



**HAL**  
open science

# La mégamachine Marseille-Provence 2013 à l'assaut de la culture. Comment la ville s'est-elle transformée pour devenir Capitale européenne de la Culture ?

Fanny Roberge

► **To cite this version:**

Fanny Roberge. La mégamachine Marseille-Provence 2013 à l'assaut de la culture. Comment la ville s'est-elle transformée pour devenir Capitale européenne de la Culture?. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01651573

**HAL Id: dumas-01651573**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01651573>**

Submitted on 29 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **La mégamachine Marseille-Provence 2013 à l'assaut de la culture**

**Comment la ville s'est-elle transformée pour devenir  
Capitale européenne de la Culture ?**

D'après un Service civique effectué à la Compagnie du Dromolo  
Compagnie de théâtre à Marseille  
De septembre 2015 à mai 2016

**ROBERGE**  
**Fanny**

Sous la direction de Michel Kneubühler

Laboratoire : Litt&Arts

UFR LLASIC – Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication  
.....

Master professionnel 2<sup>e</sup> année / 30 crédit  
Spécialité Diffusion de la culture

Année universitaire 2016-2017



# Table des matières

Introduction.....	4
1 <sup>re</sup> partie : Rapport de stage.....	8
Mes missions principales au sein de la compagnie du Dromolo.....	17
Assistance mise en scène.....	17
Diffusion.....	19
Régie technique.....	23
Ateliers.....	24
2 <sup>e</sup> partie : La mégamachine Marseille-Provence CEC 2013 à l'assaut de la culture.....	27
I . Présentation générale.....	28
1. Présentation de Marseille.....	28
2. Présentation du dispositif.....	40
Histoire des CEC.....	40
L'année 2013.....	42
Déroulement et financements.....	44
II . Application à Marseille.....	50
1. Quelques projets.....	50
Le MuCEM.....	50
Cité des Arts de la Rue.....	53
2. Une transformation urbaine.....	56
EuroMéditerranée.....	60
3. Aux dépens de la population et des petites structures.....	64
4. Au profit des grands groupes.....	70
III . Les leçons à tirer.....	76
1. La réconciliation finale du IN et du OFF.....	76
2. La continuité du projet.....	79
Les Dimanches de la Canebière.....	82
Biennale internationale des Arts du Cirque .....	85
M 2017 : Marseille Capitale européenne du Sport.....	88
Dock des Suds.....	90
Conclusion.....	92
Bibliographie.....	100
Table des illustrations.....	107
Annexes.....	108

# Introduction

À la fin de ma première année de master, j'ai effectué un mois et demi de stage dans une structure culturelle majeure de la région de Marseille. Une fois cette mission de stage effectuée, j'ai eu le sentiment qu'il me fallait rester plus longtemps dans la ville afin de mieux la comprendre. J'avais à cette occasion rencontré la compagnie du Dromolo qui semblait offrir des opportunités professionnelles qui correspondaient à mes attentes.

Marseille la sulfureuse s'est donc présentée à moi à travers ses écoles. Alors que la médiation est un axe fort au sein des politiques culturelles mises en place ces vingt dernières années, j'ai été frappée par le fait qu'aucune aide n'est apportée équitablement aux écoles de la ville pour leur permettre de mettre en place de réels projets pédagogiques.

Il m'est aussi arrivé de rencontrer une toute autre facette de Marseille : la riche, la belle, la bien élevée, la presque propre. Cette ville si particulière se transforme depuis quelques années maintenant pour ressembler à toutes les grandes métropoles : lisses, propres et modernes. Cherche-t-elle à gommer son caractère authentique pour plaire aux touristes ? L'antique cité phocéenne oublie-t-elle d'où elle vient ou ce qui fait sa spécificité, à savoir un brassage des cultures ?

Fourmillant d'associations, de lieux de rencontre, d'expressions artistiques variées comme en témoigne son « Quartier des créateurs » aux murs bariolés, la culture est omniprésente à Marseille et fait partie de son ADN. Partout des bars restent ouverts tard le soir pour diffuser des musiques rythmées sur lesquelles les clients dansent jusque dans la rue, tandis que les restaurants répandent des odeurs de cuisine exotique. Sa façon de vivre est empreinte de culture populaire et on peut dire que le mode de vie des habitants, ainsi que leur cadre quotidien, ont été bouleversés par la nomination de Marseille au rang de Capitale Européenne de la Culture<sup>1</sup>.

Sur le plan personnel, j'ai toujours été attirée par des missions variées, la polyvalence étant le but de mon projet professionnel ; le Service civique que la petite

<sup>1</sup> Ce terme sera désormais abrégé sous le sigle CEC.

compagnie du Dromolo m'a proposé de faire m'a tout de suite plu, puisqu'il comprenait une partie création avec l'assistance à la mise en scène, un volet logistique avec les résidences de création à organiser et une connaissance technique puisque j'étais souvent chargée de la régie technique sur le temps des représentations. Le travail de diffusion quant à lui requiert une grande organisation. Enfin, il me semblait important, en plus de toutes ces spécificités, de me former à la médiation à travers les ateliers de pratique théâtrale que nous proposons aux élèves.

La première partie de ce mémoire sera consacrée au Service civique que j'ai effectué à Marseille. J'y expliquerai la structure de cette compagnie et je détaillerai les missions qui m'ont été confiées. Une analyse de ce que cette expérience m'a apporté conclura ce rapport de stage.

À la suite de cette expérience de terrain effectuée lors des quelques mois constituant mon Service civique, j'ai choisi d'axer mon mémoire sur des questions plus sociales que sur de la recherche simple. En effet, ayant été influencée et enthousiasmée par mon double rôle mêlant la création et l'exploitation des spectacles, ainsi que le contact avec les populations marseillaises, il me semblait normal d'étudier la modification de Marseille à travers notamment le ressenti de ses habitants qui sont encore maintenant pour certains dans une sorte de détresse culturelle.

En deuxième partie, il sera question de la mégamachine de Marseille-Provence 2013<sup>2</sup> à l'assaut de la culture. Ville de contrastes, Marseille attire comme un aimant, elle donne envie qu'on s'y intéresse, tant elle est complexe, surprenante et pittoresque. Ville insaisissable aux multiples visages, prise entre la chaleur étouffante de certaines journées et le mistral qui s'époumone à ventiler les quartiers clinquants et touristiques, avec leurs restaurants chics, autant que les quartiers populaires adjacents et leurs cantines à l'hygiène douteuse. La vie foisonnante de Marseille nous fait nous sentir libre, et pourtant certaines rues étroites, la misère omniprésente, les petits larcins qu'on devine nous donnent une impression d'enfermement. Ces contradictions marseillaises m'ont donné envie de plonger plus en avant dans ce qui fait la spécificité de la cité phocéenne, la raison pour laquelle on dit continuellement « Ah ! Mais c'est différent, c'est Marseille ! ».

Ce travail a pour but de montrer l'ambivalence de cette ville complexe, et

<sup>2</sup> Le terme Marseille-Provence Capitale européenne de la Culture 2013 sera abrégé sous la forme MPCC 2013, alors que le terme MP 2013 désignera l'association porteuse du projet.

d'analyser les transformations qui s'opèrent en elle depuis qu'elle s'est trouvée confrontée au dispositif mis en place pour son « année Capitale » de 2013.

N'ayant pas eu l'occasion d'être en France pendant l'année où Marseille était CEC, les textes officiels et des témoignages m'ont aidée à me faire une idée de l'ampleur du changement subi par la ville à l'occasion de son avènement au rang de CEC. Pour ce qui est du prolongement de 2013, il était compliqué pour des questions logistiques évidentes de me déplacer régulièrement à Marseille les années suivantes. Il a donc fallu sélectionner les événements les plus marquants, tout en me renseignant sur Internet et à travers la presse sur les changements majeurs opérés sur la ville, comme le chantier EuroMéditerranée par exemple.

C'est à travers une étude de terrain que j'ai décidé d'aborder cette recherche, participant le plus possible aux manifestations post-événementielles, en fonction des disponibilités que me laissait mon travail. Pour ce qui concerne la Biennale internationale des Arts du Cirque, j'ai pu me procurer le bilan de l'événement, sous la forme de dossiers explicatifs du programme mis en place, d'articles de presse et de compte-rendus d'affluence. Ceci m'a permis de juger de l'événement, non pas en me basant sur un avis personnel mais à travers des chiffres et des avis objectifs.

Ce travail relatif à la mégamachine Marseille-Provence 2013 se divisera en trois grandes parties. La première permettra de dresser un portrait de Marseille, ville immensément riche historiquement parlant, mais aussi ville aux multiples visages, et de voir ce que le fait d'être promue CEC a engendré. Nous présenterons le dispositif MPCC 2013 et, outre l'histoire des CEC, nous nous attarderons sur l'année 2013 et analyserons son déroulement et son financement.

Dans une seconde partie, nous verrons comment ce dispositif s'est appliqué à Marseille. À travers quelques projets, nous pourrions nous rendre compte de l'ampleur de la tâche entreprise. Nous nous attarderons également sur la rénovation urbaine conséquente qui a été effectuée et nous verrons quel a été l'impact de ces changements sur la population et le profit qu'en ont tiré les grands groupes industriels.

Enfin, la dernière partie de ce travail sera consacrée à l'après MPCC 2013. Nous montrerons que certains artistes ont ressenti le besoin de créer en contrepoint de MPCC 2013 un autre événement qui, lui, ferait appel aux artistes locaux et qui impliquerait

davantage la population en gardant des dimensions humaines. Nous verrons ce qu'il adviendra de ce mouvement – le OFF, par opposition au IN que représente MPCC 2013. Nous nous attarderons enfin sur le devenir de cet élan insufflé par MPCC 2013 en analysant la continuité du projet. Nous nous intéresserons à des événements comme les Dimanches de la Canebière, la Biennale internationale des Arts du Cirque ou bien encore Marseille Capitale européenne du Sport (MP 2017), pour voir si les organisateurs ont su tirer les leçons nécessaires à la poursuite du développement culturel dans un souci de partage harmonieux entre les différents acteurs.



**1<sup>re</sup> partie :**

## **Rapport de stage**

### **Service civique**

**De septembre 2015 à mai 2016**

**Chargée de diffusion**

**Compagnie du Dromolo**

**Marseille**

La fin de ma première année m'a permis de passer six semaines en tant que stagiaire chargée du mécénat et d'une partie de la diffusion au sein d'une compagnie théâtrale importante dans la région, l'Agence de Voyages Imaginaires – Compagnie Philippe Car. Cependant, le travail qui m'avait été demandé par cette compagnie ne consistait qu'en tâches bureaucratiques répétitives. Une opportunité de Service civique m'a été offerte par mes hôtes marseillais, comédiens de formation, que j'avais rencontrés par le biais de mon réseau personnel. C'est ainsi que de septembre 2015 à mai 2016, j'ai effectué un Service civique à Marseille avec la jeune compagnie du Dromolo. Cette expérience était un prolongement de mon stage de première année de master au cours duquel j'ai pu découvrir la cité phocéenne.

Après avoir expérimenté une grande compagnie (l'Agence de Voyages imaginaires), il m'a semblé que travailler au sein d'une structure plus restreinte me permettrait de relever davantage de défis, de prendre des initiatives en comprenant les réels besoins d'un groupe théâtral.

La compagnie du Dromolo cherchait à développer son activité et avait pour ambition de recruter l'année suivante une chargée de diffusion afin de l'aider à étendre son champ d'action, notamment en direction du public scolaire. Lorsque Lucas Challande, un des porteurs du projet des « Dromolos à l'école » m'a expliqué quels étaient les buts, j'ai tout de suite été enthousiasmée, tant il est clair de mon point de vue que le théâtre jeune public et la médiation avec les enfants ouvre un éventail de possibles très vaste. En effet, c'est au début de la vie que les goûts se développent et que le théâtre et l'imaginaire qu'il renferme est le plus facile à transmettre. Lorsque la compagnie, après rencontre, discussion et concertation, m'a offert le poste de chargée de diffusion et d'assistante à la mise en scène sur les deux spectacles de la saison suivante, il m'a semblé évident que cette opportunité de découvrir la ville de Marseille à travers une expérience théâtrale dans le milieu scolaire allait être riche.

Notre formation universitaire étant variée et axée sur la professionnalisation, l'opportunité d'un Service civique au sein de la Compagnie du Dromolo m'est apparu plus judicieux qu'à l'Agence de Voyages Imaginaires qui m'avait laissé entendre qu'elle souhaitait également me recruter en tant que volontaire. Considérant la diversité de missions qui m'étaient confiées, et que j'étais sûre d'effectuer, j'ai donc préféré me

tourner vers cette plus petite structure. Son projet dynamique avait besoin de forces vives et d'une grande adaptabilité. Découvrir m'a semblé alors plus instructif et attrayant qu'effectuer des missions répétitives dans une démarche rodée.

Fondée en 2011, la compagnie du Dromolo est une association régie par la loi 1901. Elle est composée d'anciens élèves du Conservatoire d'Art dramatique de Marseille en la personne de Sarah Dropsy (promotion 2009), Lucas Challande, Boris Alessandri, Lucile Aknin (promotion 2010), ainsi que Pierre Le Scanff (qui a également étudié au Conservatoire de Marseille, puis à celui d'Avignon, jusqu'en 2013). D'autres artistes issus de formations annexes sont également intégrés à la vie de la compagnie au fil des différents projets, comme Laurianne Pirozzelli, formée en théâtre à l'Université d'Aix-en-Provence et intervenante théâtre, qui intègre la compagnie en 2012.

Ce qui fait la richesse de la compagnie du Dromolo, c'est qu'elle fonctionne sur le principe du collectif, chacun peut porter des projets et les rôles ne sont pas gravés dans le marbre. N'importe lequel de ses membres peut tour à tour décider d'être comédien, metteur en scène ou même auteur. L'objectif principal de la compagnie est de proposer des projets théâtraux au sens large, pour dynamiser la ville de Marseille et sa région. Ceux-ci peuvent même englober des lectures, des pièces musicales ou de la danse.

Au début du projet, j'ai fait la connaissance des comédiens qui allaient jouer dans les deux pièces spécialement conçues pour le jeune public et j'ai découvert en même temps que mes collègues le lieu où j'allais passer une partie de mon temps ; la compagnie venait en effet d'y emménager. La Tâche est un lieu associatif mutualisé entre Bam Radio, radio associative locale, la compagnie du Dromolo et un couple résidant sur place : Crill, un musicien et Izzy, une sérigraphiste/dessinatrice qui organise des événements à Marseille et parfois à la Tâche afin de faire vivre le quartier et de faire découvrir les associations partageant le lieu. Ce temps festif s'anime grâce à la vente de petits dessins, des lectures, des pièces de théâtre jouées dans la rue pour les enfants l'après-midi, des moments chantés le soir pour réchauffer l'ambiance et préparer le terrain aux *mixtapes* des animateurs radio, voire même des concerts.

Ces temps forts des soirées à la Tâche ont rythmé le temps passé à Marseille. Le début d'année scolaire a été riche en rebondissements, puisque celui-ci a commencé par

la découverte des textes écrits par Sarah Dropsy, une comédienne de la compagnie, qui, passionnée d'écriture, a décidé pendant l'été de s'intéresser à deux textes classiques dans le but de les adapter au jeune public. La démarche de réécrire des textes du répertoire traditionnel pour les transformer en pièces de théâtre accessibles à un public d'enfants est pour moi la base de la médiation artistique. La volonté partagée de l'auteure, du metteur en scène ainsi que de toutes les personnes travaillant sur le projet des « spectacles-ateliers » était de ne pas abaisser le niveau langagier, de conserver le champ lexical (la nymphe, le cyclope, le devin etc.) mais de permettre cependant la compréhension générale de l'histoire en sélectionnant les moments forts de l'arc narratif. Ainsi en septembre, sont arrivés entre nos mains deux textes interprétés chacun par deux comédiens : *La Nuit, la Cabane et les Cookies* et *Les Aventures du marin Ulysse*.

Au début de l'année scolaire, nous sommes partis en résidence pendant une semaine, la compagnie dans son ensemble s'est retrouvée dans un petit village à côté de Dignes-les-Bains où un des membres mettait à disposition une maison de famille. À cette occasion, nous avons exploré le texte d'ores et déjà livré par Sarah, l'adaptant par une écriture au plateau. Ce travail collectif a permis de renforcer la dynamique générale du travail de groupe grâce à des jeux de mise en situation.

Après ce temps destiné à consolider l'entente au sein du groupe des « spectacles-ateliers », nous sommes entrés dans une seconde phase de résidence artistique spécifiquement axée sur le travail de plateau, cette fois-ci à la Roque d'Anthéron. En l'espace de deux semaines, nous avons créé les deux pièces composant les « spectacles-ateliers », à raison d'une pièce par semaine, puis nous avons effectué une sortie de résidence pour présenter notre travail à des amis et de la famille, si possible avec des enfants, ainsi qu'à quelques professionnels – anciens professeurs de théâtre des comédiens, certains directeurs de lieux comme le Théâtre de la Mer etc.

L'idée est de créer une pièce dans laquelle le conte traditionnel vient trouver sa place. La première pièce, *La Nuit, la Cabane et les Cookies*, est une réécriture du conte d'*Hansel et Gretel*. Elle est pensée pour les plus petits, des élèves de maternelle principalement, mais dans le cas d'une représentation collective, le spectacle peut tout à fait convenir à un public plus âgé. Les deux enfants que les comédiens incarnent sont invités à passer la nuit ensemble chez Lolo, une petite fille assez effrontée, habituée à ce que son père lui raconte des histoires qui font peur et à manger les cookies que sa mère

cuisine régulièrement. Pierrot et elle doivent passer la nuit dans une cabane qu'a construite Lolo et qu'ils ont aménagée ensemble, ce qui ne manque pas de surprendre le petit garçon, habitué, quant à lui, à un style de vie plus strict. En l'occurrence, l'histoire de Pierrot et Lolo est centrale, et amène le conte. Le propos de la pièce a été légèrement décentré, puisque qu'on ne s'intéresse pas vraiment à *Hansel et Gretel* au début, mais plutôt aux enfants « normaux ».

Avec Lolo, Pierrot va découvrir le goût des cookies et faire l'expérience de nuits blanches passées à se raconter des histoires, notamment celle d'*Hansel et Gretel*, la préférée de la petite fille. Elle l'entraîne donc dans cet univers fantastique, où gentillesse et intérêt malsain se mêlent, où la fatigue est un ennemi à combattre, où les odeurs de sucreries emplissent les narines...

Dans la version de la compagnie du Dromolo, l'histoire n'est pas racontée dans son intégralité. Il n'est fait nulle mention du canard blanc ou des cygnes, ni des bijoux ou des pièces d'or de la sorcière que les enfants emportent avec eux. Mais leur belle-mère n'est plus là à leur retour. L'histoire se cantonne à la dimension familiale du problème.

*La Nuit, la Cabane et les Cookies* est donc une pièce qui illustre les rapports entre les enfants et les parents. On pourrait le qualifier de conte initiatique sur l'émancipation, dans lequel on découvre comment les enfants parviennent à surmonter leurs peurs pour affronter la forêt et ses bruits insolites, à passer une nuit sans dormir, à cohabiter avec la sorcière (qui s'appelle alors Madame Croque et perd sa charge négative de sorcière) dans sa maison-friandise pour finalement l'évincer, rentrer chez eux et pardonner son comportement à leur père.

C'est un spectacle riche sur le plan visuel et sonore, car nous avons pensé que pour intéresser un public aussi jeune il fallait faire appel à leurs sens. L'ajout de stimulations olfactives permet de rendre le spectacle à la fois ludique et réel. Ainsi, au début de la pièce, des cookies réchauffés dans le four permettent de répandre une bonne odeur dans la salle où se joue le spectacle. À la fin de celui-ci, quand la sorcière est jetée dans le four, un sachet de pop-corn au caramel dans le micro-ondes permet de créer une atmosphère olfactive gourmande où les sonorités du maïs qui explose et grésille contribuent à rendre l'étrangeté de la pièce.

De façon plus générale, nous avons souhaité lors de la mise en scène faire appel à des référentiels connus des jeunes enfants. Construire une cabane, jouer aux billes, manger des sucreries, se raconter des histoires, faire des spectacles ou chanter des chansons font leur quotidien et ainsi leur permettent de s'identifier aux enfants du conte *La Nuit, la Cabane et les Cookies*.

Cette émancipation s'appuie également sur une grande musicalité. Pierre Le Scanff, le comédien, a en effet composé quelques chansons de rap à partir des textes de l'auteure et les utilise pour ponctuer la pièce de saynètes musicales qui font office d'intermèdes.

En plus de cet apport musical, le jeu théâtral est lui-même varié. Il utilise un jeu de masques qui permet à Laurianne Pirozzelli, la comédienne, de passer du personnage de Gretel à celui de la « méchante mère » grâce à un masque de dentelle, puis à celui de « Madame Croque » grâce à un autre recouvert de bonbons ; il se sert aussi du mime puisque différents intermèdes sont utilisés pour reproduire l'action du cheminement à travers la forêt, juste accompagné par une musique sans parole.

En somme, *La Nuit, la Cabane et les Cookies* a volontairement été éloignée du fantastique : plus de chaudron d'or, ni d'oiseau qui parle, ni de sorcière, mais au contraire un quotidien bien familier auquel beaucoup d'enfants peuvent s'identifier tels qu'une famille recomposée, une cabane construite de bric et de broc, des odeurs de friandises ou encore un personnage principal qui fait du rap.

Ce n'est pas le cas de la seconde pièce, *Les Aventures du marin Ulysse*, qui revisite *l'Odyssée*, le récit épique écrit au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère par l'aède Homère. Sarah Dropsy, l'auteure, et Lucas Challande, le metteur en scène, ont souhaité explorer cette dimension orale de l'épopée, ainsi que le côté intemporel d'une telle histoire. À l'origine découpée en vingt-quatre chants, nous avons décidé lors de cette réécriture de ne conserver que quelques-uns des passages de l'histoire.

Le moment où Ulysse est sur l'île de Calypso constitue le point de départ de la pièce et c'est à partir de ce moment qu'Ulysse décide de faire part de ses aventures à son hôtesse Calypso, lui demandant de rejouer ensemble les épisodes les plus marquants de

sa vie. Ainsi, il lui contera les cyclopes et Polyphème, le fils de Poséidon qui a tenté de dévorer Ulysse et ses compagnons avant que celui-ci ne parvienne par la ruse à lui percer son unique œil. Ensuite, il continuera son histoire avec le récit de sa venue chez Circé l'enchanteuse, sa visite à Perséphone et Hadès aux Enfers, sa discussion avec le devin Tirésias, qui se poursuit par une vision de la mère d'Ulysse, morte d'inquiétude pour son fils. Calypso nous livre toutes ces aventures puis nous explique comment se conclut l'errance du héros. Elle évoque sa séparation d'avec lui et son retour auprès de Pénélope, sa femme. On entrevoit à travers ce regard la part d'humanité de Calypso qui, bien qu'étant déesse immortelle, n'a pas tout ce qu'elle désire.

Avec *Les Aventures du marin Ulysse*, nous voulions montrer à notre jeune public que les rôles ne sont pas immuables et que chacun possède sa part de faiblesse : Ulysse pleure, il est impulsif, quant à Calypso, jalouse et possessive, elle peut aussi faire preuve d'abnégation et de gentillesse. Notre auteure a tenu à conserver les caractéristiques des personnages inventés par Homère, comme la bravoure d'Ulysse ou le côté envieux de Calypso, tout en développant certains aspects de leur caractère qu'elle présentait. Cela rejoint le propos de la pièce qui cherche à donner une image différente des héros et des dieux. Les premiers ne sont pas si valeureux que ça et quant aux seconds, il leur arrive de tendre à l'imperfection.

La volonté commune de l'auteure et du metteur en scène a été de préserver autant que possible les textes originaux. La dimension orale a été un point central au sein de l'élaboration des pièces, car elle est à l'origine de la transmission de ces histoires. Nous avons alors souhaité conserver une trace de cette oralité et de la beauté du texte d'Homère, en restant autant que possible fidèle au vocabulaire employé.

Notons également qu'une partie de la pièce (l'arrivée aux Enfers d'Ulysse) est une lecture du chant XI de l'*Odyssée* par Lucile Aknin, la comédienne, tandis que Boris Alessandri, le comédien, mime les propos déclamés par sa partenaire. Ce choix de mise en scène s'est imposé à nous puisque nous pensons que dans cet épisode, les mots et le rythme traduits directement d'Homère suffisent à la compréhension. De plus, la rupture qu'entraîne le changement de ton entre le texte d'Homère et celui de Sarah, qui est plus abordable à des enfants, leur montre bien qu'un tournant s'exerce au sein de l'histoire, qui gagne en gravité.

De façon plus générale, nous n'avons pas souhaité abaisser le niveau de langage sous prétexte que nous avons affaire à un jeune public. Le parti pris a été au contraire de conserver un certain phrasé et un vocabulaire recherché que nous avons ensuite le loisir d'expliquer. En effet, après la représentation, nous ménagions toujours un temps d'échanges afin de recueillir les impressions du public et de répondre à leurs questions. Souvent ce temps annexe au spectacle se combinait avec une explication des concepts clés : le rite initiatique, le mythe et ses personnages, le héros etc. Ces concepts étaient de nouveau exploités lors des ateliers de pratique théâtrale, qui permettent également d'éveiller les jeunes participants au travail de comédien, d'auteur ou de metteur en scène, en fonction de la direction que prend la séance (travail d'écriture d'invention d'un héros, mime de situations, mise en scène de quelques saynètes en groupe etc.)

Suite à la vision proposée par la pièce, le stéréotype est repensé, tant il entre en confrontation avec les héros américains que les enfants ont l'habitude de côtoyer dans les films, les dessins animés, les livres... Ainsi, le travail effectué avec les élèves de l'école élémentaire ayant assisté à la pièce porte directement sur la notion de héros. Leur imagination est mise à profit puisque les intervenants (généralement les deux comédiens, aidés du metteur en scène, de l'auteur ou de moi-même) demandent aux élèves d'écrire un petit texte de présentation d'un héros moderne qu'ils souhaiteraient être, puis de le jouer.

Comme dans tout collectif, la plupart des décisions sont prises en commun, lors des réunions hebdomadaires à l'occasion desquelles on parle de l'avancée du projet des « spectacles-ateliers ». C'est à ce moment que les plannings de représentations et de répétitions sont élaborés, de même que les présences au bureau pour ce qui concerne le travail administratif. Nous faisons aussi régulièrement un point sur la trésorerie et les heures jouées/prévues afin de compléter les statuts d'intermittence auxquels aspiraient les comédiens.

Pour ce qui est du budget de l'association, il est très limité et fractionné en différentes enveloppes. Chaque projet porté par la compagnie se voit attribuer un montant disponible pour sa création, calculé en fonction de ce que le projet pourra rapporter. Il est important de signaler que cet argent doit souvent être avancé par les membres du projet, de la même façon que les frais courants. Ainsi, l'essence et le



matériel à acheter pour les représentations (des cookies et du pop-corn par exemple) sont payés par qui le peut, avant d'être remboursé lorsque la paye ou le cachet est délivré. Ensuite, une part des bénéfices du spectacle est redistribué à la compagnie, afin d'éviter d'avancer continuellement les frais de création. D'autre part, cette épargne permet de financer du matériel, par exemple la compagnie envisage à long terme d'acheter une voiture. Il va sans dire qu'ayant été la première volontaire engagée par la compagnie dans le but de développer son activité, la trésorerie était très limitée lors de mon embauche. À cause de la gestion du Service civique et de son interface ELISA qui laisse parfois à désirer, la compagnie a été obligée de me faire des avances sur salaire avant d'avoir reçu cet argent, ce qui a créé un déficit budgétaire. À ce moment-là, il a également fallu que les membres avancent des frais de matériel, comme les enceintes, la barre-T et les projecteurs lumineux achetés afin d'être autonomes lors de la venue dans les écoles.

Mais ce temps hebdomadaire de la réunion allait plus loin que les simples limites des représentations scolaires puisqu'il permettait de discuter des autres projets de la compagnie, ainsi que les idées qui pouvaient être réalisées dans le local de la Tâche et le quartier tout entier, mutualisant alors les efforts de la compagnie du Dromolo et des autres associations partageant également le lieu.

J'étais libre de prendre part ou non à l'organisation des événements extérieurs aux « spectacles-ateliers », c'est ainsi que j'ai décidé de m'impliquer dans la mise en place logistique de la soirée de théâtre en appartement que la compagnie organise de façon annuelle. Il était convenu avec les membres de l'équipe que le temps nécessaire à la concrétisation de projets annexes devait être du temps personnel. Il m'est arrivé à de nombreuses reprises d'aider notre collègue Izzy dans l'organisation de soirées à la Tâche. Mon rôle était de faire le lien entre les attentes et les propositions d'Izzy concernant la participation des autres associations qui occupaient le lieu et leurs possibilités d'implication dans la partie artistique des soirées.

Si je jouissais d'une certaine liberté d'implication dans divers projets parallèles, dont beaucoup nécessitaient une réalisation partagée avec des collègues, certaines missions m'étaient attribuées de façon plus spécifique et personnelle.

## **Mes missions principales au sein de la compagnie du Dromolo**

Au cours des huit mois passés avec la compagnie du Dromolo, j'ai été chargée de nombreuses missions. Elles ont été diverses, car compte-tenu de la taille de la compagnie et du nombre restreint de ses forces actives, il fallait être polyvalent, et ne pas avoir peur de sortir de sa zone de confort, comme cela a été le cas avec le rôle de régisseuse que j'ai dû remplir sur une grande partie des représentations. De la même façon, le travail de diffusion était nouveau pour moi et j'ai dû me familiariser avec les habitudes de la compagnie et la géographie marseillaise afin d'optimiser mon travail. Pour ce qui est des ateliers, c'était la première fois que je me trouvais face à des enfants dans un contexte de travail, hormis le traditionnel baby-sitting.

### ■ Assistance mise en scène

Comme il a été spécifié précédemment, la mise en scène des spectacles s'est effectuée sur environ trois semaines. En plus des réunions avec Lucas et Sarah, faites en plus petit comité pour discuter des partis-pris de mise en scène, nous avons eu tout au long de l'année des moments de répétitions et d'ajustements qu'il a fallu intégrer au calendrier des comédiens et mettre en pratique par la suite, au fur et à mesure des représentations.

Mon rôle d'assistante à la mise en scène consistait en une prise de notes assidue. Je devais consigner les retours du metteur en scène relatifs au jeu des comédiens, ses souhaits concernant le ton de la scène ou des indications de jeu précises, mais également les modifications de texte, les besoins d'accessoires, de costumes ou de scénographie. Toutes ces informations étaient ensuite transmises à l'auteure et aux comédiens auxquels j'apportais également mon aide pour l'apprentissage de leur texte ou pour affiner leur jeu dans la direction voulue par le metteur en scène. Les notes prises pendant les phases de créations sont retranscrites pour mémoire, puisqu'une partie d'entre elles concerne également la partie technique du spectacle, qui a été travaillée par la suite.

Une autre tâche de l'assistante à la mise en scène est de veiller au suivi du calendrier : d'après l'organisation pensée en amont, il faut s'assurer que le temps de

travail (ici très limité) est mis à profit et que le planning est respecté. Les discussions stériles et chronophages ou les dispersions retardent le retour au calme et nuisent à l'efficacité du travail.

J'avais déjà eu l'occasion par le passé d'effectuer ce travail d'assistantat à la mise en scène : en 2013, alors que j'étais à Montréal, j'avais été engagée par Cyril Catto pour l'aider à mettre en scène un diptyque théâtral, *Run for your wife* et *Caught in the net*, de Ray Cooney<sup>3</sup>. Cette expérience au sein de sa compagnie – Posthume – m'avait alors permis d'apprendre les bases du travail d'assistante à la mise en scène.

Une fois de retour en France, toute la complexité de cette mission m'a été confirmée au cours de mon stage à l'Agence de Voyages imaginaires puisque j'ai assisté à quelques répétitions du *Conte d'Hiver*, le nouveau spectacle de la compagnie.

À l'heure qu'il est, je continue de m'intéresser à la mise en scène et d'explorer les différentes formes que peut prendre le rôle d'assistante. J'ai en effet travaillé pendant un mois aux côtés de Bruno Thircuir, directeur et metteur en scène de la Fabrique des petites utopies. Traditionnellement, mon rôle d'assistante consistait en diverses tâches telles que la gestion du planning, la prise en charge et la restitution des notes de mise en scène, le lien avec tous les corps de métier gravitant autour de la création du spectacle (une dizaine de personnes au sein de la compagnie, mais également les équipes travaillant dans les différents lieux accueillant la résidence de création). Outre ce travail, il me revenait lors des répétitions de canaliser les résidents de l'APEI (une association d'amis et de parents de personnes handicapées mentales ou inadaptées sociales) au sein de laquelle nous avons effectué une partie de la création.

La pièce mise en scène, *Mines de Rien*, étant à destination des enfants, nous avons accueilli à trois reprises un public scolaire à l'occasion de répétitions afin de leur faire découvrir les coulisses du projet. Pour certains qui avaient déjà participé à des ateliers avec la compagnie, il s'agissait de terminer ce cycle entamé avec eux et de leur présenter le travail (presque) final. Il était très important pour Bruno Thircuir d'obtenir les commentaires d'un jeune public, ce qui le nourrit beaucoup dans sa mise en scène, de la même façon que leurs remarques l'aident à modifier son texte le cas échéant afin qu'il

---

<sup>3</sup> Dramaturge britannique, considéré comme un des plus grands auteurs comiques du pays.

soit plus accessible. Encore une fois, il m'a fallu encadrer ce public scolaire lors de sa venue et leur expliquer notre façon de travailler, tout comme ce que l'on attendait d'eux.

Dans le cadre de mon Service civique avec la compagnie du Dromolo, participer à la mise en scène était un réel avantage. En effet, en tant que chargée de diffusion, je devais convaincre les écoles que le spectacle pouvait convenir à leurs élèves, le fait de connaître parfaitement la pièce est donc indispensable afin d'expliquer en profondeur le sujet, la démarche et de décrire le rendu obtenu.

## ■ Diffusion

Ce travail de diffusion a pour but de rencontrer le plus de directeurs possible afin de leur exposer notre projet et d'obtenir des contrats pour permettre aux membres de la compagnie de remplir leur statut d'intermittent. Si pendant mon année en temps que volontaire en Service civique nous n'avons pas pu accéder à cet objectif, le travail de réseautage a permis sans l'ombre d'un doute de poser les bases d'une collaboration sur le long terme avec quelques écoles. Cette année donc, il n'a fallu que quelques mois pour que la plupart des comédiens des « spectacles-ateliers », ainsi que l'auteure et le metteur en scène accèdent à l'intermittence. Si cela est un réel soulagement sur le plan personnel, ce nouveau statut est également bénéfique à la troupe dans son ensemble, puisque ses membres, étant rassurés quant à leur subsistance, peuvent alors pleinement s'investir dans de nouveaux projets.

Au début de la mission de Service civique, il m'a été demandé de mettre à jour et d'organiser les bases de contacts au sein des écoles de Marseille et de la région, pour ensuite commencer à joindre par téléphone leurs directeurs et leurs directrices. Le premier contact avec les écoles est souvent difficile car on ne connaît pas nécessairement le nom de la personne responsable et on est donc ainsi amené à avoir le sentiment de déranger beaucoup de monde avant de finalement parler à l'interlocuteur recherché.

Une fois le contact établi, cela prend souvent quelques appels supplémentaires pour convaincre les directeurs et directrices de nous rencontrer afin de discuter du projet : ceux-ci attendent souvent d'avoir l'aval de leur équipe, ce qui nécessite de

reporter les appels téléphoniques. Pour ce faire, il a fallu trouver des outils adaptés au travail de diffusion. Les calendriers en ligne, les différentes composantes de la suite *LibreOffice* (comme *Word* ou *Excel*) peuvent également se combiner avec l'application *Dropbox*, permettant de sauvegarder ses documents virtuellement et de les partager avec d'autres personnes. Le logiciel *Do it (tomorrow)* permet de reporter ce qui n'a pas pu être fait dans la journée au lendemain et s'avère très pratique quand il s'agit de recontacter plus tard une personne indisponible.

Le calendrier est ambivalent, puisqu'il ne faut pas contacter les écoles trop tôt dans l'année, car celles-ci sont alors beaucoup plus concentrées sur le bon déroulement de la rentrée que sur la programmation des événements culturels ou sportifs qui se dérouleront au cours de l'année scolaire. Au contraire, si l'on s'y prend trop tard, leur budget est bouclé et le refus est alors assuré. En fait, la plage temporelle idéale pour une prise de contact est assez restreinte puisqu'elle se situe entre le mois d'octobre, soit après l'effervescence de la rentrée scolaire, et le mois de décembre, date à laquelle la plus grande partie de l'année est déjà programmée. De plus, la période des fêtes de fin d'année voit souvent de nombreux spectacles de Noël se dérouler à l'école. Il s'agit donc de profiter de l'occasion pour faire connaître notre travail et, en proposant un objet artistique différent des sempiternels spectacles de Noël, espérer effectuer une grande partie des dates de l'année.

Une fois le contact établi et la négociation engagée, il faut relancer les directeurs qui demandent souvent un temps de réflexion pour en parler avec leur équipe. Mais la persévérance a permis à l'équipe de signer de nombreux contrats avec les écoles, après avoir envoyé des devis et des dossiers pédagogiques et de communication. Hormis les dossiers qui avaient été rédigés pendant l'été, j'ai été en charge d'établir la plupart des devis et d'aider à rédiger les contrats de cession puis de prendre en charge l'avancée des dossiers.

Beaucoup d'écoles ne souhaitent pas, pour des raisons de budget, faire venir des artistes au sein de leur établissement. La plupart des frais couvrent le fonctionnement et permettent de pallier le plus urgent. Il est également délicat de déranger les directeurs pour leur faire valoir les avantages d'une pratique culturelle en milieu scolaire, les équipes éducatives se démenant déjà avec le peu de moyens qui leur sont accordés.

C'est en particulier malheureusement le cas des écoles publiques marseillaises, comme le mentionne un article paru début 2016 dans le journal *L'Express*. C'est suite à la lettre ouverte d'une enseignante excédée par l'état de délabrement de son école, bientôt nourrie de témoignages de collègues et de parents d'élèves abondant dans son sens, que la polémique s'est ouverte. Si l'État promet d'engager des rénovations, les collectivités accusent de pratiquer la langue de bois, puisque « un certain nombre de bâtiments de l'État [...] ne sont jamais entretenus<sup>4</sup> ». Personnellement, il nous est arrivé de jouer dans des écoles en mauvais état et de discuter avec des directeurs qui nous ont avoué batailler pour faire réparer la moindre fenêtre cassée.

Le manque de moyens alloué aux écoles en a contraint beaucoup à refuser catégoriquement nos interventions ou bien à entrer dans des négociations quant au coût de notre travail. Le fait que la compagnie du Dromolo ait pensé ses tarifs pour justement les rendre attractifs auprès des écoles n'a pas toujours suffi. Certains directeurs cherchaient à faire encore baisser les prix, alors que les spectacles – seuls, sans ateliers de pratique théâtrale pour les enfants – étaient vendus légèrement à perte. Ce parti-pris de la compagnie avait pour but de faire jouer la concurrence en notre faveur. Pour rembourser les dépenses liées à la création et payer notre défraiement, il était nécessaire de vendre aux écoles la formule complète « spectacle-ateliers ». Personnellement, j'ai pris cette mission très à cœur, ayant participé à la création et étant présente lors des ateliers, j'étais en mesure de persuader les équipes enseignantes, lorsque je les rencontrais ou leur parlais au téléphone, de la complémentarité de ces deux temps, ainsi que de la nécessité d'avoir un prolongement au spectacle.

Dans la deuxième partie de l'année scolaire, nous avons décidé d'étendre notre champ d'action aux écoles privées. Celles-ci sont présentes sur le territoire marseillais en plus faible proportion, mais il nous a semblé que, au vu des soucis de trésorerie du secteur public, nous pourrions en les démarchant également obtenir plus de contrats. Il s'est avéré que les écoles privées avaient en effet plus de budget disponible pour des projets extérieurs à l'école elle-même. Le souci majeur a été le calendrier, puisque contrairement aux écoles publiques, nous les avons approchées relativement tard, et que de ce fait, leur année était déjà organisée. Cependant, nous avons pu jouer quelquefois dans certaines écoles privées et nous avons surtout eu l'occasion de rencontrer des

<sup>4</sup> Propos d'Yves Moraine, maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements. Article *Écoles marseillaises : l'État s'empare du dossier et promet des travaux "au plus tôt"* publié dans *L'Express* le 5 février 2016.

directeurs avec qui nous avons discuté de projets à mettre en place l'année suivante.

Lorsque nous démarchions les écoles primaires, nous leur laissions la possibilité de choisir un spectacle ou l'autre, en aiguillant leur choix comme suit : *La Nuit, la Cabane et les Cookies* était destiné en priorité à un public de maternelle et de CP. *Les Aventures du marin Ulysse* était plutôt pour les CE2, CM1 et CM2. Si l'école voulait faire une représentation avec plusieurs classes, nous avions pour mission d'évaluer avec l'équipe enseignante si les élèves (surtout ceux de CE1 et CE2 dont le degré de maturité varie) étaient capables de comprendre l'histoire antique d'Ulysse, ou encore s'ils allaient s'ennuyer face à notre reprise d'*Hansel et Gretel*.

Nous avons réalisé au fur et à mesure des représentations que la pièce *Les Aventures du marin Ulysse*, à l'origine destinée aux élèves du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>), pouvait être jouée devant un public plus âgé. La compagnie a donc décidé en cours d'année de rentrer en contact avec des collègues marseillais afin de leur proposer d'accueillir le spectacle dans leur établissement. En effet, en classe de 6<sup>e</sup>, on trouve au programme l'Antiquité, et il s'avère que de nombreux professeurs choisissent de lire *l'Odyssée* à leurs élèves. Il nous paraissait donc fondé de proposer une version théâtralisée du célèbre récit antique à ces classes. Les retours positifs que nous avons reçus de la part des équipes pédagogiques suite à notre venue nous ont confortés dans l'idée que cette décision d'élargir le public des « spectacles-ateliers » était la bonne.

Malheureusement la situation est très compliquée à gérer pour beaucoup d'enseignants et de directeurs. Ils sont en effet confrontés à d'énormes soucis d'autorité des professeurs vis-à-vis des élèves turbulents, aux problèmes personnels des élèves et de leur famille, à la gestion du matériel pédagogique et aux incontournables formalités administratives à remplir pour faire venir des intervenants extérieurs au sein de l'école. Sans parler que se rajoute encore ces temps-ci la tension due au terrorisme. Toutes les contraintes administratives et matérielles qui en découlent ne font que complexifier et alourdir la tâche des directeurs et enseignants.

En conclusion, les directeurs sont peu disponibles car ils doivent jongler entre leur classe, leurs responsabilités administratives et l'équipe pédagogique dont ils font partie et avec laquelle ils discutent des projets d'école de façon collégiale et dans des

laps de temps comptés. On constate alors malheureusement que beaucoup de responsables ne souhaitent pas s'impliquer dans des projets culturels qui, certes, leur apporteraient un plus pour leurs élèves mais qui engendreraient pour eux des contraintes supplémentaires.

Mais mon travail ne se limitait pas à ces tâches bureautiques puisque j'ai eu l'opportunité de me plonger dans des aspects plus concrets de la mise en place des spectacles.

### ■ Régie technique

Une autre de mes missions comprenait le montage des décors avant chaque spectacle. *Les Aventures du marin Ulysse* possédait une scénographie assez simple qui consistait en un dispositif bi-frontal délimité par du ruban adhésif ainsi que quelques objets de décor, comme un portant pour suspendre les costumes et une chaise. La scénographie du spectacle *La Nuit, la Cabane et les Cookies* était, quant à elle, plus complexe. Elle se composait d'une cabane construite en assemblant quelques tables et chaises disponibles dans les écoles, afin de faire prendre conscience aux enfants qu'ils pouvaient créer des lieux fantastiques à partir d'objets de leur quotidien. Devant la cabane étaient placés deux pôles composés d'une bûche de bois qui matérialisait la forêt et d'un micro-ondes qui symbolisait la maison de Madame Croque ainsi que le four dans lequel elle est poussée à la fin du spectacle. Des accessoires étaient disposés autour de ces deux pôles, que les comédiens installaient dans la cabane au début du spectacle.

En plus de l'installation de la scène, je devais assurer celle de la régie qui comprenait, en ce qui concerne le son, un ordinateur avec la playlist de chaque spectacle et une enceinte pour en assurer une bonne diffusion dans la « salle de spectacle ». Au cours de la représentation, j'étais chargée des accompagnements musicaux. Je devais veiller à les démarrer et les arrêter aux moments requis, de façon harmonieuse. Il me revenait aussi de m'assurer que le niveau sonore soit adapté à l'endroit où nous nous produisions. La qualité acoustique étant différente d'un lieu à l'autre, entre une salle polyvalente, un gymnase ou encore une cour, je devais m'y accommoder.

La régie technique comprend également l'installation lumineuse. En vue de l'année de tournée, la compagnie avait fait l'acquisition au début de septembre de quatre



projecteurs et d'une barre-T. Il s'agit d'une sorte de trépied avec une barre horizontale, réglable en hauteur, sur laquelle des trous permettent de fixer des projecteurs lumineux que l'on peut ensuite diriger dans des directions différentes. L'avantage de cet accessoire, au contraire d'un *pont*, terme technique désignant une barre horizontale fixée au-dessus d'une scène de théâtre, est qu'il permet au spectacle de se déplacer dans des lieux inadaptés pour le théâtre tout en donnant du relief grâce aux quatre PAR lumineux (terme technique désignant les projecteurs). Ce matériel permettait à la compagnie d'assurer des spectacles de qualité avec un rendu professionnel dans des endroits très divers.

Il va sans dire que l'expérience de stage menée en première année de master m'a été d'un grand secours car, outre les connaissances techniques qu'un stage de trois jours ne permet pas de combler entièrement, c'est surtout les quelques règles de sécurité que le régisseur de la Rampe m'avait inculquées qui m'ont été utiles. Concrètement, cette expérience a eu le mérite, en m'immergeant dans l'univers d'une salle de spectacle, de me donner confiance en mes capacités. Les retours positifs que mon maître de stage a faits m'ont confortée dans mes dispositions à m'adapter et m'ont confirmé que la polyvalence est une des qualités que j'ai envie d'exploiter. Ainsi, et alors que je n'en avais jamais dirigé, j'ai été partie prenante dans la réalisation d'ateliers qui avaient lieu en amont ou après les spectacles.

## ■ Ateliers

Le théâtre défendu par la compagnie du Dromolo est en général impromptu. Ainsi, il se déroule souvent là où on ne l'attend pas. Il peut investir des maisons de retraite, des appartements, des écoles, des centres sociaux, la rue, etc. Les membres de la compagnie aiment à amener le théâtre où il semble nécessaire, au contact du public, plutôt que d'attendre que ce dernier se déplace au théâtre (la salle, cette fois-ci). Cette formule sur laquelle nous avons travaillé ensemble pendant mon Service civique s'appelle les « spectacles-ateliers ». Elle consiste à proposer à une petite centaine d'enfants un spectacle au sein de l'école, pour faire ensuite avec quelques classes des ateliers d'initiation adaptés à l'âge, au nombre et à l'éveil du groupe.

Si c'était la première fois que je dirigeais des ateliers de théâtre, j'ai vite appris

au contact des comédiens, rodés à cet exercice. Le travail préparatoire s'effectuait souvent en lien avec l'équipe pédagogique. En discutant avec l'enseignant de la classe pour laquelle les ateliers étaient programmés, nous avons un aperçu des éventuels soucis auxquels était confrontée la classe. Nous pensions donc les ateliers en termes d'objectifs sur plusieurs semaines et expliquions rapidement leur déroulement et le contenu des différents exercices qui les composent à l'enseignant. Cette collaboration et l'implication de tous rendaient les professeurs libres de nous faire des retours, voire les incitaient à poser en classe les bases du spectacle à venir. Pour ceux qui nous ont accordé leur confiance et nous ont ouvert les portes de leur école, j'ai été ravie de pouvoir contribuer à changer parfois la dynamique de classe à travers les ateliers théâtraux. Ils sont alors comme une bulle d'air nouveau qui viendrait s'installer dans le lieu scolaire dont le délabrement est choquant, et dont les équipes enseignantes sont débordées par les élèves turbulents et leurs familles dans le besoin. Travailler au sein d'une compagnie dont le but est d'investir culturellement des lieux dont ce n'est pas la fonction, de mettre en place une médiation pour permettre l'expression et faire saisir l'importance de l'objet artistique dans le développement personnel a été parfois très complexe.

Avec les membres de la compagnie, nous avons donc défini pour chaque école l'objectif des ateliers ainsi que les différentes activités qui allaient les composer, suivant le temps d'intervention qui nous était octroyé. C'est ainsi par exemple que pour l'école Eoures, qui a représenté notre plus gros contrat de l'année en termes d'ateliers, nous avons élaboré des fiches de travail découpées par niveau scolaire et par séance, pour un total de six séances dans chacun des trois groupes de niveau. Ce travail préparatoire s'adressait au directeur afin qu'il prenne connaissance du contenu pédagogique envisagé au sein de son école et qu'il puisse transmettre ces informations à son équipe enseignante<sup>5</sup>. Les objectifs pouvaient viser le développement de la confiance en soi ou l'acquisition d'une certaine autonomie par les enfants, favoriser l'écoute collective et le travail en groupe, permettre une prise de conscience du corps et de la voix pour dynamiser la pratique scénique.

Il va sans dire que plus le temps passé avec les enfants est long, plus la relation de confiance amenant une bonne relation de travail a la possibilité de se construire. Bien que chaque intervention soit différente, surtout parce que chaque école, chaque classe,

---

<sup>5</sup> Voir Annexe 1, pp. 108-111

chaque élève a ses particularités, on découvre cependant très vite les « trucs et astuces » qui fonctionnent bien avec les enfants en général et l'on peut dire que, pour une même tranche d'âge, les objectifs sont souvent relativement similaires. Ils aident l'enfant à découvrir chez lui des capacités d'écoute, de confiance en soi, de respect de l'autre qu'il pourra réutiliser dans son rôle d'élève. En ce sens les objectifs de ces activités culturelles peuvent être considérées comme pédagogiques et donc complémentaires, voire indissociables du travail de l'éducation d'enfants.

L'objectif principal de ma mission au sein de la compagnie était de développer leurs activités afin d'implanter la troupe de façon durable et solide dans le bassin marseillais (auquel s'ajoutent donc les villes proches géographiquement, comme Aix-en-Provence).

Cette mission de Service civique à la compagnie du Dromolo m'a confortée dans l'idée que j'étais capable de faire preuve d'adaptation dans des situations nouvelles. À leurs côtés, j'ai pu explorer des facettes inconnues du milieu culturel et mettre en place un réel travail de réseau avec d'autres structures. Les missions qui m'ont été confiées m'ont beaucoup apporté sur le plan technique, tout en confirmant mon projet professionnel pluridisciplinaire. Cela me laisse envisager que mon futur travail devra renfermer un aspect concret pour qu'il soit épanouissant. Elles ont corroboré le point de vue que je portais déjà sur la nécessité d'un réel travail de médiation et d'éducation à l'art. Trop souvent obscur, mais hautement émancipateur pour l'être humain, peu importe son âge ou sa catégorie sociale, l'objet artistique mérite une place de choix dans la création d'une société épanouie.

Nous allons maintenant analyser dans ce travail la façon dont la ville de Marseille s'est trouvée confrontée à ce postulat sur l'art et la culture. Nous verrons comment la ville s'est emparée du titre MPCC 2013 et comment elle a su le mettre en œuvre. Nous essaierons également de distinguer quelles mesures de cette réalisation ont profité à sa population.

**2<sup>e</sup> partie :**

**La mégamachine**

**Marseille-Provence CEC 2013**

**à l'assaut de la culture**

# I. Présentation générale

## 1. Présentation de Marseille

Après Paris et ses presque trois millions de personnes *intra-muros*, Marseille est la seconde ville de France. Elle compte 850 000 habitants au centre et, avec ses banlieues proches, elle devient la troisième plus grande zone urbaine de France, totalisant presque 1,8 million d'habitants.

Marseille a une histoire très riche, puisqu'il s'agit de la plus ancienne ville de France. Fondée en 600 av. J.-C. par les Phocéens sous le nom de *Massalia*, la ville devient très vite un des ports les plus importants de la Méditerranée occidentale, à la croisée des mondes méditerranéens. L'Empire romain annexe la région dès 120 av. J.-C. (zone géographique que l'on l'appelle « Gaule transalpine », puis « Narbonnaise »), et fait de l'ancienne ville grecque *Massalia*, l'indépendante *Massilia* (cependant alliée à Rome).

Zone économique d'importance majeure, Marseille a toujours été considérée comme une ville de culture. Des personnes, des marchandises et des idées transitent dans cette cité au riche patrimoine, comme le soulignent déjà les écrits de Pline l'Ancien :

La province Narbonnaise ne doit pas être considérée comme la dernière des provinces en raison de la qualité de ses cultures, de la respectabilité de ses habitants et de leurs traditions, et de l'abondance de ses ressources.

Marseille passe ensuite sous domination chrétienne au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais se retrouve très fragilisée à cause des nombreuses invasions de son territoire, principalement par les Wisigoths.

À partir du X<sup>e</sup> siècle, la ville devient un port florissant. Elle tente alors de conquérir de nouveaux territoires en participant aux Croisades. C'est ce qui explique

qu'on trouve des colonies marseillaises tout autour de la mer Méditerranée et notamment en Afrique du Nord. Elle fait partie du royaume de France depuis 1481, ayant été auparavant indépendante politiquement et économiquement.

Mais c'est surtout au XIX<sup>e</sup> siècle que Marseille acquiert sa place de ville prospère grâce au rayonnement de son port maritime. La ville trouve ses ressources principales dans le négoce et l'industrie : production d'huiles et de savons, mais également de matériaux de construction comme les tuiles, les produits chimiques ou aussi les constructions mécaniques.

Depuis lors, la ville a su conserver son monopole puisqu'elle est aujourd'hui encore le premier port maritime de France, le second sur le plan méditerranéen et le cinquième au niveau européen. Ville portuaire très étendue, puisqu'on pourrait placer Paris et Lyon sur une zone géographique équivalente, Marseille est un carrefour, un lieu de passage à la croisée des mondes occidentaux et orientaux.

Le brassage culturel qui existe à Marseille n'est plus à prouver. Du fait de sa position géographique au bord de la mer et de son réseau maritime, elle dessert et se trouve donc accessible à la Corse, l'Afrique du Nord, l'Europe du Sud, le Proche Orient et toutes les régions du littoral.

Depuis de nombreux siècles, la ville entretient également des rapports économiques et culturels avec les pays de l'Europe du Sud, de l'Amérique du Sud, mais aussi des Antilles et de l'Asie. Plus largement, la ville de Marseille constitue une étape pour ceux qui transitent de l'Afrique, du Proche-Orient et des Comores, dont l'indépendance de ces dernières en 1975 a lancé une vague massive d'immigration.

Notons également que Marseille est une terre d'asile pour de nombreux réfugiés, et ce depuis le XV<sup>e</sup> siècle où elle a accueilli en abondance des victimes que les guerres de Religion persécutaient. De nombreuses diasporas cohabitent à Marseille, venues des trois principales phases d'immigration : les Italiens au XIX<sup>e</sup> siècle, les Corses et les Arméniens fuyant le génocide au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis les habitants de certains pays du Maghreb depuis 1950 environ jusqu'à aujourd'hui. La ville accueille actuellement encore des ressortissants syriens, roumains dont une grande partie est issue de la communauté rom, elle sert d'asile aux populations immigrées qui fuient les

conflits du Moyen-Orient.

Outre ces flots de réfugiés, que ce soit dans le cadre d'un voyage, d'une mutation temporaire ou d'un déménagement permanent, de nombreuses personnes décident de venir s'installer dans la cité phocéenne, ce qui fait d'elle un carrefour pour les flux migratoires. À tel point que la ville possède un bureau de l'Organisation internationale pour les Migrations et pas moins de soixante-dix consulats. Elle est ainsi la ville la plus marquée par le multiculturel, après Paris.

Qui dit diversité culturelle, dit malheureusement aussi risque d'un éventuel rejet de l'autre, d'un certain racisme. C'est ainsi qu'en 1985, naît le mouvement SOS Racisme, mais qu'en est-il trente ans plus tard ? D'après Philippe Pujol, journaliste de terrain originaire des Quartiers Nord de Marseille, le racisme institutionnalisé est une réponse à l'immigration massive, déclenchant de nombreux discours nationalistes sur l'ensemble du territoire français, et en particulier à Marseille. Peut-être est ce à cause de ce mélange des cultures plus marqué que dans d'autres villes, de ce poids des nouveaux immigrés qui « volent le travail » des anciennes diasporas (les Italiens, les Espagnols et d'autres ressortissants connus pour leur travail dans le bâtiment) que Marseille a changé de visage et que les nationalistes et racistes lui ont souvent fait mauvaise réputation, c'est malheureusement le lot de toute terre d'accueil.

Le Front national n'en finit pas de s'imposer dans les idées et sur le terrain, et les jeunes ne votent pas. Ceux qui le font ont parfois l'impression que l'on devient français en repoussant le dernier immigré arrivé. L'intégration par le racisme.<sup>6</sup>

Dans la pratique pourtant, la cité phocéenne est connue comme la plus cosmopolite de toute la Méditerranée, une terre où les nouveaux immigrés sont intégrés avec beaucoup de tolérance, notamment en ce qui concerne la liberté de pratiquer leurs cultes. Aidées par ces échanges commerciaux ayant cours depuis des siècles, les populations étrangères font de la ville de Marseille « la première ville comorienne », « la première ville corse » et « la troisième ville juive » d'Europe. Elles sont parvenues à ce que leur cohabitation se fasse de façon plutôt harmonieuse. Il paraît clair que cette immigration massive a permis la croissance de Marseille en lui fournissant une main d'œuvre disponible à moindre coût.

---

<sup>6</sup> PUJOL, Philippe. *La Fabrique du Monstre*. p. 144

Mais hors de ces considérations d'ordre économique, c'est la dimension sociale qui a été mise en avant par la ville, lui permettant de remporter le titre français de CEC, face à Bordeaux, Toulouse ou Lyon :

Territoire d'immigration et ville refuge, [Marseille] invente, expérimente des ententes et des brassages, opposés au modèle communautariste, qui doivent être soutenus. Ainsi, de toutes les villes candidates, Marseille-Provence est la plus inter-culturelle, celle où le dialogue des cultures est à la fois le plus ancien et le plus riche d'apports divers. Si Marseille a plus besoin d'Europe que les autres, elle peut aussi, par son expérience du partage et de l'intégration, servir l'Europe mieux que les autres.<sup>7</sup>

C'est une mosaïque multiculturelle qui se déploie à Marseille à côté des « Marseillais pure souche » qui sont particulièrement attachés à leur terre et leur culture occitane. Le nom de leur ville, « Marselha », est issu de l'occitan provençal et on peut reconnaître les habitants marseillais dont les familles sont établies depuis des générations grâce à leur accent chantant dans lequel on retrouve une trace du « a » final de l'ancien nom de la cité phocéenne.

Comme c'est le cas pour beaucoup d'anciennes cités de cette taille, la culture est – et a toujours été – très riche à Marseille, axée sur cette variété de langues que l'on retrouvait à la période antique et romaine. Déjà à l'époque on allait à Marseille pour apprendre le grec, ainsi de nombreux Méditerranéens ont pu apprendre à traduire leur langue maternelle en grec. La ville était réputée pour son bilinguisme, latin et gaulois, et l'on peut dire que les mœurs culturelles sont ancrées dans les habitudes de ses habitants car même encore maintenant la ville affiche son multilinguisme avec les nombreuses langues et les innombrables dialectes dont elle regorge. Avec la Révolution française, on assiste à une uniformisation du territoire, les langues régionales notamment tendent à disparaître, ce qui fait perdre à Marseille une de ses spécificités. Cependant aujourd'hui, on constate à nouveau à Marseille une grande diversité de langues et de cultures, comme en témoigne une qualification qui lui est donnée « la ville aux '111 quartiers' ». Chacun de ces quartiers y expose librement sa propre identité tant l'expression populaire à travers des installations originales est tolérée à Marseille. Ainsi Noailles est réputé pour son marché, Belsunce pour ses boutiques de produits exotiques, le Cours Julien pour son *street-art* et ses nombreux restaurants etc.

Mais Marseille, c'est aussi le tourisme. De Cassis aux Goudes se déploie une

---

<sup>7</sup> Association Marseille-Provence 2013. *Dossier de candidature*. p. 12



immense façade maritime de cinquante sept kilomètres de long, dont les vingt quatre kilomètres de calanques ravissent les sportifs amateurs de kayak, voilier et embarcations en tout genre, randonneurs et férus d'escalade ou de plongée. Si le climat permet de profiter des calanques la majeure partie de l'année, ce sont aussi bien les touristes que les habitants locaux qui vont passer la fin de semaine dans ces lieux magiques, réputés être l'un des sites les plus remarquables de France.

La colonisation a eu une forte influence sur la ville, lui permettant de produire et de vendre de nombreuses denrées comme les oléagineux ou le sucre, mais également d'organiser au XX<sup>e</sup> siècle (en 1906 et 1922) des expositions coloniales très réputées. Avec le déclin des pratiques colonialistes, c'est donc toute une partie de l'économie qui s'est trouvée ébranlée. Une grande partie des anciens pôles industriels, notamment dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements ont peu à peu perdu leur monopole maritime au cours du siècle dernier. Ces zones étaient auparavant dédiées aux industries lourdes, au tonnage portuaire de denrées produites dans son arrière-pays et à la réparation maritime ainsi qu'à la construction navale. Ces bâtiments industriels ont été judicieusement reconvertis en friches culturelles.

Lorsque l'on voit les expositions présentée parfois au MuCEM ou au Musée Regards de Provence, l'ancienne station sanitaire maritime Pouillon située juste en face, on ne peut qu'être dubitatif sur leur objectivité. Jusqu'en décembre 2016, par exemple, une exposition sur l'Orientalisme était proposée. Or, il s'avère qu'elle relevait plus de l'héritage colonial français qu'elle ne présentait objectivement et de manière réfléchie ce mouvement littéraire et pictural du XIX<sup>e</sup> siècle.

À partir des années 1960 et avec l'indépendance de l'Algérie arrivent dans le bassin méditerranéen les premiers Pieds-noirs qui s'installent à Marseille et aux alentours. Les événements culturels marseillais tendent à reproduire ce brassage culturel, comme le prouve le Babel Med Music Festival qui met à l'honneur les musiques du monde depuis treize ans maintenant. Il serait cependant intéressant de savoir quel public est ciblé dans ce festival et si des habitants défavorisés et/ou issus de ces cultures alors mises à l'honneur vont vraiment assister à ces concerts. Car il ne faudrait pas tomber dans une caricature de Marseille où le festival Babel Med consisterait en une représentation folklorique, fréquentée seulement par des bobos blancs en quête d'un peu d'exotisme.

Notons qu'une partie de la population, particulièrement celle issue des diasporas susnommées, n'a pas les mêmes attentes en termes de culture et semble peu s'investir dans ses formes conventionnelles et institutionnalisées. Par contre, on peut rencontrer de nombreux bacs de cultures potagères ou de fleurs dans les rues de la ville, des fresques murales et autres supports de *street-art*, des rassemblements autour des cultures culinaire ou musicale d'une région ; ce sont autant de témoignages d'un besoin d'expression bien moins conventionnel.

La définition même de la culture se trouve alors remise en question. Les événements tels que les concerts, les soirées dans les bars de la ville ou les manifestations culturelles et les différentes festivités ne doivent pas être les seules émanations de la culture mais celle-ci doit se retrouver plus largement dans la façon de vivre en général. La culture peut indéniablement en tirer bénéfice et en être valorisée.

Avant son accession au rang de CEC, Marseille a accueilli de nombreux événements internationaux à teneur culturelle. En 2008, elle a participé au projet porté par six villes portuaires dont Liverpool (alors CEC) et appelé « Cities on the Edge ». Il s'agissait d'un projet transversal mené entre ces différentes villes partenaires qui touchait des domaines artistiques très variés tels que des projets musicaux, filmiques, des performances, des conférences et des lectures. À titre d'exemple, citons pour la danse le Festival de Marseille, Marsatac, la Fiesta des Suds et le Festival Jazz des Cinq Continents pour la musique ainsi que les festivals cinématographiques tels que le Festival international de Cinéma de Marseille et Miroirs et Cinémas d'Afrique.

Depuis quelques années, on constate que l'art de vivre prend une place de plus en plus conséquente, que les gens font preuve d'un intérêt croissant pour l'art dans ses formes les plus quotidiennes, comme le montre le développement des *foodtrucks* et du *street-art*, par exemple. De nombreuses villes possèdent déjà leur festival axé sur ces mouvements urbains originaires des États-Unis, comme Grenoble et son *Street-Art Festival*. Pourtant, on aurait pu s'attendre à ce que ce soit Marseille qui ait la primeur de mettre en place le « premier festival de *street-art* en Europe », tant le quartier du Cours Julien est réputé pour ses devantures bariolées de fresques artistiques<sup>8</sup>.

À Marseille, ce sont donc des festivités pluridisciplinaires qui se déploient dans la ville, dont les principales concernent les arts canoniques. Quant aux villes alentour,

---

<sup>8</sup> Voir Annexe 2, p. 112

elles ne sont pas en reste puisque Aix-en-Provence a son Festival d'Art lyrique, Arles ses Rencontres de la Photographie et la Roque d'Anthéron son Festival de Piano.

Remarquons tout de même que si l'arrière-pays provençal est dans une catégorie plus classique, la ville de Marseille devrait en conséquence proposer des événements qui feraient écho à sa particularité. En s'inscrivant davantage dans une dynamique cosmopolite et ouverte sur le monde, elle ne devrait pas hésiter à faire preuve d'inventivité plutôt que de se complaire dans des formats festivaliers dont la forme est désormais bien connue et rebattue de ville en ville.

Marseille possède une grande richesse architecturale : le célèbre Palais Longchamp inauguré en 1869 ou le Palais des Arts qui, inauguré en 1864, devait servir de bibliothèque et accueillir l'École des Beaux-arts de Marseille, pour ne citer qu'eux. Ce dernier lieu accueille aujourd'hui le Conservatoire de musique, chorégraphie et art dramatique.

La ville n'est pas en reste sur le plan culturel puisqu'on peut y trouver de nombreux théâtres dont la Criée, l'ancienne halle aux poissons réhabilitée scène nationale en 1981, vingt six musées et une dizaine de salles de concerts principales, ainsi que de nombreux lieux alternatifs. Le Pôle Média de la Belle de Mai, établi dans l'ancien bâtiment de la manufacture des tabacs de Marseille, aux côtés du Pôle Patrimoine et de la Friche de la Belle de Mai, quant à lui est consacré au travail de l'image, du son et du multimédia. La ville abrite aussi le siège de chaînes d'information ainsi que de radios (régionale et plusieurs locales, comme Radio Grenouille).

La ville d'Aix-en-Provence située à proximité n'est pas à plaindre : plus de trente musées, des théâtres, ainsi que le « Pavillon Noir », un centre national de danse contemporaine. Un nouveau Conservatoire de musique a été construit à Aix-en-Provence par anticipation pour 2013.

À côté de cette richesse culturelle historique, on constate qu'en y regardant de plus près, le quotidien des habitants est souvent loin des événements institutionnalisés. Un mode de vie axé sur la « débrouille » se développe, soutenu pour cela par de nombreuses associations citoyennes qui ont créé un réseau dense au sein de la ville et dans ses alentours. Philippe Pujol, Marseillais de souche et Prix Albert-Londres 2014 pour ses articles « Quartiers shit », analyse de façon journalistique et sociologique le

fonctionnement des quartiers. Dans son livre sur les Quartiers Nord, il explique le fondement de cette façon de concevoir le travail, notamment pour ce qui est des populations les plus défavorisées. Ainsi, il dit :

À Marseille, les pauvres sont le cœur de la ville. Et dans cette économie informelle, on ne se préoccupe pas plus de savoir ce qui est autorisé ou pas. L'important ce sont les petits boulots pour tout le monde. Pas vraiment de l'entraide, plutôt un équilibre précaire pour donner une activité à tous et leur permettre d'exister et gagner quelques euros.<sup>9</sup>

Si, avant la Première Guerre mondiale, la ville est déjà partagée entre les riches au Sud et les plus pauvres au Nord, ce n'est que dans les années d'après-guerre que se développera l'immense partie de la ville que représentent les Quartiers Nord. Avec la guerre et l'Occupation, c'est le quartier du Panier, jugé « quartier criminel » par les nazis, qui est épuré.

Au cœur de la ville, on se retrouve toujours entre petites gens, Marseille étant une ville relativement pauvre où le centre-ville héberge les populations les plus défavorisées. Les habitants les plus aisés résidant dans les quartiers périphériques hormis bien sûr celui des fameux Quartiers Nord, qui, seul contre-exemple, suivent le modèle de la plupart des villes. André Donzel, sociologue, dit de Marseille qu'elle est une « métropole duale »<sup>10</sup>, car elle présente des écarts de revenus conséquents entre les habitants. Si la ville a un taux de pauvreté d'environ 25 %, allant même jusqu'à presque la moitié de la population dans les Quartiers Nord et 40 % en 2011, ce qui est comparable à Lille, Montpellier ou Lyon, on y trouve également de nombreuses grandes fortunes. Son modèle peut être comparé à celui des pays en voie de développement où les classes les plus extrêmes de la population se côtoient.

La stigmatisation des quartiers et du trafic de drogue arrive dans les années 60. Marseille a alors la réputation peu glorieuse de ville dangereuse et d'épicentre du banditisme à cause d'affaires sociales comme le cartel de la French Connexion et des multiples assassinats qui y sont perpétrés. Il est vrai que dès les années 30, le Milieu marseillais est actif, porté par des parrains corses ou marseillais, relais nécessaires d'un trafic organisé à l'international. Aujourd'hui, c'est le trafic de cannabis qui sévit dans les zones les plus défavorisées de la ville, faisant parfois dire à la presse que les quartiers sont des zones de non-droit gérés par la pègre. En effet, le seul regard que peut porter

<sup>9</sup> PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p.100

<sup>10</sup> DONZEL, André. *Le Nouvel esprit de Marseille*. L'Harmattan. 2014

l'international sur la ville est souvent marqué par la violence, comme c'était le cas il y a quelques années avec l'embrassement des banlieues. Les faits divers souvent relatés depuis une quinzaine d'années viennent corroborer cette réputation sulfureuse de Marseille. On peut cependant remarquer qu'on dénombre principalement des règlements de compte entre trafiquants et que, à part quelques cas recensés de vols, les agressions ne sont pas perpétrées directement envers la population. Pour faire barrage à ce sentiment d'insécurité, le département des Bouches-du-Rhône a été doté en 2012 d'une Préfecture de police ; avec Paris, c'est la seule ville en France qui bénéficie d'un tel dispositif.

Traditionnellement, le vote marseillais est contestataire et plutôt à gauche, mais il a changé pour s'ancrer à droite avec Jean-Claude Gaudin, l'actuel maire de Marseille, élu pour la première fois en 1995. À présent, on note une différence entre les Quartiers Nord populaires et les 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements qui votent majoritairement à droite. De façon plus générale, les quartiers historiquement communistes, comme la Belle de Mai, sont passés sous majorité socialiste, alors que les quartiers habituellement socialistes (comme les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements) se sont tournés à droite. Le suffrage marseillais n'est pas représentatif puisque sur les 850 000 habitants que comprend la ville, seulement 491 000 sont inscrits sur les listes.

Ainsi en 2014, date à laquelle s'effectue la quatrième élection consécutive de Jean-Claude Gaudin, on calcule que seulement 14 % des voix marseillaises ont permis son élection<sup>11</sup>. La langue de bois longtemps pratiquée par les représentants élus est sans doute la cause de l'abstention. Ce désintérêt de la politique est symptomatique du désenchantement de la population et trouve sans doute son fondement dans ce que la mauvaise gestion des organismes municipaux engendre au quotidien.

En réponse à un article de *L'Express* qui, lui, soulignait l'état de délabrement des écoles<sup>12</sup>, la Mairie rétorque qu'elle n'a pas de budget, alors que la rénovation du stade vélodrome a coûté plus de 200 millions d'euros. Corinne Vialle, syndicaliste et directrice d'école depuis trente ans, expose le problème en des termes clairs, qui semblent aller à l'encontre des politiques publiques prônant l'égalité des chances dans le milieu scolaire :

Marseille est la seule ville de France où, faute de places, on ne peut

---

<sup>11</sup> D'après PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p.192

<sup>12</sup> AFP. « Écoles marseillaises : l'État s'empare du dossier et promet des travaux "au plus tôt" ». *L'Express*. 5 février 2016.

pas scolariser certains élèves pendant plusieurs semaines, après chaque rentrée. La ville manque cruellement de volonté pour ses 73000 élèves.<sup>13</sup>

Jean-Claude Gaudin, comme une réponse, se vante d'avoir « doublé le forfait dédié aux écoles privées », ce qui creuse encore l'écart entre les dotations du public et celles du privé et qui ressemble à s'y méprendre à un racisme de classe. D'un point de vue professionnel, grâce aux subventions octroyées aux établissements scolaires privés, force a été de constater qu'en tant que chargée de diffusion pour la compagnie du Dromolo, mes chances de décrocher des contrats ont été multipliées lorsque nous avons fait le choix de démarcher également les collèges privés, même si le spectacle *Les Aventures du marin Ulysse* avait été pensé au départ pour des enfants du primaire. Lors des rencontres avec l'équipe enseignante, nous n'avons jamais eu de discussion au sujet du tarif de nos prestations, ce qui était presque toujours le cas quand nous nous adressions à des établissements publics.

Fourmillant d'associations, la ville est très militante aujourd'hui encore. Cet état d'esprit remonte au Moyen Âge, Marseille ayant toujours refusé dans son histoire de se soumettre à l'autorité royale. Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV tentait de régler ce problème de rébellion permanente en surveillant les institutions marseillaises et en soumettant la ville à une occupation militaire dont les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, construits à cette époque, sont encore des témoignages. Cette idée que des lieux emblématiques de la ville aient été bâtis pour répondre à une problématique sociale est intéressante et nous rappelle cette question posée par Françoise Taliano – des Garets, professeure d'histoire contemporaine à Science Po Bordeaux : « Les politiques culturelles donnent elles l'impulsion au changement ou réagissent-elles au changement ?<sup>14</sup> ».

On assiste donc à un phénomène de gentrification voulue par les politiques eux-mêmes, comme le confie Christian Pellicani, ancien élu communiste à la Ville « Jean-Claude Gaudin travaille à changer la population de Marseille en expropriant les gens par le prix : la gentrification est son objectif [...] »<sup>15</sup>. Le fait que le centre-ville ne soit plus réservé qu'aux populations aisées pose inévitablement un problème car les plus défavorisées n'auront bientôt plus l'opportunité de pouvoir s'installer en centre-ville. Cette mixité souhaitable n'est pourtant pas encouragée ; au contraire, les populations les

<sup>13</sup> D'après PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p. 204

<sup>14</sup> Séminaire « Les Capitales européennes et la culture depuis 1945 ». Paris, décembre 2015.

<sup>15</sup> D'après PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p. 241

plus pauvres ne se sentent pas soutenues dans cette démarche. Depuis plus de quinze ans, Jean-Claude Gaudin fait de sa politique publique un instrument d'exclusion sociale, nourrie de racisme : « Le Marseille populaire, ce n'est pas le Marseille maghrébin, ce n'est pas le Marseille comorien. Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. »<sup>16</sup> Le fait est là, on préfère les étrangers en banlieue, dans des quartiers qui ressemblent à des ghettos, plutôt que dans le centre-ville de Marseille.

Pour beaucoup de personnes il existe une caractéristique qui frappe de prime abord et dont il faudrait faire abstraction pour profiter pleinement de tout ce que la ville a à offrir. Il est surprenant en effet qu'une ville si répugnante, avec ses détritiques qui jonchent les rues malgré les énormes containers-poubelles, ses rats et ses cafards qui font partie de la faune locale, ses bâtiments décrépis et l'odeur d'égout et d'urine qui y flotte, qu'une ville si sale soit si attrayante à la fois.

Comme l'a écrit Nicolas Colin dans son article intitulé *Le logement, grand oublié de la présidentielle*<sup>17</sup>, le logement est un des facteurs influant sur l'économie, car dit-il : « Il absorbe une part gigantesque de notre épargne, qui n'est de ce fait pas investie dans des activités à plus forte valeur ajoutée ».

Qui plus est, avec l'augmentation du prix des loyers, il est de plus en plus difficile de se loger en centre-ville dans la plupart des villes, qui, au contraire de Marseille, présentent des banlieues moins chères que le centre-ville. Or, souvent les emplois se trouvent dans la ville même, ce qui entraîne une situation inégalitaire entre les demandeurs d'emplois résidant en ville et ceux incapables de s'offrir un logement ailleurs qu'en banlieue. Ainsi, la personne qui habite à proximité aura plus de chance de se voir offrir l'emploi, ce qui prouve bien, comme l'avance Nicolas Colin, que « Le logement est aujourd'hui le principal facteur de creusement des inégalités dans les pays développés ».

Il est de notoriété commune que Marseille est une ville assez pauvre dans son ensemble ou, au moins, une des villes où les inégalités sont les plus marquées. Cette gentrification avérée présente un danger perfide car, si elle se poursuivait, elle entraînerait une précarité encore plus grande et un désintérêt encore plus global de la culture.

---

<sup>16</sup> *La Tribune*, décembre 2001

<sup>17</sup> COLIN, Nicolas. « Le logement, grand oublié de la présidentielle ». *L'Obs*, février 2017

On ne peut en effet raisonnablement pas espérer que des ménages qui ont du mal à équilibrer leurs fins de mois puissent envisager d'aller au théâtre, acheter des livres ou aller voir des concerts. Leur priorité ne sera pas culturelle mais concernera les dépenses matérielles indispensables, telles que payer les factures, nourrir la famille et apporter les soins de base sur le plan sanitaire. Si par chance de l'argent est mis de côté, c'est souvent pour que les enfants aient des cadeaux aux fêtes ou pour leur payer des vacances. D'après l'Insee, pour un ménage ayant un revenu médian de 2 400 € par mois, 228 € (soit 9,5%) sont dédiés à la catégorie « loisir, éducation, culture ». Or une fois enlevés les frais de restauration scolaire ou l'achat de matériel scolaire – néanmoins aidé par des bourses d'environ 350 € – la part effectivement dédiée à la culture reste minime, voire est inexistante.

Marseille est unique même si elle a cette spécificité d'être une ville portuaire qui sont, par définition, ouvertes au monde. Cet état géographique a, selon Françoise Taliano – des Garets, spécialiste de la question, des répercussions sur la façon dont sont considérées les villes portuaires, le regard que l'on porte sur elles et sur l'ailleurs vers lequel elles s'ouvrent.

Ses recherches concernant les représentations des villes portuaires européennes s'intéressent à la représentation que l'on s'en fait et étudie également les politiques culturelles urbaines et la participation des villes dans un « projet européen », ce qui a permis « de faire progresser l'histoire culturelle de ces « villes-monde » dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours dans un contexte de partition puis d'élargissement européen et de mondialisation.<sup>18</sup> »

Selon la chercheuse, on assiste depuis les années 1980 à un étirement du champ culturel qui se développe dans des nouvelles directions moins conventionnelles. On pourrait prendre comme exemple la culture populaire extrêmement dynamique à Marseille. Cette vision globale que défend Françoise Taliano – des Garets est la même que celle que je souhaite appliquer à la ville :

L'élasticité de la notion nous oblige donc à ne pas rester focalisés sur la haute culture, et nous aborderons les pratiques, les institutions, les représentations sous le prisme de la massification culturelle. Pour ce qui est des politiques publiques, la culture a eu tendance dans les

---

<sup>18</sup> D'après la rubrique « annuaire » du site Internet du Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle. Université Paris 1.



dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle et au début du suivant à se diluer dans des politiques plus larges de développement urbain. En effet, les politiques culturelles se déclinent aujourd'hui volontiers sur le mode de l'aménagement urbain (restructuration urbaine à partir de friches artistiques), du tourisme (labellisation UNESCO, événementiel). De même la culture a-t-elle à voir avec ce que l'on nomme « économie créative », ou encore « développement durable ». Cette tendance à la dilution ne peut que retenir l'attention du culturaliste qui trouvera intérêt à en démonter les mécanismes, à en expliquer les causes et les conséquences<sup>19</sup>.

Cette position fait du « culturaliste » un chercheur urbain et en effet, il semble logique que la culture émane du peuple et de son lieu de vie, ou au moins que la culture entre en discussion avec l'environnement dans lequel elle s'exerce. Nous allons donc à présent nous pencher sur le dispositif des CEC et voir comment celui-ci s'est confronté à Marseille.

## 2. Présentation du dispositif

### ■ Histoire des CEC

Avec cette étude, nous cherchons à mettre en évidence le fait que l'Europe a contribué au brassage culturel, au déplacement de personnes et d'idées. « Les deux dimensions de la ville, matérielle et sociale, interagissent pour donner naissance à différentes villes imaginées, celles qui sont dans nos mémoires et nos rêves » écrit Lluís Bonet<sup>20</sup>, chercheur dans le domaine de l'industrie culturelle à l'Université de Barcelone.

C'est ainsi qu'en 1985 la Grèce et la France se rencontrent par l'intermédiaire de leurs ministres de la Culture, respectivement Mélina Mercouri et Jack Lang. En lien avec la gouvernance de Jack Lang – toujours très expérimentale – ils décident de fonder le projet des « Villes européennes de la Culture », afin de rapprocher les Européens. Pour mettre en avant la diversité culturelle du continent européen, une ville autre que la capitale gouvernementale de son pays est désignée chaque année comme CEC par le Conseil de l'Union européenne. Elle a ainsi l'opportunité de porter sur le plan européen les valeurs propres à la culture nationale de son pays. Le principe du dispositif est que,

<sup>19</sup> TALLIANO-DES GARETS, Françoise. Introduction du séminaire *Les Capitales européennes et la culture depuis 1945 : Berlin, Londres, Madrid et Paris*, Comité d'Histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Sciences Po Bordeaux. 2015

<sup>20</sup> BONET, Lluís. *Ibid*

durant une année civile, une ville européenne se doit d'organiser de nombreuses manifestations culturelles sur son territoire, afin d'en révéler les richesses. On imagine que cette tâche nécessite un engagement énorme en amont à des niveaux divers et variés.

La Commission européenne soutient le programme et il lui revient de rédiger le Rapport d'évaluation. Elle doit analyser si les objectifs ont été atteints ou non par les villes et elle doit exposer ses conclusions au terme de la nomination.

Le cadre d'évaluation ainsi que la méthodologie du rapport de la Commission européenne va poser problème à partir de 2019, moment où les villes devront elles-même procéder à leur auto-évaluation, ce qui nous laisse entrevoir un questionnement concernant l'objectivité. Car si maintenant ce rapport est mené et rédigé par des personnes indépendantes vis-à-vis des villes (dans le cas de Marseille, le rapport d'évaluation a été rédigé par l'entreprise Ecorys, un groupe de consultants en économie), ce qui garantit une relative neutralité, les villes nommées CEC pourront modifier leurs objectifs *a posteriori* lors de l'écriture du rapport d'évaluation de l'année précédente pour les rendre conformes à ce qui a effectivement été réalisé. En effet étant plus directement impliquées dans le déroulement des festivités, rien ne les obligera à répondre aux attentes d'une quelconque autorité puisque le rapport signale que :

L'évaluation et sa méthodologie ont été conçues de façon à satisfaire aux exigences de la base légale, qui requiert « une évaluation externe et indépendante des résultats atteints par la manifestation "Capitale européenne de la culture" de l'année précédente ». Bien que cette évaluation soit principalement destinée à analyser les titres 2013 au regard des objectifs et critères établis dans la décision de 2006 (la base juridique en vigueur au moment de leur désignation officielle), l'évolution du contexte politique des CEC et les modifications apportées à la base légale sont prises en considération à chaque fois que possible.<sup>21</sup>

Il s'agit donc de satisfaire aux exigences de la « base légale », autrement dit, de prendre en compte les recommandations faites par la Commission européenne lors des réunions de préparation qui prennent place respectivement deux ans et huit mois avant l'ouverture des festivités. Le terme « à chaque fois que possible » interroge aussi puisqu'il n'est expliqué nulle part quel est le cadre posé ni quelles en sont les exceptions.

<sup>21</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p.12

Il semble que la possibilité d'effectuer une recommandation ou non reste à l'appréciation du jury.

Le dispositif des CEC est perçu comme un tremblement de terre à l'échelle d'une ville, qui se voit alors transformée pour accueillir une foule d'événements et de personnes tout au long de l'année de sa nomination. Si le dispositif est avant tout culturel, ce serait une erreur de croire que ce domaine seulement entre en compte. En effet gravitent autour de la culture les questions d'urbanisme, de tourisme, mais également de gestion globale d'une mégalopole comme Marseille. L'année 2013 et sa préparation a soulevé beaucoup de questions relevant du social, telles que les divergences comportementales, l'éducation culturelle, l'utilisation ou l'abandon des infrastructures existantes et la pertinence d'implanter de nouveaux pôles dynamiques dans la ville.

#### ■ L'année 2013

En 2013, deux villes européennes ont été nommées CEC. C'est le cas de Košice en Slovaquie et de Marseille, dans l'actuelle région française Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les retombées culturelles que ce titre a pu apporter à Košice au quotidien pour ses habitants sont difficiles à évaluer du fait de son éloignement géographique et de la barrière linguistique qui nous empêche de recueillir des témoignages spontanés. Marseille devient alors en 2013 la deuxième ville française à obtenir le titre, après Lille en 2004. Du fait de leur différentes identités, nous avons pris le parti de ne pas faire d'étude comparative entre Lille et Marseille, même si certaines idées peuvent être intéressantes à exploiter quelque soit la ville.

Voyons quels ont été les moyens mis en œuvre et quels bénéfices Marseille a pu tirer de sa nomination. Sous l'impulsion du dispositif, c'est une zone étendue qui se voit en lice : au-delà de la simple ville portuaire, c'est bien la région toute entière de Marseille-Provence qui est concernée. En comparaison avec le territoire de Košice, celui de Marseille-Provence est très vaste. Cette grande agglomération urbaine compte 1,8 million d'habitants. Il s'avère difficile de trouver une identité cohérente à la région de Marseille-Provence, tant elle regroupe des territoires hétérogènes. Cette zone englobe beaucoup de villes et de communes des Bouches-du-Rhône telles que Martigues, Istres,

Gardanne, Aix-en-Provence, Aubagne, Salon-de-Provence et Arles.

La grande étendue de la zone géographique présente des avantages. Les petites villes qui ne seraient pas capables par elles-mêmes d'accueillir un événement tel que la CEC peuvent alors participer au dispositif dans le cadre du regroupement. Ceci leur donne l'occasion de rayonner sur le plan international en portant des événements gigantesques.

Mais les inconvénients existent également. L'organisation de MPCC 2013 en a été plus complexe et la gestion plus délicate. La ville a notamment demandé le renfort d'organiseurs parisiens, comme Bernard Latarjet, alors qu'elle disposait sur place de personnes compétentes, comme Jean-François Chougnat qui l'a remplacé par la suite à la tête de MP 2013. Il a aussi été reproché à Marseille par quelques médias de reporter sur le plan inter-communal un certain pouvoir organisationnel, allant de pair avec des décisions importantes, plutôt que de les prendre en charge.

Si le fait de combiner de nombreuses communes pour créer la zone géographique de MPCC 2013 aide au travail organisationnel en amont, qui est lui-même issu de la collaboration des « territoires partenaires », on peut aussi questionner la bonne entente des différentes parties prenantes. Arguant de la lourdeur des contraintes budgétaires engendrées par un tel projet (plus de 7 millions d'euros sont nécessaires pour honorer la taxe d'adhésion à l'association MP 2013), Toulon s'est retiré du projet deux ans avant l'ouverture des festivités, semble-t-il pour affirmer son autonomie face à Marseille, grande métropole.

Le rapport de la Commission dans son tableau des objectifs du projet « Les ateliers de l'Euro-Méditerranée »<sup>22</sup> nous indique les changements majeurs que Marseille a connus jusqu'en 2013 pour préparer la métropole culturelle. Ils concernent principalement l'urbanisme et peuvent parfois, comme c'est le cas pour l'investissement dans le MuCEM, représenter un choix pécuniaire lourd de conséquences qu'il va ensuite falloir rentabiliser. Or la construction d'un lieu culturel ne provoque pas nécessairement de changement dans les mentalités et les habitudes culturelles de la population locale.

Pour investir ces nouveaux espaces dédiés à la culture, il est souvent nécessaire de pratiquer une médiation culturelle, ou, encore mieux, de questionner les usagers eux-

<sup>22</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p. 73

mêmes à propos des changements qu'ils souhaiteraient pour leur ville. Comme l'analyse Yves Michaud, philosophe spécialiste d'esthétisme et des questions de violence sociale :

Du côté des choses qui empirent, il y a tout simplement le fait, reconnu par toutes les enquêtes de la direction des études et de la prospective (DEP) du ministère de la Culture lui-même, que la démocratisation échoue. La haute culture, pour autant qu'elle soit encore définissable, ne touche pas plus les couches populaires qu'avant et même moins. Cela vaut aussi bien pour la haute culture au sens le plus traditionnel (*Le Cid*) que pour la haute culture avant-gardiste (Buren). Par rapport à la haute culture traditionnelle, le public décroche. Quant à la haute culture d'avant-garde il la déteste ou la raille comme une supercherie.<sup>23</sup>

Lorsque l'on demande à Alèssi Dell'Umbria, réalisateur et essayiste marseillais, qui a récemment publié un ouvrage intitulé *Histoire universelle de Marseille, de l'an mil à l'an deux mille*, de quoi selon lui, l'opération MPCC 2013 a été emblématique, il répond :

D'une volonté de transformer les centres villes de toute l'Europe en autant de Disneylands culturels. C'est encore plus flagrant dans le cas précis de Marseille, vu que MP 2013 est un accélérateur de Euromed. La logique de tout ça, c'est que la ville soit pensée comme une valeur marchande : non la ville réelle, qu'on ne veut plus voir, mais le spectacle de la ville ; non la ville habitée, dont on ne veut plus, mais la ville visitée. MP 2013 est une opération de marketing visant, à travers diverses animations, à vendre un produit culturel global qui s'appelle « Marseille ».<sup>24</sup>

Ainsi, et nous y reviendrons plus tard, c'est une problématique relevant de l'urbanisme et du social qui s'est opérée à Marseille lors de son accession au rang de CEC, plus que de la culture elle-même. Les moyens mis en place relèvent d'une volonté de rentabilité marketing plutôt que d'une démarche humaniste en lien avec l'idée de transmission et d'éducation culturelles.

#### ■ Déroulement et financements

Rappelons le processus d'élection d'une ville au sein du dispositif mis en place en 1985, et voyons comment ce fonctionnement a été légèrement différent en ce qui concerne Marseille.

---

<sup>23</sup> MICHAUD, Yves. *Précis de recomposition politique*. Paris : Ed. Climats. 2006

<sup>24</sup> JOURNAL CESAR. « Marseille-Provence 2013, l'opération marketing ». *Médiapart*.

Une ville est proclamée CEC quatre ans avant qu'elle ne le devienne effectivement, ce qui lui laisse le temps nécessaire pour se préparer, s'adapter, se transformer. Sélectionnée puis encadrée par le Conseil de l'Union européenne avec l'aide du jury composé d'experts culturels, la ville est conseillée et accompagnée dans ses choix.

Dans le cas de Marseille, la ville a su dès 1999, soit quatorze ans en avance, qu'elle avait une chance d'être en lice pour le titre de CEC, ce qui lui a permis d'anticiper activement sa transformation afin d'être en mesure d'accueillir des événements d'envergure. L'association Marseille-Provence 2013, quant à elle, a été officiellement créée en 2007, et organise des réunions tous les deux mois depuis sa création, dans le but de préparer la région pour 2013.

Au bout de ces quatre années qui sont normalement prévues pour effectuer le suivi en conseil culturel, le jury prend la décision d'accorder ou non sa recommandation à la Commission. De ce verdict dépend l'attribution du prix Méлина Mercuri à la ville. D'une valeur de 1,5 millions d'euros, financé par « Europe créative », un dispositif culturel de l'Union européenne, il contribue à la mise en place du projet culturel de la ville sélectionnée.

Le dispositif est financé en grande partie grâce à des fonds publics, mais il s'avère que Marseille a également reçu des « contributions généreuses du secteur privé »<sup>25</sup>, à savoir 15 millions d'euros récoltés auprès de 207 entreprises, en plus de près de 2 millions d'apport en nature<sup>26</sup>. Le budget alloué à Marseille pour créer cet événement de 2013 s'élève à plus de 96 millions d'euros. Le tableau suivant expose l'origine des financements<sup>27</sup>:

---

<sup>25</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. pp. 14-17

<sup>26</sup> CCIMP. *Impact – MP2013*, numéro 3, février 2014, p.2

<sup>27</sup> Cour des Comptes PACA, à partir des comptes financiers de MP 2013 et de données relatives aux subventions fournies par l'association en février 2014

<b>Origine</b>	<b>Montants (en M€)</b>	<b>%</b>
Collectivités locales	62,6	64,8
Etat	12,8	13,3
Union européenne	2,9	3,0
Mécénat/partenariat	15	15,6
Billetterie	1,1	1,1
Ventes annexes	2,2	2,2
<b>Total</b>	<b>96,6</b>	<b>100</b>

Avec ce budget, un vaste programme s'est mis en place en 2013 dans la ville et son arrière-pays, dont le découpage de la nouvelle région témoigne de la volonté des politiques et des organisateurs de faire de MPCC 2013 un événement européen. L'année Capitale à Marseille est composée de trois temps forts, appelés « épisodes » par l'organisation elle-même :

- « Marseille-Provence accueille le monde »
- « Marseille-Provence à ciel ouvert »
- « Marseille-Provence aux mille visages »

Ce fractionnement chronologique renferme pour chaque étape une partie muséale, ainsi que d'autres manifestations relevant du spectacle vivant, mais également du mode de vie au sens plus large (gastronomie, transports, etc.). Une partie de ces dernières manifestations a provoqué un dialogue direct avec la population qui était amenée à déambuler, voire à participer à ces activités.

Avec ces appellations, on sent une volonté de faire de Marseille-Provence un territoire ouvert sur le monde, ou au moins sur la Méditerranée, conformément aux exigences prévues dans le contrat que toute ville nommée CEC se doit d'honorer.

L'émulation autour du projet des CEC porté par Marseille en 2013, révélatrice du désir d'ouvrir la ville à l'international, ainsi que de travailler de façon collégiale avec des artistes étrangers, est rappelée par l'ancien directeur du projet, Bernard Latarjet :

L'enjeu de coopération artistique entre l'Europe et les pays de la Méditerranée est le fondement même du projet. [...] Nous sommes partis du constat qu'au sein des coopérations entre l'Europe et la Méditerranée, les échanges culturels (notamment la création contemporaine) étaient un maillon faible. Marseille doit devenir une plateforme d'accueil et de partage pour les artistes vivants du pourtour méditerranéen, et ce, dans l'ensemble des disciplines artistiques. Tout le programme repose sur cette idée de « Partage des midis », qui est en quelque sorte le « sous-titre », le fil rouge qui traverse toute la programmation : c'est donc très concret !<sup>28</sup>

Penchons-nous plus en avant sur le dispositif « Le Partage des Midis » et tâchons d'expliquer en quoi il consiste. C'est un ensemble d'ateliers, d'expositions et de projets « participatifs » comme des rencontres qui ont pour but de rappeler la place de la cité phocéenne au sein de la Méditerranée. Cet axe international s'intéresse à l'histoire, la religion, les valeurs et l'humanité, en plus de questionner les rapports induits par la géographie, avec une exposition *Le Partage de l'Eau*. De plus, de nombreuses collaborations ont eu lieu avec d'autres pays méditerranéens, européens ou non, comme le stipule le « Barcelona Process » (« Processus de Barcelone »), visant à rapprocher les peuples à travers notamment des actions culturelles, sociales et humaines permettant alors de mieux comprendre l'autre et sa façon de vivre, ainsi que de favoriser le partenariat entre les différentes sociétés civiles qui le composent.

Déjà dans son dossier de candidature, l'association MP 2013 sous-entendait que faire accéder Marseille au rang de CEC était une opportunité à « saisir pour faire progresser le 3<sup>e</sup> volet du processus de Barcelone »<sup>29</sup>.

Mais on peut se demander si cette volonté de raconter la Méditerranée et ses cultures est bien réelle ou si son but n'est pas publicitaire. Parfois, le travail de recherche concernant certaines expositions du MuCEM ou du Musée Regards de Provence est soumis à la polémique. Comme le souligne également Nicolas Maisetti, les manifestations en lien avec la Méditerranée ont été un fiasco :

Pour l'opération Capitale, on se souvient du problème de visa pour les artistes, en particulier ceux qui devaient participer aux Ateliers de la Méditerranée. On se souvient aussi de la polémique autour de l'exposition consacrée à Albert Camus, des positions de Maryse Joissains récusant Benjamin Stora, de Michel Onfray débarquant, des

---

<sup>28</sup> PISCOPO – REGUIEG, Sandro. « Bernard Latarjet : ombre et lumière de Marseille-Provence 2013 ». *Le blog de Marseille-Provence 2013. Télérama*.

<sup>29</sup> Association Marseille-Provence 2013. *Dossier de candidature*. p. 11



ayants droit de Camus au milieu, et d'une exposition réduite à un format qui n'avait rien à voir avec l'ampleur de l'ambition de départ.<sup>30</sup>

Cette exposition qui se voulait un événement phare de l'année Capitale a considérablement revu ses ambitions à la baisse, laissant la rétrospective organisée à l'occasion du centenaire de la naissance d'Albert Camus ne devenir plus qu'une « bande annonce »<sup>31</sup>, d'après les propos même du scénographe, Yacine Aït Kaci. Quant au choix du lieu, il pose problème selon le spécialiste José Lenzini :

Il y a 36 000 communes en France, Aix était vraiment la dernière où cette exposition devait avoir lieu, avec un maire ouvertement "Algérie française" et où les rapatriés les plus extrémistes ont pignon sur rue ; il aurait fallu une ville moins bourgeoise et surtout plus cosmopolite, multiculturelle...<sup>32</sup>

Quand on entend ces propos, on se questionne alors sur la raison qui a poussé à choisir Aix-en-Provence pour héberger l'exposition. Une ville comme Marseille aurait mieux convenu à la personnalité de l'auteur. Peut-être est-ce juste parce que la ville d'Aix possède le fonds Albert Camus. Quoi qu'il en soit, cette exposition aura fait couler beaucoup d'encre, et aura provoqué un important tapage médiatique. Son organisation rocambolesque et son esthétique ultra-contemporaine semblent disproportionnées par rapport au contenu pour le moins succinct de la rétrospective.

De façon plus générale, la communication autour de MPCC 2013 était énorme, puisqu'elle représente un budget global de 16,3 millions d'euros selon les documents publiés par l'association MP 2013 (et un peu plus de 14 millions d'euros d'après le calcul de la Chambre régionale des Comptes). De même, la contre-communication, celle qui dénonçait les abus du dispositif et ses conséquences sur le quotidien des Marseillais, était omniprésente. Il est cependant impossible de la budgétiser. En effet, elle utilise souvent pour s'exprimer des moyens gratuits plutôt qu'un plan de communication dispendieux.

Mue par l'idée qu'il ne faut pas laisser uniquement s'exprimer l'équipe de communication de MP 2013, mais qu'une voix citoyenne éthique doit également se faire entendre, c'est à travers des moyens populaires par excellence (des graffitis, des

---

<sup>30</sup> D'après la conférence évaluative tenue en 2015, et dont les propos ont été retranscrits sur le site <http://www.pensonslematin.fr/deux-ans-apres-mpcc2013-quen-reste-t-il/>

<sup>31</sup> DOUBRE, Olivier. « Albert Camus à Aix-en-Provence: une exposition au rabais ». *Politis*.

<sup>32</sup> *Ibid.*

fanzines, des capsules vidéo, des rassemblements, etc.) qui relèvent souvent de la débrouille et de l'échange de services que cette opposition au projet s'est exprimée. Comme nous nous pencherons plus tard sur le OFF de l'année Capitale, citons dès à présent quelques exemples. Si la contestation populaire était palpable et visible à travers des rassemblements et graffitis critiques « Capitale du Capital », de nombreuses institutions marseillaises ont également affiché leur colère, allant parfois jusqu'à placarder leur devanture de slogans hostiles. C'est le cas du WAAW (What An Amazing World), ce « bistrot » auquel s'affilie également un média chargé de recenser les événements culturels de la ville et qui se dit être « un haut-parleur culturel à Marseille ». Le lieu présente chaque année une devanture différente et sur celle de 2013, on pouvait voir que c'était l'année de la « Caca pipi tale de la culcul ture<sup>33</sup> ».

Le rapport final de la Commission européenne parle d'une « grande valeur ajoutée européenne » grâce à « des actions à forte dimension transnationale ou multilatérale »<sup>34</sup>, alors qu'en réalité la plupart des événements marquant et relatés dans la presse se sont passés à Marseille. La majorité des travaux a surtout été réalisée sur des infrastructures marseillaises et non pas dans la grande région provençale.

Nous allons considérer maintenant ce qui a été accompli dans la cité phocéenne en analysant certains projets tels que le MuCem ou celui de la Cité des Arts de la Rue.

---

<sup>33</sup> Voir Annexe 3, p. 112

<sup>34</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p.19

## II . Application à Marseille

### 1. Quelques projets

Dès 1995, moment de la mise en place du « Processus de Barcelone », la ville sent qu'elle va devoir se doter de nouvelles structures pour relancer son attractivité et permettre cette circulation de biens qui en découle. Si nous expliquerons plus tard dans ce travail en quoi consiste exactement le projet EuroMéditerranée, ce qui nous importe à présent est de montrer à quel point il se mêle à d'autres chantiers mis en œuvre au moment de l'année Capitale de Marseille. En effet EuroMéditerranée est sans conteste un des projets initiateurs du développement de la façade maritime de la cité phocéenne.

En nous penchant sur quelques exemples de projets, nous aurons l'occasion de questionner les rapports qu'entretiennent la mégamachine de MPCC 2013 et la vie associative, artistique et culturelle foisonnante de la ville de Marseille.

#### ▪ Le MuCEM

Le MuCEM a ouvert ses portes en juin 2013 et est à ce jour le premier musée d'envergure nationale en dehors de Paris. D'ailleurs le but de ce musée était de délocaliser le Musée National des Arts et Traditions Populaires (MNATP) de la capitale pour l'installer dans la deuxième ville de France, tout en supervisant sa création depuis Paris. C'est peut-être à cause de ce chantier dédoublé qu'il a fallu attendre treize ans avant que l'ouverture du MuCEM soit effective, ce que la Cour des Comptes qualifie de « gestation laborieuse ». Et une fois le musée marseillais ouvert, la Cour des Comptes juge que le MuCEM n'offre qu'une "faible visibilité" à "l'héritage du MNATP", entendant que la gestion des collections est difficile de par sa délocalisation. Nous pouvons facilement mettre en parallèle la citation d'Yves Michaud concernant l'art contemporain (p.44 de ce travail) et les critiques de certains visiteurs déçus du fond, comme de la forme :

C'est simple il n'y a RIEN à voir du côté de l'expo permanente. Les civilisations européennes sont (mal) traitées en trois coups de louches qui se résument à une présentation des monothéismes comme si ces

religions représentaient les "civilisations", trois maquettes, une projection vidéo, quelques instruments de mesure, une bizarrerie en verre et fioles et une demi-douzaine de croûtes ... C'est bouclé en 20 minutes si on est passionné. D'aucuns s'enthousiasment pour "le cadre", d'autres pour "l'architecture", d'autres pour "le pont" c'est à dire pour tout sauf le musée, les civilisations européennes et les civilisations méditerranéennes ... : l'architecte a commis une vieille télévision noir et blanc dans une boîte ajourée pour épater le populo. [...] Une escroquerie.<sup>35</sup>

Pour ce qui est du fond, je partage personnellement l'avis donné plus haut, car il est vrai que les expositions ne sont ni très fournies ni bien référencées. Lors de ma visite, les cartels succincts quant au contenu et en partie abîmés, ne permettaient pas d'obtenir des informations claires et étayées. Le fléchage des expositions, labyrinthique, amène le visiteur à ne plus se retrouver dans les différents niveaux du bâtiment et les informations contradictoires données par le personnel conduit à ne plus savoir où aller pour trouver l'exposition à visiter. Quand on accède enfin à celle-ci, l'organisation parfois étrange et confuse ne relève ni de la chronologie ni de la thématique.

Pourtant, le Rapport d'activité stipule que « 97 % des visiteurs se déclarent 'satisfaits' ou 'très satisfaits' de leur visite », sans pour autant expliquer clairement sur quels critères repose cette satisfaction ni si cela a un rapport avec la qualité des expositions. Le Rapport évoque le fait que « les principaux indicateurs de satisfaction » ont subi une progression entre 2014 et 2015. Ces indicateurs sont « l'accueil », « les services proposés » (catégorie très vague dont on ne peut expliquer la nature) et « la signalétique »<sup>36</sup>.

Mais ce qui marque surtout les visiteurs du MuCEM, c'est son architecture imposante. Si celle-ci trouve des partisans, certains considèrent que la forme architecturale pensée par Rudy Ricciotti est trop contemporaine pour être juxtaposée au front de mer et au quartier historique du Vieux-Port. D'autres saluent au contraire ce parti-pris, ce qui nous rappelle qu'en termes d'art comme d'architecture, le contemporain ne provoque jamais d'avis en demi-teinte : on adore ou on déteste. En tout cas, ce bâtiment gigantesque attire la curiosité puisque déjà un an après son ouverture, il avait reçu 2,6 millions de visiteurs, une tendance qui va cependant en diminuant. En effet, d'après le Rapport d'Activité 2015 du MuCEM, près de 1,5 million de visiteurs ont été

<sup>35</sup>Avis trouvé sur le site Trip Advisor, publié le 21 mai 2017.

<sup>36</sup> PISCOPO-REGUIEG, Sandro. *Rapport d'Activité 2015. MuCEM* p. 22

accueillis sur le site, pour seulement un tiers d'entrées aux expositions<sup>37</sup>. Peut-on alors saluer l'attrait qu'exerce le MuCEM, quand on sait que la majorité des personnes ne viennent pas pour le musée, mais pour le point de vue sur la mer qu'offre le lieu.

Quoi qu'il en soit, la naissance du bâtiment aura été laborieuse. La livraison effective du lieu accusera un retard de cinq ans, puisque l'ouverture était initialement prévue en 2008, avant d'être repoussée à 2010, pour finalement se réaliser en 2013. Cette procrastination a également eu des conséquences sur le plan financier. Ainsi la facture a subi une augmentation douloureuse. Le budget estimé de 88,1 millions d'euros est alors passé à 160,2 millions d'euros. Pourtant, dans son rapport de 2015, la Cour des Comptes pointe du doigt les problèmes d'estimation des frais de fonctionnement et d'entretien du gigantesque bâtiment. Elle remet également en cause le choix d'un partenariat public-privé (PPP) pour lequel le MuCEM paye un loyer de plus de 3 millions d'euros par an. À l'heure qu'il est, on peut d'ores et déjà constater des traces de rouille ainsi que quelques défauts comme des fissures dans les murs ou des panneaux de bois abîmés dans la cour. Sans doute ces dommages sont-ils liés en partie à l'affluence ?

Aujourd'hui, le MuCEM est l'un des musées les plus visités hors de Paris. Cet état de fait, certes, permet de relativiser quelque peu le coût de sa construction qui a fait appel à un matériau innovant : le béton fibré à ultra hautes performances. Mais en aucun cas il n'excuse les quelques défauts de construction, d'entretien ou de fléchage, au contraire. Avec une telle affluence, il serait judicieux, voire indispensable, de soigner l'image donnée aux visiteurs.

Si le MuCEM constitue l'une des réalisations phare de MPCC 2013, d'autres projets de rénovation urbaine ont aussi vu le jour. C'est par exemple le cas du Musée des Beaux-arts de Marseille, situé au cœur du Palais Longchamp, ainsi que du Musée d'Histoire naturelle de Marseille qui ont été rénovés. La « Villa Méditerranée » est devenue le nouveau Centre Régional pour la Méditerranée (CeReM), le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), quant à lui, a été déplacé dans un nouveau bâtiment.

D'après le site d'EuroMéditerranée, les friches industrielles et commerciales de l'ancienne usine des tabacs de la Seita : la Belle de Mai, est devenue la « deuxième

---

<sup>37</sup> Plus exactement 1 465 568 personnes sur le site, pour 495 023 entrées aux expositions. *Ibid*, p.18

filière nationale d'entreprises de production et de diffusion de programmes audiovisuels, musicaux et interactifs<sup>38</sup>». La Tour-Panorama, lieu d'exposition situé sur le toit de la Friche, a été remise au goût du jour. Des perspectives d'agrandissement des infrastructures existantes sont nées, aidées par la construction de la L2, une rocade permettant aux automobilistes de contourner le centre-ville.

On est ainsi en droit de penser que dans quelque temps des infrastructures adjacentes verront peut-être le jour, en marge du centre-ville, comme cela est déjà le cas depuis la construction de la scène nationale du Merlan. C'est en effet au tournant des années 80 que se construit dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille un théâtre, comme une réponse par l'éducation populaire au problème des tensions dans les banlieues.

Le rapport de la Commission européenne pense que l'évolution urbaine de la ville permet à de nombreux équipements culturels de se mettre en place et de régénérer alors le littoral. La Commission considère également que ces projets sont « ambitieux » et « très étendus géographiquement », mais qu'ils reflètent pourtant la diversité inhérente à Marseille.

Ainsi, les rénovations et constructions ne se sont pas limitées à la seule ville de Marseille, mais se sont étendues à Aix-en-Provence avec la construction d'un Conservatoire de musique, ou à Arles avec le musée de l'Arles antique dont la surface a été agrandie de huit cents mètres carrés entre 2011 et 2013.

En nous appuyant sur l'exemple de la Cité des Arts de la Rue, nous allons essayer de comprendre comment les institutions phares de la ville de Marseille ont évolué dans le temps.

#### ■ Cité des Arts de la Rue

C'est à partir de 1973 et avec *Aix, ville ouverte aux saltimbanques*, festival créé par Jean Digne qui perdurera jusqu'en 1976, que les arts de la rue trouvent leur première reconnaissance des politiques. Cette initiative qui prend place à Aix-en-Provence ouvrira la voie à ce que l'on nomme maintenant une tradition des arts de la rue, et qui s'ancre dans le Sud de la France.

<sup>38</sup> Vu sur le site <http://www.euromediterranee.fr/themes/culture/la-belle-de-mai.html>

Ainsi, en 1980, c'est en Camargue que la compagnie Ilotopie se forme. À peu près au même moment, des compagnies et des collectifs d'artistes s'implantent dans d'anciens entrepôts et des friches industrielles des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille : citons par exemple les compagnie chorégraphiques Artonik et Ex Nihilo, la compagnie de théâtre de rue musical Générrik Vapeur, le Centre national de création des arts de la rue : Lieux publics, la compagnie théâtrale de Philippe Car : l'Agence de Voyages imaginaires etc. Après avoir investi les espaces publics pendant quelques années dans le but de questionner la place de l'art, la compagnie Ilotopie décide de créer le Citron Jaune à Port Saint-Louis du Rhône, lieu qui ouvrira en 1992 et obtiendra dès 1995 le label de Centre national des arts de la rue.

Peut-être influencé par la réussite de leurs voisins du Citron Jaune, le projet marseillais de la Cité des Arts de la Rue est pensé dès 1995 par Pierre Berthelot (de la compagnie Générrik Vapeur) et Michel Crespin (Lieux publics). Dès 1998 se crée l'APCAR (Association de Préfiguration de la Cité des Arts de la Rue) qui a pour but de mettre en place le projet du lieu et de mutualiser efficacement les actions des différents acteurs culturels qui y gravitent.

La Cité des Arts de la Rue a pour vocation de rassembler dans un même lieu quelques-uns des collectifs les plus influents ainsi qu'un pôle de formation artistique supérieure, la FAI-AR (Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue). C'est au cœur des Quartiers Nord, plus précisément dans le quartier des Aygalades (15<sup>e</sup> arrondissement) et son ancienne huilerie-savonnerie l'Abeille, que se situe la Cité des Arts de la Rue. Ses 36 000 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir initialement sept « structures habitantes » trouvent maintenant leur indépendance dans la complémentarité et l'entraide.

Les travaux entamés en 2007 pour un montant total de 13 millions d'euros (9,8 millions apportés par la Ville, 1,2 million par l'État, 1 million par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et 650 000 euros par la Région PACA) ne se termineront que vingt ans après l'élaboration du projet et grâce à l'accession de Marseille au rang de CEC. En effet, la mise en avant du lieu était présente dans le dossier de candidature déposé par MP 2013 car la ville avait déjà senti le potentiel que constituait la Cité des Arts de la Rue dans la promotion de cette relativement nouvelle forme d'art. Aidée par la Ville, la

Cité des Arts de la Rue veut cependant rester insoumise et préfère une gestion collégiale aux propositions d'organisation verticale faites par la municipalité, position qu'elle affirme en 2012 avec sa transformation en ApCAR : Association POUR la Cité des Arts de la Rue.

Le projet de MPCC 2013 a laissé la part belle à de nombreuses propositions se déroulant dans l'espace public<sup>39</sup>, depuis la *Parade des Lumières* ouvrant les festivités. Si la plupart des projets sont des commandes, l'association gérant le lieu cherche à rappeler son indépendance vis-à-vis des désirs politiques et, à force de dialogue, ceux-ci ont fini par admettre le savoir-faire de ces compagnies reconnues sur le plan international. C'est sûrement d'ailleurs ce qui a poussé l'organisation MP 2013 à laisser une place de choix aux créateurs de rue : ceux-ci sont implantés dans un quartier excentré et délaissé par les politiques. Le maillage de leur réseau leur permet désormais de former des artistes capables de concevoir des projets innovants, autant sur le plan artistique que logistique. Leur réalisation est assurée par des artistes renommés. Ainsi, la plupart des « habitants » de la Cité des Arts de la Rue sont reconnus nationalement ou internationalement, tout en travaillant main dans la main avec la population des quartiers alentours. Parce qu'ils s'impliquent dans la vie du quartier en effectuant des actions de médiation très locales, les artistes membres de la Cité des Arts de la Rue sont plutôt bien intégrés dans leur environnement et se voient conférer un statut de géant accessible.

Les créations présentées dans le cadre de la manifestation de MPCC 2013 ont mis en avant deux des spécificités majeures des arts de la rue : le lieu choisi et la participation du public. On favorise l'extérieur plutôt qu'une salle où on se sent enfermé ; on privilégie l'urbain plutôt que le rural. Quant au public qui s'implique, il devient alors lui-même objet d'art, façonnable, « spect'acteur » au lieu d'être un simple « regardeur ». La Cité des Arts de la Rue et les structures qui y travaillent rappellent, comme le dit Jean-Sébastien Steil, directeur de la FAI-AR, que :

L'art dans l'espace public est porteur de principes fondamentaux de nos sociétés : la liberté de création et d'expression, le respect des valeurs d'autrui, le partage du sensible et l'occupation harmonieuse des espaces communs, ce qui n'interdit pas l'impertinence et la dérision<sup>40</sup>.

<sup>39</sup> « Échelonnés de la fête d'ouverture à la cérémonie de clôture, [les événements en espace public] ont représenté près de 40 % des 600 projets du programme officiel » in STEIL, Jean-Sébastien. « Le potentiel inexploité des arts de la rue à Marseille : une chance pour la future métropole ? ». p.22

<sup>40</sup> *Ibid*, p.23



Ainsi, travailler aux côtés des politiques ne consiste pas forcément à accepter toutes leurs idées, mais c'est aussi et surtout permettre la mise en place d'un contrepoint artistique qui, par essence, sert avant tout le peuple et son bien-être. L'art de rue est fédérateur, d'autant plus qu'il s'inscrit dans l'espace public, lieu d'échange par excellence. Il est appelé à questionner les rapports qu'entretiennent les sociétés vis-à-vis de la ville et de son fonctionnement.

Mais il semble que malgré la bonne volonté des acteurs culturels, la ville ait été avant tout le laboratoire de grands investisseurs. Une façon de faire qui illustre parfaitement cette phrase « Les histoires de régénération urbaine commencent avec la poésie et se terminent avec la promotion immobilière <sup>41</sup>».

Pour Jean-Marc Coppola, cette volonté de transformer Marseille pour en faire un haut lieu touristique est dangereuse, puisqu'elle pourrait effacer ce qui fait le charme de la cité phocéenne.

Ceux qui sont actuellement aux commandes de la ville de Marseille [...] ils ont cette conception aseptisée, stéréotypée de la ville : « il faut faire comme à Barcelone, il faut faire comme ceci, comme cela ». Mais je suis désolé, si l'on fait comme ailleurs, les gens ne viendront plus ici, sur cette authenticité, sur cette spécificité<sup>42</sup>.

## 2. Une transformation urbaine

La transformation qui s'exerce à Marseille comme ailleurs provoque des tensions entre l'ancien et le nouveau : ce qui existait déjà, l'histoire de la ville, et les nouvelles constructions. Ce goût pour les nouveaux quartiers, les structures impressionnantes et contemporaines n'est malheureusement pas spécifique à Marseille, comme le dit très bien Jean-Marc Coppola :

On ne peut pas dire d'un côté « Marseille c'est vingt-six siècles d'histoire » et puis faire en sorte que l'on bâtit quelque chose au niveau urbain comme la tour CMA-CGM. Il y en a qui trouveront un certain charme à cet immeuble qui surplombe le port et même la ville, mais quelles sont les racines de cette tour ? Quelles sont les racines des édifices qui ont été faits autour du port ? [...] Il n'y a pas de racines, parce qu'il n'y a pas de vie le soir et la nuit, il n'y a pas de vie

---

<sup>41</sup> Cité par MAISETTI, Nicolas lors d'un débat en 2015. Visible sur le site *Pensons le matin*.

<sup>42</sup>Jean-Marc Coppola, au micro de Radio Galère le 14 janvier 2014.

le week-end. C'est la Défense transplantée à Marseille ? C'est ça la vie que l'on veut à Marseille ? C'est ça la richesse que l'on veut exploiter des vingt-six siècles d'histoire de Marseille ?<sup>43</sup>»

Il s'agit d'un état d'esprit issu de la modernité, qui semble s'étendre au monde dans son ensemble, accéléré depuis le passage au XXI<sup>e</sup> siècle. Celui-ci a été un grand tournant dans nos vies, chacun ayant l'impression qu'il fallait accompagner ce changement de siècle d'un renouveau sur de nombreux plans. La technologie se révèle alors omniprésente. La vie quotidienne de la population se transforme. Le développement du domaine tertiaire est spectaculaire et les activités quotidiennes de chacun empruntent largement aux nouveaux outils technologiques qui inondent le marché. En effet, nos moindres gestes sont maintenant accompagnés d'objets connectés : les caisses automatiques, les *flashcodes* qui servent la dématérialisation de beaucoup de choses (billets de train, de concert etc.), les audioguides dans les musées, les montres multifonctionnelles... « Vivre avec son temps » consiste désormais à laisser une place de choix aux nouvelles technologies dans nos vies.

Les villes se prennent à rivaliser de défis architecturaux innovants qui doivent accompagner cette transformation des habitudes. Une rénovation architecturale, une réhabilitation de l'espace public et des infrastructures existantes sont nécessaires. Il faut créer du beau, du neuf, du moderne, non seulement pour s'adapter à ce nouveau mode de vie, mais aussi pour relancer l'économie. En ce qui concerne la ville de Marseille, il fallait redorer son blason pour lui donner une image neuve et propre en la remodelant.

À cette période charnière de l'histoire que constitue le changement de siècle, émerge l'idée d'utiliser les termes de « Capitale Européenne de la Culture » plutôt que « Ville Européenne de la Culture ». Ce choix indique que, déjà mentalement, on entre dans une tout autre dimension. De ville, on passe à capitale. Ceci démontre que l'on n'est plus à l'échelle humaine d'une ville composée de quartiers-villages, mais dans une dimension plus importante, européenne qui tend vers l'international. Les bâtiments prennent de la hauteur, accueillent les sièges sociaux d'entreprises mondiales, l'affluence est recherchée et les actions visant au développement touristique sont alors encouragées.

Le rapport de la Commission européenne rédigé en 2014 avance que la zone géographique d'EuroMéditerranée a concentré la plupart des énergies vives, afin de mener un projet de renouvellement urbain titanesque, ayant pour prétexte le

---

<sup>43</sup> *Ibid.*

développement de l'art et la culture, ainsi que le soutien des industries créatives<sup>44</sup>. Pour l'État, le chantier d'EuroMéditerranée est une « opération d'intérêt national ».

Comme cela est indiqué sur le site d'EuroMéditerranée lui-même, cette réhabilitation des quartiers d'Arenc, du Vieux-Port et de la Joliette constitue un programme ambitieux nommé la Cité de la Méditerranée. Il a pour but d'augmenter le dynamisme et l'attractivité des quartiers, en « recréant des connections » entre la ville et le port qui a peu à peu perdu son monopole au fil du temps. La Cité de la Méditerranée s'étend donc sur près de soixante hectares et modifie le front de mer sur trois kilomètres, du Fort Saint-Jean à Arenc. Cette ouverture sur la mer et la création de cette *skyline* empruntée aux mégapoles américaines marquent la volonté de remettre Marseille dans cette course aux marchés européens et méditerranéens. Mais la spécificité de la ville, c'est que son développement s'appuie désormais sur la culture et le tourisme, avec un projet entamé en 2006 et terminé en 2014, visant à « redonner tout son éclat au front de mer [en dotant] Marseille d'équipements culturels, scientifiques, ludiques et tertiaires de dimension internationale<sup>45</sup>».

Il existe une surprenante différence de considération accordée d'une part aux environs de Marseille, comme le parc des calanques accueillant un million de visiteurs par an, et d'autre part à la ville elle-même, estimée dangereuse, et dont certains quartiers ne sont jamais fréquentés par la plupart des touristes. Il a fallu faire la promotion du tourisme culturel, afin d'attirer les visiteurs dans le centre-ville, les pousser à changer leurs habitudes bien ancrées de consommation culturelle ou sportive.

En ce sens, le GR 2013, sentier pédestre créé à l'occasion de MPCC 2013 et sillonnant la ville sur plus de 360 kilomètres de long, est significatif de cette volonté de créer un lien entre le tourisme sportif et celui plus urbain du tourisme culturel. Par la réhabilitation de certains quartiers comme celui d'Arenc, la ville tente de montrer un nouveau visage : c'est désormais une ville neuve, propre, ouverte sur le monde, « une ville qui s'aseptise quartier par quartier »<sup>46</sup>. Comme le prouve la construction de l'esplanade à côté du MuCEM (et son pôle principal, le J4), les gens peuvent à présent se promener entre le Musée et la Cathédrale de la Major pour profiter du front de mer.

---

<sup>44</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p.71

<sup>45</sup> D'après le site Internet d'EuroMéditerranée.

<sup>46</sup> PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p. 209

Ce vaste espace laisse entrevoir également sa capacité à recevoir des événements de grande envergure, comme cela a été le cas avec les manifestations de MPCC 2013, et notamment le spectacle *Entre Flammes et Flots* par la compagnie Carabosse, qui avait enflammé le Vieux-Port avec 6 000 pots incandescents, entre autres. Mais il semble que ce spectacle, comme beaucoup d'autres, ne soit qu'une déambulation dans l'espace public et pas une démarche réfléchie sur les lieux que nous habitons. En effet, lorsque l'on questionne les organisateurs, ceux-ci admettent ne pas s'attarder sur la dimension « métaphorique » du projet, mais seulement « l'esthétique »<sup>47</sup>.

S'affirmer comme une ville capable de mettre en place des actions culturelles et d'accueillir un vaste public a permis de légitimer tous les moyens mis en place pour l'événement. Redorer l'image de Marseille, avec tout ce qui se dit sur la ville dans la presse, n'a pas été une mince affaire. Donner envie aux touristes français ou internationaux de dépasser leurs *a priori* sur la réputation de Marseille a été une priorité. Du fait de sa dangerosité notoire, elle faisait jusque-là pâle figure à côté d'autres destinations balnéaires de la Côte d'Azur. Ce renouveau a dû être mis en avant : le centre-ville est rénové et sécurisé, bien loin de l'image sulfureuse des Quartiers Nord. C'est un pari gagné car on estime que la ville a attiré onze millions de personnes, consacrant ainsi Marseille comme la CEC la plus populaire à ce jour.

Depuis 1995 et en lien avec le « Processus de Barcelone », autrement appelé le Traité de partenariat euro-méditerranéen, on assiste à une vague de projets qui ont pour ambition la rénovation urbaine de Marseille. Ce traité est le plus important d'Europe du Sud et comprend l'amélioration ainsi que l'extension du quartier se situant entre le port marchand, le quartier historique du Vieux-Port, et le terminal TGV de la gare ferroviaire de Marseille. Si le projet EuroMéditerranée a définitivement changé le point de vue que l'on porte sur la ville à travers la rénovation de certaines zones comme le quartier de la Joliette, on peut légitimement se demander quelle a été la place de la culture dans une

---

<sup>47</sup> Entretien entre le journaliste Borja de Miguel et un intervenant de la compagnie Carabosse et retranscrit sur le blog du journaliste.

« BdM : Bonsoir, y-a-t-il un message dans le spectacle, une relation métaphorique avec le passé industriel du port de Marseille, une revendication de la culture comme usine d'idées... ?

Carabosse : Non, nous sommes une compagnie qui travaille avec le feu. Nous faisons des spectacles dans les parcs, les places...

BdM : Alors, il s'agit simplement d'une proposition esthétique. Il n'y a aucun sens derrière tout cela, aucune intention...

Carabosse : Non... »

telle entreprise.

### ■ EuroMéditerranée

Lancé en 1995 sous l'autorité du maire Robert Vigouroux, EuroMéditerranée est un projet de rénovation urbaine concernant le quartier de la Joliette qui doit devenir « une ville dans la ville ».

Née d'une initiative de l'État et des collectivités territoriales en 1995, EuroMéditerranée est une opération d'intérêt national qui a pour ambition de placer Marseille au niveau des plus grandes métropoles européennes. Créateur de développement économique, social et culturel, EuroMéditerranée est un accélérateur de l'attractivité et du rayonnement de la métropole marseillaise. Avec 480 hectares, EuroMéditerranée est considérée comme la plus grande opération de Rénovation Urbaine d'Europe<sup>48</sup>.

D'abord pensé sur un périmètre de 310 hectares, le projet a pris depuis 2007 de l'ampleur, puisque « EuroMéditerranée Acte 2 » compte désormais 480 hectares (soit 170 hectares supplémentaires).

Ce projet titanesque de 7 milliards d'euros est financé par l'Union européenne, l'État français, le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté urbaine et la ville de Marseille auxquels viennent s'ajouter 5 milliards d'investissements privés. Il comprend la rénovation du Dock, du Silo, de la rue de la République pour accueillir le tramway, ainsi que la construction de la tour CMA-CGM, 33 étages sur 147 mètres de haut, et d'autres gratte-ciel. C'est alors toute la façade maritime qui est appelée à changer de visage, avec en plus la construction de 500 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 400 000 m<sup>2</sup> d'habitations et 200 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics et de commerces.

Outre le côté esthétique, on peut aussi noter un changement d'identité. Si le quartier de la Joliette renfermait à la base le port marchand, il s'agit maintenant de transformer le quartier pour en faire un pôle dynamique sur le plan international, principalement dans le domaine tertiaire. Le bouleversement architectural du littoral ainsi que le changement de vocation semblent retirer à Marseille son côté pittoresque et convivial, son identité. Elle risque de devenir une mégalopole parmi tant d'autres où tout est mondialisé, avec les mêmes entreprises qui ont des sièges sociaux dans les principales villes du monde. On remarque que sur les huit cents entreprises déjà

<sup>48</sup> D'après le site Internet d'EuroMéditerranée.

implantées, la moitié sont étrangères. Dans une certaine mesure, on peut dire que la rénovation du quartier s'inscrit dans l'histoire de Marseille, qui est une ville commerçante, ouverte sur le monde en sa qualité de ville portuaire. En effet, ce sont des banques, des compagnies d'assurances et des entreprises de commerce international qui doivent à l'avenir occuper les bureaux, faisant du lieu un quartier d'affaires.

Si le projet EuroMéditerranée a pour vocation de créer 15 000 emplois, on peut se demander à quel point le changement de ce quartier concernera ses habitants. Le choix de la main-d'œuvre dépendra des entreprises qui s'y implanteront. Certaines seront certainement tentées de faire appel à des employés délocalisés, d'autres à la population locale. Il reste à espérer que la main-d'œuvre locale soit privilégiée. La ville prévoit de développer « le rayonnement culturel de Marseille grâce à la création d'équipements culturels » et dans le prolongement de MPCC 2013, il faut souhaiter que ce changement se basera sur le culturel et non sur l'aspect économique en priorité.

Avec la Troisième Révolution industrielle et l'expansion du web, la mondialisation culturelle se met en marche. Internet permet d'échanger en temps réel des informations, de faciliter l'accès à certaines connaissances. Pour de nombreuses personnes de nos jours, chercher une information signifie entrer une question dans un moteur de recherche et vérifier l'orthographe d'un mot se fait plus facilement en ligne qu'en feuilletant un dictionnaire. Il m'a donc semblé intéressant de voir ce que la plupart des gens trouvaient comme information lorsqu'ils se renseignaient à propos du terme de CEC. Et voilà ce qui est expliqué sur Internet lorsqu'on recherche la définition :

La préparation d'une capitale européenne de la culture est souvent l'occasion pour les villes désignées de mettre en place des programmes de renouvellement urbain, de mettre en avant ou changer l'image de la ville et de lui faire gagner un profil international<sup>49</sup>.

Bien que cette définition ne puisse remplacer les textes officiels, elle a le mérite d'expliquer en des termes simples un des aspects fondamentaux des CEC qui consiste à permettre aux habitants d'une ville « d'améliorer l'image » qu'ils portent sur celle-ci, par le biais de rénovations au sein de leur espace de vie.

« Améliorer l'image » que les Marseillais portent sur leur ville est complexe, tant la cité phocéenne est étendue et chamarrée. Aussi, comment penser une transformation

---

<sup>49</sup> Définition trouvée sur le site [www.wikipédia.org](http://www.wikipédia.org)

urbaine sans prendre en compte l'avis des gens qui habitent le lieu ? Il aurait été bénéfique et plus respectueux de la population d'établir les changements à réaliser après consultation des habitants sur leurs envies, ce qu'ils attendent de la ville. Or, sans prendre en compte l'avis des intéressés, puisqu'aucun questionnaire n'a été réalisé auprès des Marseillais, la transformation de la ville qui a été entreprise est donc devenue un sujet de tensions.

Avec le projet MPCC 2013, c'est une occasion d'améliorer la ville qui s'est présentée, autant sur le plan urbain que social, mettant alors la culture au service des habitants. Plutôt qu'une rénovation uniquement urbaine, cette dimension artistique présente un intérêt majeur : la culture est porteuse d'une capacité émancipatrice. Tout le monde peut, grâce à la culture, qu'elle soit littéraire, musicale, picturale ou tout autre, s'évader de son quotidien et de ses soucis, pour ressentir grâce à l'objet artistique une libération vis-à-vis de la routine et de la monotonie quotidienne, des questions de budget, de santé, de politique. La beauté transporte, la puissance d'une forme artistique peut émouvoir, tant par le propos qui amène le questionnement que par sa force fédératrice, le rassemblement populaire permettant l'échange.

La raison et la logique voudraient que les habitants d'une future CEC soient fiers de leur ville. On peut se poser cette question quant à Marseille et ses habitants. Il semble que les Marseillais se sont surtout sentis dépossédés de leur lieu de vie, désormais en proie à une « régénération » qui est surtout un prétexte à « stimuler le tourisme<sup>50</sup> ».

Dans cette continuité, on est en droit d'imaginer que les loisirs et les services sont plus accessibles et mieux développés dans une ville où la culture est encouragée. Déjà en 2002, Marseille a reçu le prix *Eurocities Prize* pour récompenser la façon dont sa politique de renouvellement urbain était portée par le culturel. Si les changements les plus récents ont été salués, il est également question avec ce prix de reconnaître les plus anciennes initiatives de développement urbain mises en place des années avant l'avènement de la ville en tant que CEC. C'est par exemple le cas du tissu associatif marseillais que l'on sait très développé depuis de nombreuses années.

Mais la rénovation urbaine, pour aller de pair avec une dimension artistique, réclame un projet commun de la part des politiques publiques. Acteurs économiques et culturels se doivent de travailler ensemble afin de modifier l'espace urbain de façon

---

<sup>50</sup> D'après le site de la Commission européenne.

adaptée. La transformation d'une ville en vue d'accueillir un événement aussi important que celui des CEC pose forcément des problèmes, car la modification des lieux touche en quelque sorte à l'histoire de celle-ci.

Nous créons une nouvelle dimension où tout est normé, uniformisé et aseptisé. Les mêmes magasins pullulent partout dans le monde, la même musique se déverse dans les centres commerciaux, les mêmes chaînes de *fast-food* foisonnent. Cette idée de changer les lieux où nous habitons pour qu'ils plaisent aux touristes semble se répandre de plus en plus, conformément à la tendance à la mondialisation. C'est une dimension où sont dépensés des millions à la réalisation de grands projets inutiles, élaborés par des têtes pensantes qui conçoivent des infrastructures sans se soucier de la réalité du terrain.

À Marseille, nous trouvons l'exemple, projeté dès 2003, du Palais des Sports et de la Glisse, « une patinoire géante et ses huit millions d'euros de fonctionnement annuels, placée dans un quartier constamment embouteillé et dépourvu de transports en commun<sup>51</sup> ». Depuis pointé du doigt par la Chambre régionale des Comptes, le projet est soupçonné « d'arrangements douteux ». Même Jean-Yves Miaux, le directeur général de Marseille Aménagement parle « d'un théâtre d'ombres » et affirme que les termes lui ont été « imposé[s] par le directeur de cabinet du maire<sup>52</sup> », ne laissant donc aucune place à la discussion.

Analyser plus régulièrement les mouvements que la foule opère permettrait de rendre les aménagements plus fonctionnels. Les places publiques sont parfois soumises aux délires étranges des architectes et des urbanistes qui construisent à tour de bras sans tenir aucun compte de l'utilisation du lieu, de la dépense engendrée ni du long terme. On est de plus en plus dans le spectaculaire, la surenchère. Ce bâtiment est *le plus* cher, celui-ci est *le plus* innovant sur le plan architectural, ou celui-là a été *le plus* rapide en termes de réalisation. C'est malheureusement souvent le cas des Villages olympiques et des infrastructures sportives construites à la va-vite, puis ensuite laissées à l'abandon.

C'est comme si nos villes, nos rues, s'étaient muées en lieux de test, mais ne constituaient plus des endroits de vie où tout était conçu avant tout pour être accessible à la population. Les villes sont désormais des laboratoires où sont testées des expériences,

---

<sup>51</sup> PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p. 251

<sup>52</sup> Selon un témoignage de Philippe San Marco, président général de Marseille Aménagement, en poste de juin 2008 à mai 2009. *Ibid*, p. 253



toujours *plus*, qui sont réalisées en prenant toujours *moins* en compte le bien-être quotidien de leurs habitants.

Le logement, d'après Nicolas Colin, serait un facteur de creusement des inégalités, car les zones géographiques où se concentrent les activités salariées sont souvent bien trop chères pour permettre aux demandeurs d'emploi d'y résider. Ces personnes sont alors poussés à s'installer en périphérie de la ville, là où les loyers sont plus abordables, mais où le réseau de transport plus complexe est souvent un frein à la recherche d'emploi. En effet, rejoindre le centre-ville s'avère parfois difficile, lent, et coûteux sur le long terme ; autant de facteurs qui ne permettent pas de trouver des emplois facilement. Ainsi la zone d'EuroMéditerranée prévoit la construction de nombreux logements, mais on peut s'interroger sur leur standing – étant situés dans le nouveau cœur économiquement dynamique de Marseille – et donc sur l'accessibilité aux emplois créés pour les Marseillais les plus précaires. Les précisions sont difficiles à trouver.

### **3. Aux dépens de la population et des petites structures**

Lors de son discours d'ouverture de l'année culturelle 2013, José Manuel Durão Barroso, le président de l'Union européenne, affirmait :

Marseille-Provence 2013 assemble et unit non seulement les artistes, les disciplines artistiques et les publics, mais aussi les générations, les communes et les nationalités. Et c'est bien cela l'esprit des capitales européennes de la culture; rassembler les européens et s'ouvrir au monde<sup>53</sup>.

De la même façon, le rapport de la Commission dit qu'il faut promouvoir la culture dans les quartiers les plus populaires et se servir de l'atout que peut représenter la multiculturalité des banlieues :

L'un des principaux objectifs consistait à encourager une participation plus large à la culture, par le biais de manifestations publiques et gratuites, d'événements spécialement destinés aux jeunes et d'activités qui soit se tenaient dans des quartiers défavorisés, soit mettaient en scène la diversité des cultures coexistant sur le territoire<sup>54</sup>.

Cette idée, l'organisation en charge de MPCC 2013 l'a bien notée et a souhaité

<sup>53</sup> Discours prononcé le 12 janvier 2013 à l'occasion de l'inauguration de MPCC 2013.

<sup>54</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p. 6

mettre cet aspect en avant. Dès la candidature, comme le prouve la retranscription de quelques entretiens menés par Nicolas Maisetti avec des organisateurs, le parti pris a été de montrer au jury non pas ce que Marseille pouvait apporter au dispositif des CEC, mais plutôt à quel point la ville et ses habitants avaient besoin de décrocher ce titre. C'est ainsi que le jury d'experts venus visiter Marseille dix jours avant le grand oral aura eu droit à un parcours qui commence loin des sentiers touristiques de la cité phocéenne : dès son arrivée on l'emmène visiter les Baumettes, l'une des prisons les plus dangereuses de France, dont l'insalubrité a fait scandale dans le passé. Mais oui, il s'agit d'une volonté affirmée par les personnes en charge du dossier de candidature déposé par MP 2013 :

On a réussi 100 % de ce qu'on voulait faire, c'est-à-dire montrer, non pas l'offre mais la demande. On a beaucoup insisté là-dessus. Au lieu de bosser sur le « regardez comme on est grand, regardez comme on est beau » et leur montrer les équipements, on leur a montré ça<sup>55</sup>.

C'est donc un détour volontaire par la misère, qui sonne presque comme une visite au zoo. Une plongée calculée dans les endroits les plus défavorisés, un coup de projecteur sur les quelques actions de médiation qui existent avec ceux qui en ont le plus besoin, ceux pour qui l'art n'est pas forcément une composante familiale. Ainsi, MPCC 2013 s'est mis en tête de se faire la vitrine d'actions culturelles prenant place dans les quartiers les plus pauvres, avec les populations les plus marginalisées, vis-à-vis du modèle social et économique dominant.

Le but, une fois la nomination effective, a été dès l'inauguration des festivités, de prouver qu'elle aiderait les jeunes des quartiers à travers la culture. Ainsi, la *Parade des Lumières* pensée par les ateliers Sud Side s'est mise en place avec le concours de jeunes lycéens et la participation de deux cents « mécano-écoliers ». Toujours au moment de l'ouverture, *La Grande clameur* a elle aussi été exploitée à Grand Littoral par des jeunes des Quartiers Nord, sous un titre évocateur *Tempête sur le 43<sup>e</sup> parallèle Nord*, qui n'est pas sans rappeler l'ambiance électrique propre à ces quartiers d'ordinaire délaissés par la ville.

Dans le film court (20'13 minutes) réalisé par le collectif La Rabia del Pueblo, « la rage du peuple », on remarque que les habitants des banlieues défavorisées de Marseille n'ont été abordés que pour l'image. Les propositions qui leur ont été faites de

---

<sup>55</sup> Entretien avec un membre du comité de candidature réalisé en 2009. in MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains*. p. 104

participer à une transformation de leur quartier n'ont été que des manipulations politiques pour obtenir des aides financières et une reconnaissance vis-à-vis de leur implication. La rappeuse marseillaise Keny Arkana, éternelle désabusée institutionnelle, et les associations locales doutent que la démarche ait été purement altruiste et empathique. En effet, en écoutant leur version de l'histoire dans le documentaire *Marseille Capitale de la Rupture*, il semble qu'on ait fait miroiter aux habitants de participer à un vaste chantier de renouvellement urbain, avec la création d'un jardin partagé : *Jardins possibles*. L'argument avancé par les habitants est parfaitement recevable :

Nous on est ouverts à tout, on est encore plus ouverts quand on vient nous parler d'art et de culture. Donc nous, les gens, on a tendance à dire « Venez ! Volontiers ! ». Au final tu découvres [...] que tu n'es pas vraiment acteur du projet, que tu n'es qu'une petite main, une petite main finalement gratuite pour réaliser un jardin éphémère. Alors que si on nous avait mis vraiment au fait des enjeux réels du projet, nous on sait ce qu'on veut, on l'aurait dit. [...] Et c'est ce qu'on a fait, on a dit « stop » au projet, *mais* on rediscute, on se met autour de la table et on voit comment nous, on peut être acteurs réellement du projet. [...]

C'est de la culture ou c'est du mépris ? [...] un jardin éphémère qui va coûter 420 000 euros pour après faire une autoroute par dessus<sup>56</sup>.

En effet, il a été convenu par les initiateurs du projet que l'espace du jardin devait servir dans l'avenir de lieu où entreposer le matériel nécessaire à la construction de la L2, cette rocade d'autoroute servant à désengorger le centre-ville. Ce chantier très controversé bouscule la vie des habitants du quartier pendant quelques années. Les attentes des populations et des associations qui œuvrent à changer le quartier, à améliorer le cadre de vie, semblent incompatibles avec ce projet éphémère de jardin qui a pour vocation d'être tout simplement détruit un an plus tard.

Il y a cette impression tenace que les politiques et les institutions en charge de ce projet ne se soucient ni de la population ni de ses besoins mais cherchent à faire valoir un « travail avec les quartiers défavorisés » dans le cadre de MPCC 2013, comme pour pouvoir se targuer de ne pas s'intéresser uniquement au centre-ville. Il serait néanmoins trop aisé de considérer que toutes les personnalités politiques sont corrompues. Un bel exemple nous est donné par Messieurs Coppola et Richard, qui ont délaissé le temps d'un débat-bilan leur parler politique pour entrer dans le rôle de citoyens concernés par

<sup>56</sup> Zora Berriche, représentante des habitants du quartier de la Busserine (14<sup>e</sup> arrondissement) à propos du déroulement du projet « Jardins Possibles ». in ARKANA, Kenny. *Marseille Capitale de la Rupture*.

le devenir de leur ville. D'après Ferdinand Richard, artiste et homme politique, l'année Capitale ne s'est pas déployée de façon équitable sur le territoire marseillais. Malgré une enquête préalable, la volonté des petites gens n'a pas été entendue par MP 2013 :

On nous a demandé comment on imaginait cette candidature. J'ai écrit des propositions [...] en rappelant en tout premier que Marseille est une ville populaire et qu'il fallait que cette candidature soit populaire, et que les quartiers ne soient pas oubliés dans cette affaire. [...] Le fait qu'il y ait eu beaucoup d'argent dépensé pour la culture sur cette ville et les villes qui font partie de Marseille-Provence 2013, c'est une bonne chose sur le fait, [...] mais comme d'habitude on s'est retrouvés avec une dépense très concentrée sur le centre-ville<sup>57</sup>.

Avec son rapport de 2014, la Commission met clairement en avant le fait que cette diversité des cultures doit absolument être exploitée, tout en respectant cette différence déjà présente sur le territoire :

[it should] contribute to the flowering of the cultures of the Member States, while respecting their national and regional diversity.<sup>58</sup>

On peut cependant remettre en cause cette belle parole. Pour Ferdinand Richard, les agissements de MP 2013 ont favorisé le côté mercantile de la manifestation en enfreignant les lois sociales et humaines élémentaires :

La culture n'est pas juste un outil de communication ou un outil de développement économique, c'est bien plus profond que ça puisque je vous rappelle que l'article un, et pas deux, l'article un de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* c'est « tous les hommes sont égaux en dignité et en droit », et pour moi « égaux en dignité et en droit » ça veut dire qu'il n'y a pas de culture dominante. Là, on a quand même vu un effet, quelle que soit la qualité des propositions artistiques, et il y a eu de très belles choses dans Marseille-Provence 2013, mais on a quand même eu un effet, encore une fois, de culture d'élite, ou en tout cas dominante. En équilibre, de l'autre côté, dans les quartiers, et moi j'habite dans le 15<sup>e</sup> arrondissement depuis vingt-cinq ans, on n'a pas vu aucun effet pratiquement [sic] de ça, pendant 2013 déjà, et donc encore moins dans la continuation.<sup>59</sup>

Kevin Vacher, chargé de mission au centre social l'Agora (une des associations qui s'est retirée du projet *Jardins possibles*), déplore de son côté que : « Derrière l'aspect 'on va faire de la culture dans les quartiers', ils instrumentalisent la culture<sup>60</sup>».

<sup>57</sup> RICHARD, Ferdinand. Prise de parole lors du débat du 7 mars 2014.

<sup>58</sup> « Contribuer à l'épanouissement des cultures des États membres tout en respectant leur diversité nationale et régionale. » ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p. 31

<sup>59</sup> RICHARD, Ferdinand. Prise de parole lors du débat du 7 mars 2014.

<sup>60</sup> Propos recueillis par FESSARD, Louise. « Marseille 2013 : Quand la culture se heurte à la rénovation urbaine ». *Médiapart*.

La mise à l'écart des quartiers que l'on comprend en filigrane dans leurs propos s'affirme encore davantage par la suite. Pour beaucoup, les populations locales n'ont pas été consultées, pas plus que les acteurs associatifs déjà présents sur le territoire n'ont été approchés, ou aidés financièrement et humainement pour les projets qu'ils tentent de mettre en place toute l'année. Jean-Marc Coppola affirme que :

Sur la préparation, tous les acteurs, au même titre que les populations, ne se sont pas sentis concernés, associés. J'ai même senti au-delà des acteurs culturels, j'ai senti des populations méprisées, qui ont souffert. Ce n'était pas simplement l'abandon des pouvoirs publics, de l'État, de la République etc. mais des gens qui sont dans les Quartiers Nord et qui disent « Mais pourquoi on ne vient pas visiter le patrimoine de ces quartiers ? » Et quand je dis visiter ce n'est pas simplement ceux qui viennent de l'extérieur, touristes etc. mais c'est aussi les Marseillais.<sup>61</sup>

Ce désintérêt des politiques pour les plus petits a poussé les populations dites marginalisées à s'exclure de la manifestation et à se replier sur elles-mêmes.

Face à la mégamachine MPCC 2013, la préoccupation principale des petites structures en marge de l'orgie de 2013 et de ses subventions a été de ne pas mettre la clé sous la porte. Cette position est partagée par un des responsables du Point de Bascule, lieu atypique aux activités transversales – mêlant social et culturel - autogéré depuis 2006. François Pecqueur explique son point de vue, militant et engagé :

On est un laboratoire de citoyenneté créative. C'est-à-dire que l'on accueille, gratuitement, les artistes et les associations qui sont dans une démarche alternative mais n'ont pas accès, faute de reconnaissance, à des locaux pour travailler, se rencontrer, etc.[...] Ici, on est tous bénévoles, on n'a jamais demandé à être subventionné régulièrement, on demande juste un coup de main pour surmonter cette mauvaise passe financière.[...] Cette année [2013], rebelote [déjà en 2010, le Point de Bascule avait été menacé de fermeture, à cause de soucis de trésorerie, avant de recevoir une subvention exceptionnelle du Conseil régional]. On demande un coup de main et personne ne nous répond. Pour les institutions, on n'existe pas, elles nient notre travail. [...] Personnellement, je ne trouve pas sain qu'un lieu comme le nôtre ferme à l'aube de 2013.[...] En niant notre boulot, ils nient aussi notre fonction. Plus que l'argent ou le maintien du lieu, c'est aussi la reconnaissance de la fonction sociale que l'on occupe : un lieu de rencontres, d'initiatives et d'émergence. La culture, le social et même l'économie solidaire sont répertoriés par les institutions, alors que les lieux comme le Point de Bascule, non... Nous sommes citoyens par nos actions, c'est donc logique de nous aider.<sup>62</sup>

Si cette position de François Pecqueur est critiquable, puisqu'elle entend une

---

<sup>61</sup> COPPOLA, Jean-Marc, *op.cit.*

<sup>62</sup> ORAIN, Aileen. « Jusqu'au Poing final ». *Ventilo*.

marginalisation de certains acteurs qui préfèrent être indépendants et ne se tournent vers les pouvoirs public qu'en cas de force majeure, il reste que la situation de nombreux lieux comme le Point de Bascule pose problème. En effet, comment justifier le fait qu'en cette année Capitale, des lieux culturels soient menacés de fermeture ? Le but des CEC n'est-il pas de s'appuyer sur le tissu d'ores et déjà présent sur le territoire, pour l'aider financièrement et humainement à mettre en place ses actions culturelles et pour favoriser l'ampleur des événements ainsi que leur diversité ? Si certains critiquent le tissu culturel local, qui, pour les opérateurs économiques, ne permet pas d'attirer les visiteurs internationaux, il faut souligner alors cette contradiction avec le propos même de la Commission. Pour les organisateurs européens, le but d'une CEC est de travailler avec les structures existantes, de permettre leur développement ou du moins leur subsistance, pour qu'elles puissent éventuellement accéder à une dimension supérieure, nationale voire internationale. Comment justifier alors qu'un lieu comme le Point de Bascule périlite au moment de MPCC 2013 et ferme finalement ses portes quelques mois après ?

Comme l'explique l'ancien administrateur de la Friche Théâtre à Nicolas Maisetti, Marseille présente « un tissu foisonnant, mais exsangue<sup>63</sup> ». Il semble donc difficile pour les artistes et les gestionnaires de structures basées à Marseille, ville pauvre, d'accéder de façon équitable à des subventions afin de maintenir leur embarcation culturelle à flots. Le manque d'investissement envers les structures modestes est à déplorer car il s'accompagne d'un financement – que l'on pourrait qualifier de disproportionné – envers certains artistes majeurs. Ainsi, on remarque parfois des baisses généralisées de subventions publiques en direction de la culture, quand seulement une poignée de structures se voient attribuer des sommes importantes d'argent. En 2009 par exemple 312 350 € de subventions sont répartis entre seulement huit associations culturelles<sup>64</sup>.

Simplement en prenant l'exemple du concert majeur qui sert généralement d'étalon à la manifestation culturelle dans son ensemble, on se rend compte que le public ainsi que les artistes locaux ont été méprisés, pour reprendre le terme utilisé par les habitants et quelques personnalités politiques. Même le rapport de la CCI indique que les « cultures urbaines » ont été sous-représentées par rapport au potentiel de la

---

<sup>63</sup> Fabrice Lextrait, dans un entretien donné de novembre 2009. in MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains*. p.100

<sup>64</sup> Extrait des registres des délibérés du Conseil municipal, séance du 29 juin 2009. *Ibid*, p.102

culture rap locale<sup>65</sup>.

Dans cette manifestation phare donc, les artistes locaux ont été délaissés au profit d'un DJ de renommée internationale, David Guetta, dont les places de concerts étaient à des tarifs inabordables pour la majorité du grand public. Cette façon de faire corrobore le postulat évoqué par Nicolas Maisetti :

Les travaux sur l'impact des politiques culturelles de rénovation urbaine [...] montrent la soumission de l'espace public à des usages privés qui réservent l'accès à un nombre réduit de la population en raison des coûts d'entrée et de l'adoption d'un goût spécifique exigé pour en jouir.<sup>66</sup>

Comme il le souligne aussi, il semble que les pouvoirs publics aient mis à la marge les opérateurs culturels locaux, ce qui a soulevé une vague de critiques :

Les associations culturelles n'ont jamais été une force motrice pour la candidature. Les producteurs mobilisés (chefs d'entreprise), les destinataires privilégiés (décideurs nationaux et européens pour la désignation, puis touristes et investisseurs pour la mise en œuvre), tout comme les modalités de l'action publique employées (marketing urbain) ont marginalisé les acteurs culturels locaux. Certains d'entre eux ont ainsi exprimé très tôt de vives inquiétudes relatives au déficit de considération et de coopération. [...] il est *a priori* paradoxal de constater la marginalisation des acteurs culturels dans la production d'une opération culturelle.<sup>67</sup>

Mais, comme Nicolas Maisetti le dit plus tard, cette exclusion s'est aussi étendue aux artistes eux-mêmes. Les intermittents du spectacle sont nombreux sur le territoire, puisque celui-ci est le second vivier après l'Île-de-France. Cependant les artistes n'ont été que peu demandés au sein de la manifestation :

La faible inclusion des acteurs culturels dans la phase d'élaboration de la candidature est l'un des reproches communément adressés aux élites économiques et politiques. Elle témoigne des conflits qui traversent la production d'une opération culturelle<sup>68</sup>.

On est alors en droit de se demander si le but de MPCC 2013 n'était pas aux dépens du culturel de favoriser les côtés commercial et économique.

#### **4. Au profit des grands groupes**

Pour permettre à la manifestation de voir le jour, il a fallu le concours de

<sup>65</sup> MP 2013, Euréval, CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme, *MP2013 : L'évaluation*, 2014, p.47

<sup>66</sup> MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains*. p.91

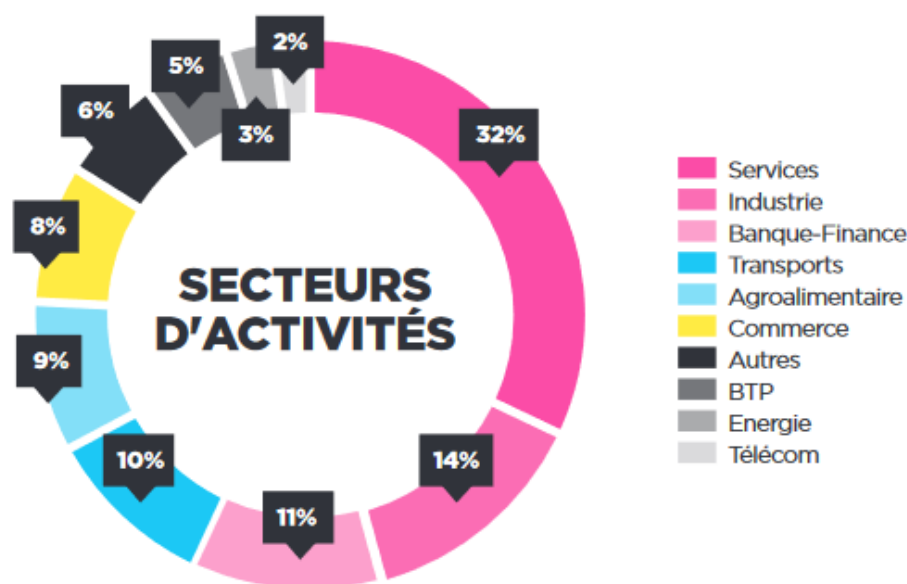
<sup>67</sup> *Ibid* , p.89

<sup>68</sup> *Ibid*, p.103

nombreux mécènes, issus du domaine privé, sur le modèle du *sponsoring* qui depuis quelques années est une pratique répandue dans le domaine du sport. À cette idée que la culture est financée par des groupes privés, certaines personnes ont eu peur que les grands groupes mécènes de la manifestation exercent un lobby. Pour ce qui est du financement de MPCC 2013, on remarque grâce à ce diagramme<sup>69</sup> que c'est principalement le secteur d'activité des services qui a financé l'année Capitale.

Comme l'explique Nicolas Maisetti, à la fin des années 1990, la perte d'élan économique oblige les entreprises à chercher « un nouveau souffle pour différentes raisons : difficultés financières, pénétration de nouveaux marchés ou repositionnement marketing.<sup>70</sup>» C'est de ce constat que naît l'idée de « travailler l'image de l'entreprise à travers l'art », comme le dit lui-même un chef d'entreprise.

### RÉPARTITION DES MÉCÈNES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



La formation du groupe des Mécènes du Sud<sup>71</sup> va de pair avec la réforme fiscale permettant depuis 2003 aux entreprises d'investir dans les structures culturelles à moindre coût. Le groupe cherche alors à participer au dynamisme et à l'attractivité de son territoire, la plupart des entreprises le composant étant des institutions locales.

<sup>69</sup> CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme, MP2013, *Impact MP2013 numéro 3*, février 2014, p.2

<sup>70</sup> MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains*. p.63

<sup>71</sup> L'association se compose des dirigeants/représentants de l'Olympique de Marseille, Vacances Bleues, Pébéo, Courtage de France, Pernod-Ricard, Société Marseillaise de crédit, et High Co.



L'inclusion de l'association Mécènes du Sud au projet MPCC 2013 tient peut-être à son réseau : la plupart des dirigeants se connaissaient avant de fonder le groupe, de même qu'ils connaissaient Jacques Pfister, nommé président de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence (CCIMP) en 2004, puis président du comité de candidature de MP 2013. D'ailleurs, ce jeu d'entremêlement permanent semble faire loi à Marseille, puisque quand on se penche sur des groupes comme Mécènes du Sud, Massilia Mundi, Club ambition Top 20 ou l'association MPCulture en charge de Marseille Capitale de la Culture 2018, on remarque que les membres sont toujours plus ou moins similaires.

Suite à la mise en place de MPCC 2013, certains artistes ont contesté le fait que les commandes artistiques se faisaient à l'international, ou en tout cas en dehors de Marseille, qui pourtant peut s'enorgueillir de compter de nombreux chanteurs et musiciens parmi ses ressortissants. Comme le souligne Nicolas Maisetti, « La multiplicité des artistes serait inversement proportionnelle à leur notoriété internationale<sup>72</sup>», ce qui explique que les membres du comité de MP 2013 se soient tournés vers des artistes connus mondialement pour attirer le public tant convoité. C'est ce que Jean-Pierre Saez appelle « la culture globale », qui s'explique par le développement de notre société postmoderne<sup>73</sup>.

Ainsi le budget alloué de 400 000 € pour mettre en place un concert du DJ David Guetta à Marseille a provoqué un gigantesque tollé parmi la population et la sphère artistique, avec une organisation d'opposition comptant 20 000 membres sur les réseaux sociaux. Ce qui est révoltant dans cette histoire, c'est que la ville comptait mettre gratuitement le Parc Borély, pourtant très peu exploité en temps normal, à disposition d'Adam Concerts, une société privée chargée de la production du concert. Mais les places coûtant entre 44 et 59 €, cette soirée était inabordable pour la plupart des Marseillais. Pour de nombreuses raisons, une pétition a été lancée, qui demandait la justification d'une telle subvention allouée à un prestataire privé<sup>74</sup>. Celle-ci a rassemblé plus de 70 000 signatures. La star a donc décidé de se désister pour se rabattre sur le Dôme, la grande salle de concert marseillaise, afin ne pas décevoir ses fans ayant déjà acheté leur place de concert.

---

<sup>72</sup> MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains*. p.99

<sup>73</sup> SAEZ, Guy et SAEZ, Jean-Pierre. *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, La Découverte, coll. « Recherches », 2012. p.147

<sup>74</sup> Voir Annexe 4, p. 113

Cet accord signé entre la mairie et Adam Concerts est critiquable car il semble important de rappeler qu'une CEC a pour but de faciliter l'accès à des œuvres au plus large public possible, et non pas de créer un événement élitiste où la société privée estime son bénéfice à plus d'un million d'euros pendant que les politiques s'octroient 250 invitations. Mais au contraire, la pression subie par l'artiste a été critiquée par les élus, et suite à son désistement, la municipalité a annoncé dans un communiqué :

Les opposants à la venue de David Guetta dans notre ville seront sans doute particulièrement heureux d'avoir privé les Marseillais de trois, voire quatre grands concerts populaires<sup>75</sup>.

Mais cette provocation de la part de la Mairie s'est vue anéantie par la réponse simple et réaliste de Lionel Corsini, membre fondateur du groupe *Commando anti-23 juin*, en référence à la date choisie pour l'ouverture des festivités liées à MPCC 2013 :

Avec 400 000 euros, chers élus, on peut faire un festival avec 50 artistes qui feront venir 100 000 personnes avec une entrée à 10 euros qui peuvent être reversés à tous les acteurs culturels de la ville qui en ont besoin, après un audit précis et une obligation d'être clean pour ces structures.

Ce qui dérange souvent à Marseille, c'est l'impression que les acteurs politiques ont la mainmise sur de nombreux domaines, comme la construction, le social et avec MPCC 2013, la culture. On est donc en droit de se demander, comme Lionel Corsini qui accuse les élus de « sponsoriser » un des artistes français les mieux payés, quel est le but de cette manifestation. Dans la convention, il n'est pas stipulé que la subvention a vocation à abaisser les coûts d'entrée, la raison étant que la mission est confiée à une société privée alors qu'elle devrait concerner prioritairement une association, si l'on en croit le Ministère de la Culture et de la Communication :

Structures éligibles : Les structures sont principalement des associations. Il peut toutefois exister d'autres formes juridiques : EPCC, régies personnalisées, sociétés commerciales en DSP... Le choix du statut conditionne le mode de gestion qui doit permettre le fonctionnement autonome de la structure<sup>76</sup>.

La mairie aurait donc dû officiellement lancer un appel d'offres, et uniquement veiller à la bonne tenue de l'événement. Même les politiques ayant été exclus de la décision trouvent à redire à propos de cette subvention accordée sur ce qu'on pourrait

<sup>75</sup> BERTRAND, Olivier. « David Guetta renonce à son concert subventionné à Marseille ». *Libération*.

<sup>76</sup> Ministère de la Culture et de la Communication. *Catalogue des subventions*. Version revue en février 2014, p. 84

qualifier un vice de procédure. En effet, d'après le journal *Libération*<sup>77</sup>, la délibération qui a permis de valider la convention entre la Ville de Marseille et la société de production n'a été mentionnée que trois jours avant son exécution (au lieu des cinq réglementaires). Notons d'ailleurs que la forme juridique de cet accord aurait dû être la Délégation de Service Public (DSP). La convocation ne précisait pas le contenu de la discussion et il n'y avait pas mention en annexe de la convention qui allait être signée. Enfin le jour-même, une partie des responsables auraient quitté la séance avant la délibération à cause d'un différend sur un dossier. Ce n'est que deux mois après la signature de la convention que la plupart des politiques absents à ce moment-là se sont rendu compte de son adoption, ce qui a provoqué leur colère et leur incompréhension. Comme un écho de la voix du peuple qui, lui, avait entendu parler de l'affaire bien avant, la socialiste Nathalie Pigamo a reproché à la municipalité d'avoir cédé à « une opération commerciale, alors que de nombreuses structures d'animation culturelle se voient refuser toute aide en raison d'une prétendue rigueur budgétaire<sup>78</sup>».

Un grand réseau de Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) a été développé depuis l'émergence du projet il y a soixante ans ; elles sont laissées à l'abandon. Sans parler des écoles dont l'entretien des bâtiments consiste à parer au plus pressé et dont l'état des locaux frise parfois l'insalubrité.

Comme le souligne l'humoriste marseillaise Nicole Ferroni dans l'une de ses chroniques écrite pour France Inter le 15 mars 2017, il semble que ce sont toujours les « éléphants » qui aient accès à l'argent public, au détriment des « fourmis ». Cette allégorie trouve son illustration avec une comparaison entre le MuCEM et les MJC de la région. En 2013, le MuCEM, qui devait représenter une dépense de 88 millions d'euros, en a coûté 160. Le géant Vinci, constructeur du projet, a su se saisir de cette magnifique opportunité que permet le PPP et les rentrées d'argent qu'il garanti à l'entreprise pour plusieurs années. D'un autre côté, la MJC d'Aubagne ne reçoit aucune aide financière et est à la veille de fermer, ce qui est déplorable car, en plus *d'occuper* les jeunes, comme le dit la chroniqueuse : « Beaucoup d'artistes commencent à la MJC, c'est dans des lieux comme celui-là que naissent de véritables vocations professionnelles ». La fermeture de tels lieux ne laisse donc pas présager un avenir radieux aux métiers de la culture.

---

<sup>77</sup> BERTRAND, Olivier. « David Guetta renonce à son concert subventionné à Marseille ». *Libération*.

<sup>78</sup> *Ibid.*

La ville est connue pour la grande précarité de beaucoup de ses habitants, ce qui explique la vocation de certains lieux à mettre en place des dispositifs de médiation culturelle. Ainsi les structures majeures proposent-elles des programmes pour le jeune public ; on peut néanmoins s'interroger sur leur fréquentation par les écoles. Jean-Marc Coppola, élu communiste à la Ville et délégué aux Lycées, Patrimoine et Investissements régionaux, dit que les expositions présentées au MuCEM sont « de qualité », avant d'ajouter :

La question qui se pose, c'est « est-ce que c'est accessible à tous et avant tout aux Marseillais ? » et là je dis non. Je dis non parce que quand je vois la difficulté pour faire venir des classes de collège, de lycée, parce que ça coûte cher, ne serait-ce que le transport, je ne parle même pas de l'entrée. Donc je me dis que ça n'est pas accessible déjà à ceux qui vivent ici, qui grandissent ici et c'est un problème, c'est un problème sur la durée<sup>79</sup>.

C'est sûrement la raison pour laquelle a été pensé MPCC 2013 OFF, mis en place par les artistes et les laissés-pour-compte de la mégamachine lancée par MP 2013. L'organisation et les acteurs locaux autour de laquelle ils gravitent entendent faire un événement en marge de l'officiel MPCC 2013, qu'ils considèrent comme une débâcle culturelle. Nous expliquerons en quoi cette initiative du OFF, bien que souhaitant au départ tirer les leçons des erreurs de MP 2013 à propos de leur sélection et mode de financement discutable s'est finalement trouvée sur de nombreux points présenter une organisation similaire à son concurrent originel.

---

<sup>79</sup> COPPOLA, Jean-Marc, au micro de Radio Galère, le 14 janvier 2014

### **III . Les leçons à tirer**

#### **1. La réconciliation finale du IN et du OFF**

Cette dimension parallèle de l'année Capitale a été pensée par des artistes qui veulent avec leur projet donner une autre vision de la culture marseillaise.

Dès 2004, alors que la ville n'a pas encore officiellement annoncé son intention de se porter candidate, mais laisse pourtant entrevoir certains signes avant-coureurs, un groupe de trois graphistes fait le pari que la Commission, qui en 2013 doit élire une ville française, consacrerà Marseille. C'est à partir d'une blague potache portant sur cette habitude qu'ont les Marseillais à faire suivre du chiffre treize à peu près tout, que les trois amis déposent la marque « Marseille 2013 ».

Ce n'est que quatre ans après, suite à la remise du dossier de candidature, que les rapports entre MP 2013 et les organisateurs du OFF se compliquent. Ces derniers, dès l'obtention du label, approchent l'équipe de Bernard Latarjet et leur proposent une collaboration, ce que MP 2013 refuse.

Alors quand les officiels ont souhaité utiliser l'appellation « Marseille 2013 » et proposent donc de racheter le nom de domaine pour une bouchée de pain, le collectif officieux décline la proposition de rachat. On peut se demander si c'est une vengeance, ou si le collectif, qui a vu ses rangs se gonfler de personnalités telles que le journaliste Stéphane Sarpaux, qui deviendra rapidement le visage du OFF, préfère après réflexion organiser sa propre manifestation parallèle. Les organisateurs officiels sont embarrassés par le brouillage s'exerçant alors entre les informations transmises par les deux collectifs dont les identités sont radicalement opposées.

À l'image de Marseille la festive, toujours prête à critiquer les pouvoirs publics par le biais de la satire lors du Carnaval, c'est avec humour que le OFF entend provoquer une réappropriation de l'espace public par les artistes. Ceux-ci semblent en effet malmenés par la réforme du statut d'intermittent et cette prise de position du OFF sonne alors comme une réelle critique sociale, un pied-de-nez en direction des politiques

qui tentent de régir la manifestation dans son ensemble. D'ailleurs la conférence de presse officielle du OFF annonçant leur volonté de prendre part à l'année Capitale contient elle-même un jeu de mots, puisqu'elle prend place au Vallon des Auffes. Et pour bien se différencier de la manifestation officielle et de son faste, c'est dans un petit cabanon de pêche que la conférence de presse se déroule, annonçant sa volonté d'être au service des plus faibles, face à la machine très sélective du comité d'organisation MP 2013 :

On est entourés de gens qui sont dans des situations précaires – artistes, graphistes – et un investissement colossal est fait sur la ville. On a envie que ça leur profite plutôt qu'à des structures déjà subventionnées<sup>80</sup>.

L'édition OFF de l'année Capitale s'annonce donc à l'origine comme une manifestation en marge de MPCC 2013 dans sa version officielle. Résolument axée sur la ville et sa population, elle entend mettre à jour sa complexité à travers le thème choisi et révélé lors de la conférence de presse de 2011 :

La Capitale européenne de la culture devrait permettre de faire émerger de nouveaux projets et de nouveaux artistes. Malheureusement, ceux-ci risquent de passer à la trappe dans la programmation officielle. Faire un OFF, c'est leur permettre d'avoir l'occasion d'exister en 2013. C'est pourquoi, nous lançons aujourd'hui un appel à projets en vue de réaliser la première capitale culturelle OFF. Nous souhaitons centrer notre OFF sur ce qui nous plaît et nous horripile en même temps dans la ville : ses paradoxes. Ville cosmopolite mais esprit villageois, ville urbaine mais verte, ville portuaire mais tournée vers l'intérieur, ville morte la nuit mais prochaine capitale européenne de la culture, ville qui désigne des élus mais qui est gouvernée par d'autres, ville de chaos urbain mais qui tend à la normalisation, ville incontrôlable mais prévisible, ville monde mais qui ne pense qu'à Paris, ville raciste mais solidaire, ville repoussante mais attachante, Marseille nous séduit et nous révolte par ses multiples paradoxes. Elle agit en nous comme un aimant qui aurait le plus et le moins sur le même côté. Et c'est cela qui précisément en fait sa particularité en France et même peut-être en Europe<sup>81</sup>.

Ce thème des paradoxes semble être plutôt bien choisi puisque le OFF, encensé à ses débuts, verra par la suite sa façon de faire vivement critiquée. L'événement qui mettra le feu aux poudres est le *Yes We Camp !*, camping éphémère mais néanmoins payant, installé pour quelques mois sur un terrain appartenant à la ville de Marseille. Si le projet a pu voir le jour grâce à une plate-forme de financement participatif, c'est également par le *sponsoring* d'entreprises comme Brico-Dépôt ou Lafargue et l'aide

<sup>80</sup> DOUSSOT, Antonin, extrait de *L'Appel du Vallon des Auffes*, mars 2011

<sup>81</sup> *Ibid.*

financière de MP 2013 qu'il s'est concrétisé. Malgré une esthétique alternative s'appuyant sur la récupération, le *do it yourself* dans l'air du temps, et des partenariats avec la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs, on se questionne sur l'identité réelle de cette installation. Stéphane Sarpaux justifie cette coproduction avec le IN qui dérange, en expliquant que, pour lui, la fin justifie les moyens, le but principal de ces manifestations étant la production finale d'œuvres à destination du public. :

On a toujours dit, depuis le début, que nous étions des fervents défenseurs d'une Capitale européenne de la Culture. Après, la façon dont ça s'est fait MP 2013, c'est leur histoire, mais de toutes façons on a toujours voulu participer à la Capitale européenne de la Culture. Dans les termes classiques, un OFF c'est celui qui s'oppose, mais le OFF d'Avignon qui a trente ans ne s'oppose pas au IN : il est aujourd'hui clairement en complémentarité, parce qu'il a trente ans. Justement nous on fait ça en un an, plus vite qu'Avignon, parce qu'on a pas le temps<sup>82</sup>.

Il pense en effet que, même si le OFF s'est construit sur une opposition vis-à-vis du IN, il serait « idiot » de rester sur cette position contestataire. Pourtant, cette position contestataire, certains n'en démordent pas.

Depuis quelques années Louis Alessandrini, artiste plasticien décalé et « emmerdeur culturel » comme il aime à se définir, analyse la vie culturelle marseillaise, terrain qui l'intéresse au plus au point dans des domaines artistiques variés. S'il critique MPCC 2013, c'est avant tout la direction choisie pour le placement des fonds qui lui pose problème. Selon lui, on a rénové les musées et les structures majeures, mais aucune aide n'a été accordée aux artistes. Il déplore que la manifestation, en s'ouvrant sur une dimension européenne voire internationale n'utilise pas les talents locaux :

[On] fait venir des artistes des différents endroits de la Méditerranée, Maroc, Liban etc. mais à Marseille il y a quand même énormément de gens d'origines diverses, des Comoriens, des Chinois, des Japonais, notamment pas mal de peuples Méditerranéens et pour le moment ça n'est pas utilisé.<sup>83</sup>

Mais s'il ne trouve pas sa place au sein de la manifestation officielle de MPCC 2013, il a encore du mal à se reconnaître dans le OFF. Comme l'explique Louis Alessandrini, le OFF ne met pas tout le monde d'accord, et lui-même trouve des « incohérences dans leur fonctionnement », sur le plan éthique notamment. Pour lui « on

<sup>82</sup> Stéphane Sarpaux dans une interview. GILLES, Benoît pour *Marsactu*.

<sup>83</sup> Propos recueillis par VOIRY, Marc. « Marseille Provence 2013 : après le IN, après le OFF, voici l'Alter Of ». *Radio Grenouille*.

ne peut pas vouloir être alternatif et se faire héberger par un opérateur immobilier qui a généré peut-être pas mal de souffrances, de malheurs et autres ».

Cet état des choses le pousse à créer une seconde manifestation parallèle : « Il y a un OFF déclaré, mais comme beaucoup de gens ne se retrouvent ni dans le IN ni dans le OFF, qu'est ce qu'on fait ? On fait un Alter Off<sup>84</sup>». Cette initiative qui semble se marginaliser de façon assez radicale aura pour autant un avantage :

L'Alter Off sera regardant de par qui il est financé ou par qui il est hébergé.[...] Le principe c'est : pas n'importe quel financement, pas n'importe quel lieu, et aussi une éthique écologique c'est-à-dire essayer de ne pas avoir des manifestations qui auront un impact sur l'écologie<sup>85</sup>.

Cet avantage se double d'un second, qui repose sur la participation du public, ce qui le différencie radicalement d'un « fonctionnement technocratique ». Il semble donc que le but de son créateur soit de provoquer une « synergie » et de « fédérer » les forces vives du territoire provençal, au lieu d'être un démiurge omnipotent.

## **2. La continuité du projet**

Nous sommes en droit de nous demander si l'émulation ressentie autour de cette année de CEC n'a pas enclenché une prise de conscience populaire. Les habitants ainsi que les artistes plus modestes, qui se sont sûrement pour beaucoup sentis exclus des manifestations officielles, ont eut envie à leur tour de se réappropriier la ville, portés par cette légitimité toute récente. Comme la presse le martèle, Marseille, que l'on connaissait plus pour son banditisme, est à présent capable d'être une destination culturelle reconnue à l'international.

Après l'année Capitale, un premier débat est spontanément organisé par un groupe citoyen et l'Alter Off le 18 décembre 2013 pour dresser le bilan de l'année écoulée et penser l'après. On remarque à cette occasion que l'organisation MP 2013 est absente, avançant l'excuse que l'association ne compte plus que deux salariés et qu'elle rédige de son côté son propre bilan de l'événement. Jacques Pfister et Jean-François Chougnat, deux dirigeants de MP 2013, bien qu'ayant été invités à trois reprises à des débats ont été à chaque fois indisponibles et n'ont envoyé personne pour les représenter.

---

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> *Ibid.*



Cette rencontre était donc loin d'être suffisante. C'est pourquoi les organisateurs et en particulier Louis Alessandrini ont souhaité renouveler l'expérience et surtout approfondir le débat. À l'initiative de Bernard Gillet, très impliqué dans l'après MP 2013 et modérateur des débats, a été lancée début janvier sur Radio Galère, une radio locale militante, l'émission *Le Chant du Leurre*, qui, pendant une heure hebdomadaire, se consacre au « dialogue social territorial ». Parfois, ce débat radiophonique donne la parole à des acteurs culturels et à des élus, comme c'est le cas pour l'émission du 14 janvier 2014 qui accueille Jean-Marc Coppola, élu de l'opposition et Louis Alessandrini, fondateur de l'Alter Off.

Quelques mois après, le 7 mars 2014, un second débat est organisé au Théâtre Toursky sur le thème « Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la Culture, réussite ou échec ? Avant, pendant et surtout après ». À l'inverse de celui du mois de décembre précédent pour lequel aucun politique ou représentant ne s'était déplacé, cette deuxième édition voit la présence de plusieurs personnalités politiques. En effet, Nathalie Pigamo (PS), Abdella Naamoune (UMP), Jean-Marc Coppola (Front de Gauche) et Ferdinand Richard (Mouvement des Progressistes) sont venus participer aux discussions, apportant parfois des points de vue critiques et constructifs. Si Jean-Marc Coppola souligne la réussite de l'événement MPCC 2013 sur de nombreux plans, il déplore pourtant que :

[La concertation en amont] se soit faite sans le vivier culturel marseillais, sans parler du milieu associatif et des Marseillais et Marseillais eux-mêmes. L'événement, à part le gadget des Quartiers créatifs a complètement oublié la spécificité marseillaise, ses quartiers populaires. [...] Donc à la fois un succès, mais on voit bien que l'on est resté dans une conception événementielle et prestigieuse de la culture. [...] Pour réussir un événement de la sorte, il suffit de faire de la communication, du marketing etc. Et donc ça marche puisqu'on arrive à créer médiatiquement l'idée qu'en 2013, c'est l'endroit où il fallait être. Nombre de touristes, de participants, mais est-ce que pour autant on en a créé les racines ? Si l'on n'a pas travaillé en amont, moi je doute que cet événement puisse irriguer pour les mois et les années à venir Marseille, s'appuyant sur des cultures et permettant d'aller vers une émancipation humaine dont a bien besoin Marseille. La question de la culture qui est en même temps ce qui permet d'être le ciment et le lien entre les uns et les autres, et bien ça n'a pas donné lieu, parce que ce n'était pas le but.[...] La prise en charge par la CCI est assez significative : le but c'était de faire rentrer des devises avec des bâtiments comme le MuCEM, la Villa Méditerranée, le Pavillon M etc. mais que reste-t-il, que restera-t-il de tout ça demain ? Et bien je me pose la question. Des investissements importants, pour autant, est ce que ça a permis de créer ce lien social dont manque Marseille ?

Marseille est une ville de fracture, une ville d'inégalités fortes, sociales, territoriales, et donc ça aurait été une aubaine justement, à travers ce grand événement de retentissement national, et même européen, et même international d'en être un point d'appui, et je trouve que l'on est passé à côté de la plaque sur l'ambition, sur l'idée d'émancipation humaine, de démocratie. Et c'est toute la conception de la culture : est-ce que la culture est un supplément d'âme, un gadget pour faire venir des touristes et donc pour une machine économique, ou est-ce que la culture c'est un moyen pour justement aller vers l'émancipation humaine, un levier d'un projet politique de transformation sociale ? C'est toute la question qui est au cœur de cet enjeu-là. On va vite voir effectivement ce que je viens de dire si ça se vérifie ou pas, mais je crains fort par ma petite expérience dans le tourisme que ça a été un événement 2013 et on ferme la parenthèse et on passe à autre chose. D'ailleurs je vois vite que les élus de droite essaient de trouver un futur événement en 2016 autour du sport, mais la ville n'est pas faite uniquement d'événements, il y a des gens qui vivent ici, qui travaillent ici, ou en tout cas qui ont envie parfois d'y travailler, envie de se cultiver, de s'émanciper. Qu'est-ce qu'on leur propose, qu'est-ce qu'on leur donne, quels projets – y compris politiques – pour la ville ?<sup>86</sup>

Certains politiques semblent regretter la conception mercantile de l'art que l'on peut avoir, et qui selon Ferdinand Richard empêche la population marseillaise de profiter pleinement de son année Capitale. Selon lui, l'on ne crée pas les conditions favorables à une participation active des habitants au sein de la vie culturelle, au contraire :

La question de l'après reste toujours la vraie question. Le problème, c'est que la plupart des villes qui sont capitales culturelles le font surtout soit pour des questions d'image, soit pour des questions de développement touristique. Ce qui a été quand même très bien dit lorsqu'on a été réunis en tant qu'opérateurs culturels par Monsieur Gaudin dans le foyer de l'Opéra « en guise de remerciement envers les opérateurs culturels pour la fantastique réussite de Marseille-Provence 2013 ». À cette occasion il a présenté la suite de Marseille-Provence 2013 en disant : « La culture est importante dans cette ville... pour le tourisme »<sup>87</sup>.

Cette vision d'une opération touristique, Jean-Marc Coppola la partage, ayant été lui-même l'ancien président du Comité régional de tourisme PACA. Il pense lui aussi que cette organisation avait pour but principal le rayonnement de Marseille et non pas la promotion de la culture pour le bien-être des habitants :

On voit bien que cet événement a plus servi d'événementiel médiatique pour essayer de parler en positif de Marseille, puisque certains parlaient trop des règlements de compte etc. On voit tellement bien que c'était une parenthèse, c'est-à-dire elle a commencé le 1<sup>er</sup>

<sup>86</sup> Propos tenus par Jean-Marc Coppola, lors du débat du 7 mars 2014 au Théâtre Toursky.

<sup>87</sup> Propos tenus par Ferdinand Richard, *Ibid.*

janvier et s'est terminée le 31 décembre. Aujourd'hui, on parle de quoi ? D'un futur événement autour du sport en 2017. On cherche l'appelant supplémentaire pour faire venir des touristes, ce qui est d'ailleurs une certaine conception du tourisme, parce qu'il n'y a pas ceux qui défendent le tourisme et ceux qui seraient contre. Sauf qu'aujourd'hui la conception du tourisme c'est vraiment sur le tourisme marchand : on fait venir des gens qui dépensent de l'argent, point à la ligne. Sans comprendre que depuis le début du siècle les touristes cherchent au contraire la rencontre humaine, l'aventure humaine, la rencontre avec ceux qui habitent ici, qui créent ici, et pas ce tourisme consommateur. Voilà, même dans la conception du tourisme on se trompe.<sup>88</sup>

Il semble alors que sur le plan culturel, l'émulation provoquée par MPCC 2013 ne soit qu'un feu de paille et qu'à l'image du Pavillon M, « vitrine » de l'événement dont le prix s'élève à 3,5 millions d'euros, pour être démonté au bout d'un an seulement, les innovations culturelles ainsi que les projets d'envergure menés pendant cette année s'achèvent sans laisser la place à d'autres réalisations culturelles. Cela était en tout cas le ressenti de la Commission au moment de la rédaction de son rapport :

En l'absence de suivi ou de compétences formelles en matière culturelle pour la Métropole Marseille-Provence, les répercussions à plus long terme risquent d'être plus limitées<sup>89</sup>.

Il apparaît que le vide laissé par la dissolution de l'association MP 2013 peut poser problème dans le cadre de l'élaboration de projets coopératifs. Le rapport d'évaluation le souligne d'ailleurs :

Reste qu'avec l'extinction de l'association, un lieu d'échange et d'information mutuelle reste à trouver pour mettre en place cette coordination<sup>90</sup>.

Pour tenter d'explorer la dimension post-événementielle, prenons tout d'abord l'exemple de la transformation de La Canebière en voie piétonne un dimanche par mois.

#### ■ Les Dimanches de la Canebière

Axe majeur du centre-ville, allant du Vieux-Port à l'église des Réformés, La Canebière est une frontière d'un kilomètre entre le nord et le sud. Attirant les passants autant qu'elle les repousse, cette rue sert surtout de passage entre les différents quartiers qui l'entourent, Noailles et Belzunce notamment, dont la réputation sulfureuse n'est plus

<sup>88</sup> Propos tenus par Jean-Marc Coppola lors du débat du 7 mars 2014.

<sup>89</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p.15

<sup>90</sup> MP 2013, Euréval, CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme, *MP2013 : L'évaluation*, 2014, p.51

à faire. Dans l'ouvrage de Philippe Pujol, on comprend que pour beaucoup d'habitants des Quartiers Nord, ou même des quartiers les plus pauvres, La Canebière reste un terrain de chasse :

Ses quartiers de jour [à Nadir, l'un des protagonistes], ceux des petites combines, sont ceux du centre-ville de Marseille, de part et d'autre de la fameuse Canebière qui déçoit rapidement les touristes qui ne s'y aventurent jamais bien longtemps<sup>91</sup>.

La télévision signale que cette initiative de rendre La Canebière piétonne permet à la population de reconquérir un des axes majeurs du centre-ville, ce qui est appréciable, l'appropriation étant un des premiers mouvements de la création artistique et de l'implication culturelle. Dans le journal local *La Provence*, on salue cette initiative qui doit redonner à La Canebière son lustre d'antan, celui d'une rue animée, commerçante et culturelle.

Comme l'affirme Sabine Bernasconi, maire des 1<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Marseille :

Le centre-ville possède une identité culturelle, patrimoniale forte, *les Dimanches de La Canebière* sont là pour la révéler et montrer ce qu'il a de meilleur<sup>92</sup>.

Et ce qu'il y a de meilleur sur cette artère, ce sont les deux théâtres, celui des Bernardines et celui du Gymnase, mais également deux pôles de l'Université d'Aix-Marseille (économie et gestion, ainsi que droit et sciences politiques), ainsi que deux librairies extrêmement réputées et enfin la Chambre de Commerce et d'Industrie la plus ancienne de France. Tous ces bâtiments sont donc censés ouvrir leurs portes et installer des stands pour sensibiliser le public à leur travail.

On note aussi la présence d'un marché provençal. Il est principalement composé de stands gastronomiques de la région qui permettent de faire découvrir ou redécouvrir aux passants les traditions culinaires telles les fameuses *sardinades* ou la tapenade, l'huile d'olive et les autres produits oléagineux qui sont dérivés de l'olive et typiques de la région depuis des siècles maintenant.

L'accent est surtout mis sur les dimensions économique et culturelle au sens large. Il est incontestable que cette opération a permis à La Canebière d'être davantage

<sup>91</sup> PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre*. p. 98

<sup>92</sup> BARBIER, Marie-Eve. « Marseille : la Canebière se veut festive et piétonne un dimanche par mois ». *La Provence*.

fréquentée, les commerces y voient un avantage à ouvrir leurs portes le dimanche, compte tenu du nombre de chalands potentiels et donc du chiffre d'affaire généré. Pour ce qui est du culturel, les élus mentionnent dans leurs dossiers de presse qu'il s'agit d'un prolongement de MPCC 2013 et d'un premier jalon de MP 2018. Pourtant, mis à part lors de l'ouverture du dispositif, le 29 janvier 2017, les installations artistiques de rue restent rares.

Au cours de mes deux dernières visites (le 26 mars et le 30 avril) dans la cité phocéenne, les Dimanches de La Canebière ne comptaient que quelques stands de livres d'occasion ainsi que des *foodtrucks* hors de prix. Peu d'attraits en comparaison de la restauration bon marché que l'on peut trouver dans les quartiers adjacents, surtout que les bruits des systèmes indépendants de réfrigération de chaque camion rendaient ce lieu, qui aurait dû être agréable, extrêmement bruyant.

Le dossier de presse mensuel fourni par la mairie assure qu'une multitude d'activités sont proposées dans des domaines variés comme la danse, la musique, les arts visuels, le théâtre et le cinéma, mais également dans des domaines dont on peut des fois questionner le côté artistique, ayant plus trait à l'art de vivre, comme par exemple les balades urbaines, le vélo pousse-pousse ou la gastronomie. Le programme, qui comprend une vingtaine de pages, nous laisse présager qu'il s'agit d'une fête comparable à Carnaval. Mais bien vite, on remarque que beaucoup d'activités se passent dans des endroits clos situés aux alentours de La Canebière.

Certes, il est parfaitement compréhensible et louable de vouloir apporter de la variété et une certaine pointe intimiste à la manifestation, mais il existe un revers à la médaille. Le problème est qu'il faut souvent réserver et payer pour participer à ces activités, ce qui enlève alors totalement le côté spontané et accessible des Dimanches de La Canebière, pour, sous prétexte de culture, encore une fois user de procédés mercantiles.

Mes amis Marseillais et moi-même, habitués à fréquenter et profiter régulièrement de la manifestation, avons même été frappés par la diminution flagrante de l'affluence, malgré ce qui est avancé dans les rapports officiels. Peut-être la manière de compter n'est-elle pas la même ? Interrogeons-nous sur la réelle teneur culturelle d'un tel événement, qui ne met pas à l'honneur des actes de médiation culturelle ou d'éducation populaire qui ont pourtant par le passé démontré leurs avantages.

Quoi qu'il en soit, face à notre ressenti de désertion, que l'on explique par le manque d'initiative populaire, on se demande quelle est la place laissée à la population dans cette piétonnisation d'une artère emblématique et centrale de la ville. Si l'idée est intéressante et pourrait permettre de recréer du lien social, peut-être doit-on chercher la cause dans un manque de compréhension entre dirigeants ou à une incapacité à inventer avec leur électeurs de nouveaux projets. S'il est dit que coopération et entraide se sont révélés, par nécessité, MPCC 2013 a pu permettre de densifier les échanges jusqu'à pousser quelques acteurs culturels à envisager des projets locaux et innovants ouverts à l'international :

Il paraît néanmoins incontestable que la CEC a contribué à améliorer le niveau de coopération en matière de gouvernance culturelle [...] et permis de stimuler les capacités et la connectivité des secteurs culturels et créatifs locaux<sup>93</sup>.

Un autre exemple de tentative de réappropriation de l'espace public est illustré par la mise en place d'une manifestation dédiée aux arts du cirque qui aura lieu de façon récurrente dans la métropole Marseille-Provence.

- **Biennale internationale des Arts du Cirque**

Dans la plupart des esprits, aller au cirque a longtemps été synonyme de s'entasser sous un chapiteau qui sentait la bête fauve et le pop-corn pour regarder des clowns et des dresseurs de fauves. Sous l'impulsion du Cirque du Soleil, compagnie canadienne de cirque contemporain, faisant la part belle au jeu des artistes et à leurs acrobaties plutôt qu'aux sempiternels numéros des cirques traditionnels, la vision commune de ce qu'est l'art circassien a changé. On peut dire que depuis quelques années, le cirque s'est rajeuni, adapté, et, en quelque sorte, dépoussiéré. Parce qu'au fil des années, le Cirque du Soleil est devenu une gigantesque entreprise, de nombreux cirques contemporains ont senti que leur heure était venue, trouvant dans la renommée de la compagnie canadienne une légitimité pour leur art. Même le maire de Marseille a été séduit, comme le prouve cet éloge à la capacité fédératrice et intergénérationnelle de l'art circassien :

Au carrefour des expressions artistiques, le cirque est un art qui permet d'élaborer les propositions les plus singulières et de rassembler

---

<sup>93</sup> ECORYS. *Rapport de la Commission européenne*. p. 102

des spectateurs de tout âge et de toutes les origines.<sup>94</sup>

Installée à Marseille depuis 2001, la compagnie de cirque Archaos a fondé le Centre de Recherche Européen des Arts du Cirque (CREAC), qui aide au développement et à la création de pièces circassiennes contemporaines. Le centre est un lieu de résidence artistique destiné à des compagnies, mais c'est également un espace dispensant une formation et permettant l'insertion professionnelle. En 2011, il devient le Pôle national des arts du cirque Méditerranée.

C'est sans doute encore une fois parce que Marseille est une ville historiquement ouverte sur le monde que l'événement de la Biennale internationale des Arts du Cirque a choisi de s'y implanter, « dans le sillage de MP 2013 ». L'année Capitale a vu se déployer l'événement « Cirque en Capitales » porté par la compagnie Archaos. Ce festival mettant le cirque à l'honneur à travers 200 représentations a été la quatrième manifestation en termes d'affluence du public, puisqu'en un mois elle a accueilli 65 000 personnes.

L'impulsion donnée par MPCC 2013 a permis au collectif en charge de « Cirque en Capitales » de pérenniser l'implantation de l'art circassien à Marseille à travers la Biennale internationale des Arts du Cirque. Ravis du coup d'essai de 2013 qui s'est avéré être un événement majeur en termes de popularité et de professionnalisme, les pouvoirs publics ont largement soutenu le projet de la Biennale, de même que le secteur privé :

La Biennale internationale des Arts du Cirque est soutenue par la Ville de Marseille, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Départemental des BDR et le Conseil Régional PACA. Elle bénéficie, depuis sa création, du soutien de la Fondation BNP Paribas. La RTM, le Groupe ACCOR, AIR France et la MGEN ont également décidé de soutenir l'événement en 2017<sup>95</sup>.

Bien qu'encore jeune, cet événement est déjà d'envergure, puisque la deuxième édition, qui s'est déroulée du 21 janvier au 19 février 2017 a rassemblé 112 000 spectateurs, soit une évolution positive de 32 % par rapport à son édition de 2015<sup>96</sup>. Ainsi ce sont 59 compagnies (dont 11 régionales et 13 internationales) qui se rassemblent pour offrir au public, venu massivement de la région et même du monde entier, assister au « plus grand festival de cirque au monde ».

<sup>94</sup> GAUDIN, Jean-Claude. Fiche de presse de la ville de Marseille lors de l'événement *Lever de rideau sur la Biennale internationale des Arts du Cirque*, 2017, p.1

<sup>95</sup> Édito du site Internet de la Biennale internationale des Arts du Cirque <<http://www.biennale-cirque.com/fr/>>

<sup>96</sup> Voir Annexe 5 p. 114

Cette réunion représente un grand tremplin pour les plus petites compagnies qui auraient besoin de se faire connaître, puisque 500 programmateurs, dont 30 % d'étrangers, sont présents pendant le temps de la manifestation pour repérer les jeunes talents. Pendant la deuxième édition de la Biennale internationale des Arts du Cirque, six jours (du 31 janvier au 5 février 2017) étaient consacrés à des parcours organisés pour des professionnels, qui sont pris en charge gratuitement lors de leur transport entre les différentes activités proposées : « tables rondes, rencontres, visites guidées de lieux culturels, d'expositions et installations et [d']une sélection de spectacles à des tarifs préférentiels.<sup>97</sup> »

Il va sans dire que la Biennale internationale des Arts du Cirque est une formidable vitrine pour le cirque contemporain. Elle présente une importante variété de spécialités telles que le mât chinois, le tissu, le trapèze Washington, le fil de fer et autres activités funambules, les sangles aériennes, la bascule coréenne, la roue cyr ou les jongleries en tout genre. On note que dans la plupart des spectacles présentés lors de cette seconde édition, les compagnies ont rivalisé d'efforts et d'inventivité pour créer de l'originalité dans les disciplines classiques comme l'acrobatie ou le contorsionnisme, pour ne citer qu'elles.

Pour autant, la Biennale internationale des Arts du Cirque n'est pas réservée au théâtre contemporain. Le cirque traditionnel, ses clowns et ses numéros animaliers sont également représentés avec la complicité du Théâtre du Centaure, réputé pour ses numéros équestres, ou encore la compagnie Azeïn qui offre aux spectateurs dans son spectacle *Cave Canem* des performances exécutées avec des chiens, ou comme le dit le programme, la « complicité canine ».

L'événement n'est pas uniquement un forum de rencontre entre professionnels puisque « 13 000 scolaires et personnes issues du champ social<sup>98</sup> » ont été présentes, affluence qui s'explique par les tarifs avantageux proposés (3€ la place en tarif scolaire et en tarif solidaire). C'est également une manifestation qui permet, par son accessibilité, de faire vivre le territoire provençal. En effet, 27 villes de la région PACA ont accueilli 63 spectacles, ce qui ne cantonne pas le festival aux simples limites de la ville de Marseille.

---

<sup>97</sup> Biennale internationale des Arts du Cirque, *Programme des rencontres professionnelles*, 2017, p.2

<sup>98</sup> Biennale internationale des Arts du Cirque, *Bilan*, 2017, p.5



La dimension urbaine est un facteur clé de la réussite de cette Biennale puisque 87 000 spectateurs ont assisté aux représentations dans l'espace public, ce qui prouve que l'art circassien est un formidable moyen de faire vivre la ville et de créer un lien social artistique et festif.

Comme le soulignait Jean-Marc Coppola, il semble que le côté événementiel des manifestations qui se déroulent à Marseille soit la nouvelle politique adoptée. Ainsi, cette année 2017 voit s'installer la Capitale européenne du Sport, présentée comme ayant trois objectifs majeurs : « favoriser le développement économique et l'emploi, renforcer la cohésion sociale et intensifier la rénovation et la création des équipements. »<sup>99</sup>

- **M 2017 : Marseille Capitale européenne du Sport**

Si la conférence de presse officielle parle d'un renforcement des liens sociaux, en rappelant que le sport permet de mieux vivre ensemble car il « apprend aussi à être attentif aux autres »<sup>100</sup>, les pouvoirs publics ne relèguent cette mission qu'au second plan. En effet, il semble qu'encre une fois, les associations sportives de quartier ne feront pas le poids face aux grandes institutions sportives. Comme le dit le communiqué de presse :

Pour aider les entreprises à se développer, il s'agira notamment de faciliter leur installation dans la ville, particulièrement pour l'industrie et le commerce des métiers du sport.<sup>101</sup>

Si la ville prévoit d'augmenter son budget sportif, alors que déjà 10 à 15 millions d'euros sont investis chaque année pour le fonctionnement des sites sportifs, on ne peut que songer que cet argent supplémentaire serait sûrement mieux employé dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires, qui eux, font cruellement défaut ou sont dans un état de décrépitude flagrant.

Pour l'ouverture des festivités, on aurait pu s'attendre à un événement tourné vers la mer, c'était sans compter la volonté de la ville de se faire une vitrine à l'international. Ainsi, c'est le géant *Red Bull* qui, parmi les 762 réponses de leur appel à projets, a eu l'honneur de mettre en place dans la ville (comme elle le fait régulièrement au Canada et

<sup>99</sup> Fiche de presse de M 2017, p.2

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> *Ibid.*

aux États-Unis) un *Crashed Ice Challenge*. La piste de 340 mètres de long pour 35 mètres de dénivelé est donc le terrain de jeu sur lequel s'affrontent des skieurs de l'extrême, habillés comme des joueurs de hockey.

Si la ville tenait absolument à s'offrir le coup de projecteur qu'est la participation de la marque de soda, peut-être aurait-elle dû opter pour la seconde proposition qui était un *Cliff Diving*. Il va sans dire que ce concours de plongeon depuis une falaise aurait sans doute été plus adapté à la situation géographique de Marseille, sans pour autant être plus onéreuse. En effet, sur cet événement qui aura coûté 2 millions d'euros, la ville, la région ainsi que la métropole ont versé chacun 150 000 euros, finançant donc pratiquement un quart de la manifestation. Le budget total de l'année Capitale du Sport étant de 11,4 millions d'euros, on espère que cette somme ne sera pas uniquement dépensée pour des événements ponctuels et médiatiques comme celui-ci.

Un projet pérenne semble retenir l'attention des autorités marseillaises. Il s'agit d'un musée subaquatique créé par l'artiste Jason deCaires Taylor<sup>102</sup>, initialement prévu pour juin et dont l'ouverture a finalement été reportée en septembre, à cause notamment de la complexité administrative qu'elle engendre. La réalisation du Musée subaquatique de Marseille (MSM) devra coûter 650 000 €, dont 100 000 € apportés par la ville.

L'artiste a déjà participé à la création de trois autres musées de ce type, aux Bahamas, aux Canaries et au Mexique (il est d'ailleurs directeur artistique au sein de ce dernier musée). Ses gigantesques sculptures sont immergées, mais néanmoins accessibles aux amateurs de plongée sous-marine qui peuvent alors les voir évoluer dans le temps, se chargeant de coraux et d'algues. Si certaines de ses œuvres, comme *The Raft of Lampedusa*, sont hautement critiques puisqu'elles dénoncent les morts toujours plus nombreuses de migrants en mer, on ne sait pas encore si la plage des Catalans à Marseille se dotera de ce type de sculptures, ou si de plus sobres seront installées.

Avec les œuvres de Jason deCaires Taylor, on assiste sans doute à la possible réconciliation de l'art, du sport et du social. Cela semble être de bon augure pour l'Entre-deux Biennales des Arts du Cirque qui doit se dérouler l'année suivante. 2018 verra également naître la manifestation MP 2018, sur le modèle de MPCC 2013.

Il s'avère qu'avec la réforme des territoires (loi NOTRe), les compétences culturelles telle que l'organisation des grands événements sont reléguées au Conseil

<sup>102</sup> Voir Annexe 6 p. 114

départemental des Bouches-du-Rhône. En effet la Métropole Aix-Marseille-Provence est, avec Paris, la dernière créée en janvier 2016. En juillet de la même année est votée une loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. Cependant, cette promotion du territoire marseillais pour étendre son rayonnement est discutable. Pour aider la ville à se développer, ce sont les rénovations urbaines qui sont mises en avant. Le tissu culturel est broyé pour mettre en place des lieux phares, à côté desquels peu de moyens sont finalement alloués aux structures les plus modestes. Même les lieux emblématiques de la ville et qui peuvent être considérés comme faisant partie de son patrimoine sont soumis à ces lois de marché sans pitié, comme le montre l'exemple du Dock des Suds, dont nous allons retracer l'histoire et expliquer le devenir.

### ▪ Dock des Suds

Située au milieu de l'espace portuaire, la zone du Dock des Suds est une ancienne friche industrielle, qui servait autrefois pour le stockage d'épices. L'endroit est modifié en 1998 pour devenir un emplacement interdisciplinaire : lieu d'exposition, salle de spectacle, espace de vie...mais en 2005, il est détruit par la foudre. Le Dock des Suds a ensuite été reconverti au cours des années 2000 en bureaux et en salles de spectacle. Le bâtiment abrite la Salle des Sucres (en hommage à l'ancien usage du lieu) d'une capacité de 2 800 places et le Cabaret des Suds, une discothèque de 1 400 places. Leur inauguration en 2007 a modifié le front de mer. Depuis, le Dock des Suds est considéré comme un haut-lieu marseillais, en ce qui concerne la culture et le tissu associatif, à un point tel qu'il sert pour des festivals comme le Babel Med Music, la Fiesta des Suds ou pour des événements associatifs étudiants.

La Fiesta des Suds, festival de musique qui prend place à Marseille tous les mois d'octobre depuis 1998, avait servi le projet MPCC 2013. Pourtant en 2014, le lieu qui accueille l'événement avait entonné son chant du cygne, car le bail de l'association Latinissimo qui gère le lieu avait été renouvelé pour la dernière fois, avec comme échéance le mois de décembre 2017.

Depuis quelques années donc, et à cause du projet EuroMéditerranée, le Dock des Suds est menacé de fermeture, couperet qui tombera dès la fin de l'année. Car si la zone a pour vocation de changer de visage, il semble que le type de culture apporté par le Dock des Suds ne soit plus compatible avec le lieu qui doit, à terme, devenir un

« parc habité<sup>103</sup>», dont la fonction principale sera le logement. Comme le soulignait dans une conférence de presse la directrice du projet, Laure-Agnès Caradec, « Cela n'est pas possible d'envisager de maintenir un lieu de ce type [le Dock des Suds] dans un quartier qui doit accueillir 4 000 personnes à terme. »

Et justement, on se demande à qui seront destinés ces nouveaux pôles dynamiques. Comme on peut le lire sur le site Internet d'EuroMéditerranée, la construction des habitations comprend 20 % de logements sociaux, alors que depuis 2013 les agglomérations de plus de 3 500 habitants ont pour obligation d'avoir au moins 25 % de logements sociaux dans leur ville. On dirait donc que les populations les plus défavorisées ne pourront accéder au nouveau quartier d'Arenc que de façon très limitée.

---

<sup>103</sup> D'après le site Internet d'EuroMéditerranée.

## Conclusion

Marseille a eu avec MPCC 2013 une formidable occasion de s'épanouir et de rayonner culturellement. Le projet, amené comme une chance pour le dispositif des CEC de combler leurs espérances en termes de collaborations européennes, est en réalité nourrie d'une nécessité pour la ville. La culture devient un élément important du clientélisme électoral, en tout cas dans sa forme marseillaise, ce qui en réaction, provoque un rejet de la part d'une partie de la population qui ne se sent plus légitime dans le monde culturel qu'on lui propose alors. Car en effet entre culture élitiste, culture financée de façon démesurée alors que l'argent semble manquer partout ailleurs, accessibilité relative aux œuvres pour les classes les plus modestes, comment justifier une telle place de l'art dans notre société moderne. La culture, pour beaucoup dont Jean-Marc Coppola, est le « ciment qui permet de créer du lien », il serait important de cesser de faire d'elle un cheval de Troie pour imposer à la population des réformes sociales, urbaines et politiques en faveur d'une mondialisation toujours plus mercantile, au détriment de l'humain.

La transparence politique, entre autres choses qui font état de loi, ne s'appliquent pas à Marseille. Et ce que nous avons pu voir à l'occasion de cette plongée au cœur de l'organisation de MPCC 2013, c'est à quel point les arrangements parfois presque frauduleux entre vie politique et domaine économique s'entrecroisent. Ainsi, MP 2013 nous apparaît comme une association de nantis, en rupture avec le quotidien et les aspirations des petites gens, à l'image des salaires démesurés de Bernard Latarjet<sup>104</sup>, Comme le souligne le rapport de la Chambre régionale des comptes, Bernard Latarjet présente des conditions d'embauche, de cumul des mandats et de défraiement non réglementaires<sup>105</sup> et est accusé d'avoir fait passer en note de frais des « dépenses

---

<sup>104</sup> D'après calcul, Bernard Latarjet aurait été rémunéré à hauteur de 758 000 € sur la période allant de 2007 à 2013. Cette somme, bien entendu, exclue les primes et le défraiement et ne concerne que le salaire brut, en contrepartie d'un travail dont la charge varie du temps plein à deux jours par semaine (87 jours par an). En plus de ce salaire, le premier directeur général de MP 2013 a touché des « primes exceptionnelles de bienvenue » pendant cinq mois et pour un montant total de plus de 31 000 €. Son hébergement à Marseille, ses frais de défraiement entre Paris et Marseille ont été pris en charge, pour un total évalué à 100 000 € sur la période 2007-2013.

Chambre régionale des comptes PACA, *Rapport d'activité de MP 2013*, 2015, p.34

<sup>105</sup> *Ibid*, p.5

personnelles »<sup>106</sup>. Ces chiffres sont révoltants quand on sait que 25 % de la population marseillaise vit sous le seuil de pauvreté<sup>107</sup>, que les écoles sont trop peu nombreuses et mal entretenues. Aussi, les structures culturelles marseillaises manquent de souffle et ont du mal à fonctionner alors qu'avec 10 % de ce que MP 2013 a dépensé uniquement pour Bernard Latarjet elles pourraient assurer une embauche à l'année et ainsi développer leur activité.

Ces inégalités flagrantes sont une des choses qui m'ont le plus frappée en découvrant la ville de Marseille, j'ai eu le sentiment de tomber dans un tout autre monde. Après y avoir passé plus d'un an, je peux désormais affirmer que la ville a sa propre façon d'agir, tout en débrouille et en magouilles. D'un côté, débrouille des petites structures pour ne pas mettre la clé sous la porte, de l'autre magouilles des politiques pour engranger toujours plus. Mais magouilles de ses habitants également pour survivre. Marseille est connue – en mal – pour son banditisme et sa saleté. C'est contre cette image que s'est construite la CEC. Intentions louables mais non suivies de faits. Des millions ont été investis dans une refonte urbaine, visant à réhabiliter la ville pauvre en une mégapole ultra moderne. Ce processus de transformation urbaine s'est accompagné d'une volonté d'aseptiser le centre-ville pour reléguer les populations les plus pauvres en banlieue sociale, mouvement qui relève de la gentrification. Comme nous l'avons déjà soulevé auparavant, cette répartition, commune à de nombreuses métropoles, ne s'applique pas à Marseille. On est donc en droit de penser que MPCC 2013 a souhaité rétablir cette normalité.

Ce qui est marquant avec cette opération culturelle majeure qu'a été MPCC 2013, c'est que la ville a orchestré l'organisation d'une main de fer. Planifiée des années en amont avant de dire son nom, elle a trouvé le moyen de s'intégrer à la vie de la cité sous la forme d'une rénovation urbaine qui, pour beaucoup de personnes, a modifié la nature de la ville de Marseille.

Les principes fondateurs des CEC, qui cherchent à rendre un territoire à sa population, à faciliter les échanges entre les habitants d'une capitale culturelle et leurs voisins européens, à faire rayonner la ville sur le plan culturel et créatif, ces objectifs éthiques semblent avoir disparus au sein de MPCC 2013. En tout cas, cette démarche

---

<sup>106</sup> *Ibid*, p.36

<sup>107</sup> VAUDOIT, Hervé. « Marseille Capitale de la pauvreté ». *La Provence*.

culturelle ne paraît être qu'un prétexte à stimuler le tourisme, pour favoriser l'image de la ville, pour en faire un lieu touristique où l'on viendrait consommer de la culture, et non plus découvrir les richesses inhérentes au lieu que l'on visite ou même que l'on habite.

Mais Marseille et ses habitants s'adaptent à tout, non sans hausser le ton au préalable. Habitée à la misère qu'elle côtoie quotidiennement, Marseille trouve sa force dans son cadre magnifique et le côté festif et joyeux qui caractérise ses journées ensoleillées. Sa colère, Marseille la transforme souvent en art : graffitis, fresques, musique traditionnelle occitane, rap, danse, etc. La critique est omniprésente, soulevée par les populations locales et chantée par leur porte-parole, la rappeuse Keny Arkana. Celle-ci, avec les paroles de *Marseille*, évoque son rejet vis-à-vis de la volonté qu'ont certains de faire changer la ville afin qu'elle s'aligne sur les autres capitales :

Arrive déjà la quatrième identité marseillaise, ni New York, ni Atlanta,  
nous on reste fidèles à nous-mêmes [...] Rester vrai c'est fragile,  
M.A.R.S. [façon commune d'abréger le nom de la ville] c'est  
magique<sup>108</sup>.

Cette magie marseillaise, beaucoup n'ont pas semblé la retrouver au sein de l'organisation. Ce qui semble étrange quand on regarde de plus près MPCC 2013, c'est le manque d'implication et de participation des populations et des personnalités culturelles du bassin méditerranéen, au profit des promoteurs.

Comme le dit Jean-Marc Coppola, il ne faut pas oublier que l'art est un vecteur d'émancipation humaine, et que par l'implication de la population au projet on peut lui donner des racines, et alors de la vie. Il suffirait d'écouter ce que les habitants en disent pour commencer à régler les problèmes de la ville, surtout quand on parle de culture.

Mais, si beaucoup ont cette frayeur de n'être que dans l'élitisme artistique, il ne faudrait pas tomber dans l'uniformisation culturelle ou la démagogie en ne proposant à la population qu'un simulacre culturel, sans contenu, et dont tout l'intérêt repose sur le paraître, son côté médiatique.

MPCC 2013 a connu une envolée médiatique, provoquant avec ses 11 millions de visiteurs, la plus forte affluence pour une CEC à ce jour. On peut expliquer ce succès

<sup>108</sup> ARKANA, Keny. *Marseille*. in L'esquisse 2. 2011

par le fait que la ville présente de nombreuses facettes, très différentes les unes des autres et a tendance à changer radicalement de visage très rapidement. C'est également pour cette raison sans doute que les politiques ont pris la décision après MPCC 2013, de s'aligner sur une politique événementielle. Depuis 2013, les années s'égrainent donc au fil des temps forts : 2015 première Biennale internationale des Arts du Cirque, 2016 Entre-deux Biennales, 2017 Capitale européenne du Sport et deuxième Biennale internationale des Arts du Cirque, 2018 Marseille Capitale de la culture et Entre-deux Biennales, 2019 Troisième Biennale internationale des Arts du Cirque, Manifesta 2020 Biennale européenne de l'art contemporain, 2024 l'espoir des Jeux Olympiques et Paralympiques aux côtés de Paris pour les épreuves de voile et de football qui devraient se dérouler à Marseille, 2025 Exposition universelle.

Certaines, comme la Biennale internationale des Arts du Cirque et l'Entre-deux Biennales avec laquelle elle s'alterne, reviennent tous les ans, démontrant une réelle volonté de créer un foyer culturel à Marseille. Cet événement, par sa dimension internationale, préserve l'histoire de la ville en même temps qu'elle permet de renforcer son rayonnement et son image positive.

De plus, on ne peut que saluer la démarche qui relève d'un bel équilibre entre le professionnel et le populaire, prouvant que la rentabilité n'empêche pas l'accessibilité. Enfin, le choix de l'art circassien est primordial puisqu'il s'exerce dans l'espace urbain, avec ou sans chapiteau, parfois dans des salles. De part sa nature polymorphe, l'art du cirque peut toucher un grand nombre de personnes, et depuis quelques années on assiste de plus en plus régulièrement à l'émergence d'ateliers d'initiation. Si la Biennale a bien entendu exploité cet aspect reposant sur la médiation et la formation, il faudrait espérer que cette volonté de créer des liens continue de s'étendre.

Liens entre les artistes et les populations, entre les différentes classes de la société, entre les disciplines, à l'image du MSM qui mêle social, culturel et sportif.

On espère que cette volonté d'agrandir le champ culturel et d'en permettre l'accès au plus grand nombre sera amplifiée, comme le stipule la convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Celle-ci est « Consciente que la diversité culturelle constitue un patrimoine commun de l'humanité et qu'elle devrait être célébrée et préservée au profit de tous ». Peut-être que l'année



2017 est celle du changement pour Marseille. En tout cas, il va sans dire qu'une nouvelle opportunité lui est offerte grâce à l'événement MP 2018.

Le 14 février 2018 sera lancé ce nouveau projet culturel de la ville qui se présente d'ores et déjà comme l'héritière de sa sœur née en 2013, avec un côté plus local. Les organisateurs tentent toutefois via la presse de prévenir que l'estampillage marseillais ne suffira pas à faire élire les artistes :

Les artistes locaux seront bien évidemment de la programmation, non parce qu'ils sont de Marseille, d'Aix ou d'Istres mais parce qu'ils sont bons ou ont quelque chose à dire. Oui, il y a des artistes de très grande valeur sur ce territoire<sup>109</sup>.

Le contenu des manifestations de MP 2018 est choisi par un comité d'orientation artistique, composé de quinze acteurs culturels de la région tels que – pour les plus importants – le MuCEM, la Friche de la Belle de Mai, la fondation Vasarely, le Théâtre de la Criée ainsi que les autres théâtres marseillais du Gymnase ou des Bernardines (associés au Grand Théâtre de Provence et au Théâtre du Jeu de Paume à Aix-en-Provence au sein de l'organisme « Les Théâtres »).

Budgétisé à hauteur de 5,5 millions d'euros, l'argent provient de financements publics autant que du mécénat privé<sup>110</sup>. Une des raisons pour lesquelles ce budget est plus restreint que celui de 2013, est que l'année Capitale a permis à la ville de se doter de nombreuses structures telles que le MuCEM ou le FRAC (le Fonds Régional d'Art Contemporain). Il ne s'agit plus maintenant que de concevoir les événements qui prendront place dans les divers lieux de culture qu'on a pu faire sortir de terre, ou réhabiliter grâce à la mention de CEC.

Le programme réparti sur six mois ne sera dévoilé entièrement qu'à l'automne 2017, mais on sait déjà qu'il comprendra cinq phases<sup>111</sup>. Ce découpage pour le moins

<sup>109</sup> Déclaration du comité d'organisation, trouvée sur le site <[www.ccimp.com](http://www.ccimp.com)>

<sup>110</sup> Raymond Vidil, le président de l'association MP Culture, fondée pour l'occasion, donne la répartition de ces subventions attribuées à l'association qui attend encore la réponse de l'État concernant un financement de 300 000 €, ainsi qu'une subvention européenne dont le montant varie entre 100 000 € et 300 000 € :

- 500 000 € de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- 500 000 € du Département des Bouches-du-Rhône,
- 300 000 € de la Ville de Marseille
- 750 000 € de solde positif qui résulte du budget de MPCC 2013.

<sup>111</sup> Premièrement, la journée d'ouverture le 14 février 2018. Elle se prolongera sous la forme d'une grande fête participative de deux jours et deux nuits. Son but est de faire vivre le territoire par le biais de ses habitants. Ensuite, la célébration de la nature pendant le printemps. Troisièmement, le mois de juin sera consacré à l'art contemporain (pour construire une sorte de passerelle avec Manifesta 2020). Dans un

mystérieux a quand même laissé filtrer quelques informations plus concrètes concernant des réalisations artistiques qui vont prendre place au Festival d'Aix-en-Provence, comme pour prouver que le dispositif MP 2018 ne s'étend pas qu'à la ville de Marseille, mais aussi plus largement à la Provence.

Le budget limité oblige une implication morale et financière des acteurs locaux, qui devront eux-même financer leurs projets. Cette organisation permet une réelle implication dans MP 2018, une sorte d'engagement civique. Ainsi, la majorité du budget sera consacré à la mise en place d'événements d'envergure tels que des expositions ou des résidences artistiques, les fonds alloués seront pleinement utilisés pour créer des projets transdisciplinaires.

Si cette nouvelle opportunité présente un caractère similaire à MPCC 2013, il faudra tirer des leçons de cette première expérience et penser une manifestation innovante.

Dominique Bluzet, le directeur des théâtres du Jeu de Paume, des Bernardines et du Gymnase à Marseille, ainsi que du Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence a pour volonté de dépoussiérer la vision que nous avons de la culture, cantonnée à des lieux institutionnels comme le sont les théâtres et les musées. Avec MP 2018, ce sont les « centre-ville qui doivent être des lieux de haut niveau culturel ». Pourtant, la majorité des événements prendront place dans les lieux institutionnels, comme une exposition autour du roman photo présentée au MuCEM, ou une représentation de *Roméo et Juliette* à la Criée par un ballet contemporain.

Cependant, cette nouvelle façon de faire est contestable puisqu'on peut se demander dans quelle mesure les structures les plus modestes pourront s'auto-financer. En effet, le monde de la culture repose en grande partie sur l'aide apportée par les subventions publiques et on peut donc considérer qu'un tel mode de fonctionnement ne permettra qu'aux institutions culturelles phares de Marseille de participer à cet événement.

Si les artistes sont presque les mêmes, la constitution de la nouvelle association,

---

quatrième temps, l'été, saison culturelle par excellence, dynamisera la région par l'intermédiaire de nombreux festivals. Le territoire sera mis à l'honneur à travers le dispositif « terre de festival ». Enfin, la clôture de la manifestation, qui sera un pas de plus vers Manifesta 2020.

D'après l'article de PERRIER, Agathe. « Avec MP 2018, Marseille mise de nouveau sur la culture et poursuit MP 2013 ». *Made in Marseille*.

MP Culture, n'est pas non plus si différente de celle en charge de MPCC 2013. Elle regroupe le collectif Mécènes du Sud, l'Université d'Aix-Marseille, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP), ainsi que le Club Ambition Top 20, un groupe de chefs d'entreprise qui désirent faire compter Marseille-Provence dans le nombre des métropoles européennes les plus attractives :

Patrons patrimoniaux ou cadres dirigeants d'entreprises, les membres du Club ont en commun d'être des leaders d'opinion, engagés dans le développement économique de leur territoire<sup>112</sup>.

L'art et la culture sont deux choses différentes, même si l'un découle de l'autre. L'erreur à faire serait de les penser interchangeable ou à l'inverse dissociables. Pire encore serait de les classer en des termes qualitatifs : chacun possède sa propre culture et le peuple, par essence, possède la plus riche d'entre elle car il est multiple et varié. Si dans de nombreux endroits l'art classique est la seule forme acceptée, il n'est pas possible d'imposer cette façon de faire à Marseille et à sa population, tant celle-ci est chamarrée et insoumise tout à la fois, tout en étant hautement populaire.

Il aurait fallu laisser aux habitants l'occasion de s'exprimer, en leur fournissant l'espace et les moyens de pallier leurs besoins les plus urgents en épaulant les associations qui travaillent au quotidien à faire de la ville un endroit plus agréable. Ensuite en éveillant sa population aux bienfaits de l'expression artistique, en créant plus de liens, plus de rencontres entre les gens, et entre les gens et les artistes. Car c'est d'abord selon moi en expérimentant sa force que l'on accepte l'art dans son quotidien. Ce n'est que lorsque l'on sent sa propre culture acceptée que l'on peut s'ouvrir à celle des autres.

Mais pour MP 2018 comme pour MPCC 2013, le comité d'organisation a été constitué de personnalités de la haute société, de ces classes de la population les plus influentes, et l'on remarque que ceux-ci sont presque tous les mêmes. La première année Capitale de 2013 s'était faite au détriment des acteurs principaux que l'on attend quand il s'agit de mettre en place une action culturelle : les artistes locaux et les structures culturelles modestes. La charte du groupe Massilia Mundi, intimement lié à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence, retrace l'histoire de la cité phocéenne et propose un développement économique humaniste. S'il semble à première vue difficile

---

<sup>112</sup> Texte présentation du Club, vu sur le site <massiliamundi.com>

de concilier ces deux notions, on peut dire qu'il est néanmoins agréable de voir que la « priorité [donnée à] l'humain<sup>113</sup> » peut, théoriquement au moins, se combiner avec le mercantilisme ambiant. Espérons qu'à l'image du MSM qui est appelé à évoluer avec le temps, même si celui-ci est pour le moment immergé, on saura observer l'évolution d'un tel projet dans l'avenir. Reste à espérer que cette volonté de faire un projet transversal à l'échelle humaine remontera un jour à la surface.

Aujourd'hui, il semble que Marseille fasse fausse route, car elle diminue ses subventions aux MJC ainsi qu'à de nombreuses structures culturelles, préférant aider les plus grands et accorder des fonds ponctuellement sur de l'événementiel. S'il est certain que cela crée une émulation médiatique et contribue au développement du tourisme – quoique l'on soit en droit de se demander pour combien de temps encore – on ne peut que douter que la population s'y retrouve.

Contrairement à Marseille, Lille 2004 a su laisser un espace suffisant pour la création. Comme le dit Claire Bullen<sup>114</sup>, l'organisation de l'événement a ouvert la possibilité à de nombreux projets d'évoluer, donnant au final une manifestation principale agrémentée d'une multitude de petits projets annexes. Les lieux les plus représentatifs de l'après Lille 2004 sont incontestablement les Maisons Folies. Ces lieux de création multiples sont devenus grâce à leur localisation des maisons de quartier permettant une expression de proximité, dont l'efficacité s'est renforcée avec le temps. Le public apprivoise ces lieux dont l'implantation a été réfléchie et qui sont bien plus abordables que les gigantesques théâtres nationaux où la plupart des classes moyennes se sentent mal à l'aise.

Pour ses projets culturels à venir, aujourd'hui plus concernés par le côté économique, nous souhaitons à Marseille une considération plus humaine. Cette bienveillance, cette affection que l'homme porte à son prochain, on espère la retrouver tout au long de cette année 2018 qui se prépare. On attend donc de la part de la manifestation qu'elle laisse plus de place à ses artistes et à sa population car le thème de MP 2018 est, rappelons-le, « Quel amour ! ». Permettez-moi d'emprunter ses mots à Keny Arkana et de souhaiter « un peu de cœur qui enraye la machine <sup>115</sup>».

---

<sup>113</sup> Premier point de la charte du groupe, visible sur le site <[www.massiliamundi.com](http://www.massiliamundi.com)>

<sup>114</sup> Étudiante à l'université de Manchester, elle a soutenu en 2015 une thèse, *Tales of two cities*, qui est une étude comparative des deux CEC Marseille et Liverpool.

<sup>115</sup> ARKANA, Keny. *Marseille. in L'esquisse 2*, 2011

# Bibliographie

## Documents officiels:

Biennale internationale des Arts du Cirque. *Bilan*. Mars 2017. 32 p.

Chambre régionale des Comptes PACA. *Rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de l'association Marseille-Provence 2013 pour les exercices 2007 à 2014*. Mars 2015

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence. « Partie 3 : favoriser le développement du territoire. ». *Rapport d'activité 2013*. pp. 43-51

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence. *Rapport d'Activité MuCEM 2015*. Rédaction PISCOPO-REGUIEG, Sandro. [En ligne]. 68 p.

Cour des comptes. « 3<sup>e</sup> partie.II.2. Le MuCEM : une gestation laborieuse, un avenir incertain ». *Rapport public annuel 2015*. pp. 62-66

ECOC 2013 (The Monitoring and advisory Panel for the European Capital of Culture). *Report for the first monitoring and advisory meeting for the european capitals of culture 2013*. December 2010. 13 p.

ECOC 2013 (The Monitoring and advisory Panel for the European Capital of Culture). *Report for the first monitoring and advisory meeting for the european capitals of culture 2013*. May 2012. 17 p.

European Commission, Ecorys. *Ex-port Evaluation of the 2013 European Capital of Culture : Final Report for the European Commission DG Education and Culture*. Luxembourg: Publications Office of the European Union. 2014. 111 p.

Marseille-Provence 2013. *Résumé : les ambitions de Marseille-Provence pour 2013 et les repères de son projet de candidature*. 2008. 24 p.

## Ouvrages théoriques et articles spécialisés :

FABIANI, Jean-Louis. « Marseille et son projet culturel : la ville, l'Europe, la Méditerranée ». *L'Observatoire*, 34. Hiver 2008. pp. 28-30.

GUILLON, Vincent et Le QUEAU, Pierre. « Les pratiques culturelles dans ma communauté urbaine de Lille : la métropolisation en marche. ». *L'Observatoire Plus*, 40. Été 2012. pp. 94-102.

LANGÉARD, Chloé. « Des scènes artistiques à l'épreuve de l'évaluation. Ce que révèle l'impératif évaluatif dans le secteur artistique et culturel ». *L'Observatoire*, 47. Hiver 2016. pp. 87-89.

LIEFOOGHE, Christine. « Lille 2004, Capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement. » *Méditerranée* [En ligne], 114. 2010. pp. 35-46. Mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/4249>

MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et Pouvoirs urbains. Instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013*. Paris : l'Harmattan. Questions contemporaines. 2014.

MOREL, Bernard. « Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique. » *Méditerranée* [En ligne], 114. 2010. pp. 1-7. Mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/4286>

NORTH, Xavier. « Pour une politique *culturelle* de l'accès ». *L'Observatoire*, 47. Hiver 2016. pp. 3-7.

PAILLER, Danielle et URBAIN, Caroline. « Scènes, hors scènes, (non) publics : comment faire œuvre(r) ensemble artistes, professionnels de la culture, acteur du champ social et citoyens ? ». *L'Observatoire*, 47. Hiver 2016. pp. 66-70.

PUJOL, Philippe. *La Fabrique du monstre : dix ans d'immersion dans les quartiers nord de Marseille, parmi les plus inégalitaires de France*. Paris : Les Arènes. 2016.

SAGOT – DUVAUROUX, Dominique. « Du cluster à la scène : l'encastrement des activités artistiques dans le territoire ». *L'Observatoire*, 47. Hiver 2016. pp. 10-13.

STEIL, Jean-Sébastien. « Le potentiel inexploité des arts de la rue à Marseille : une chance pour la future métropole ? ». *L'Observatoire*, 47. Hiver 2016. pp. 21-25.

## Sitographie :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence.**

« Les touristes étrangers, une clientèle pas comme les autres ? ». *CCIMP Actualités*. Mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2017, consulté le 18 mai 2017. URL : <http://www.ccimp.com/actualite/territoire/32120-touristes-etrangeurs-une-clientele-pas-comme-autres>

« MP 2018 : le remake ». *CCIMP Actualités*. Mis en ligne le 15 février 2017, consulté le 18 mai 2017. URL : <http://www.ccimp.com/actualite/territoire/32096-mp-2018-remake>

### **Commission européenne**

DURAO BARROSO, José Manuel. *Speech : Capitale européenne de la culture Marseille-Provence 2013*. Mis en ligne le 12 janvier 2017, consulté en mars 2017. URL : <https://ec.europa.eu/>

### **DE BORJA Miguel, Journaliste**

DE BORJA , Miguel. *Blog Marsella-Provenza 2013*. Traduction de LAFORET, Valentine. *Wordpress* [Blog]. Mis en ligne le 11 janvier 2013, consulté le 23 mars 2017. URL : <https://bdmpress.wordpress.com/marsella-provenza-2013/>

### **EuroMéditerranée**

Consulté en juillet 2017. URL : <http://www.euromediterranee.fr/themes/culture>

### **Office de Tourisme de Marseille**

« Marseille à travers les siècles ». *Office de Tourisme de Marseille*. Consulté en janvier 2017. URL : <http://www.marseille-tourisme.com/fr/decouvrir-marseille/decouverte-de-marseille/marseille-a-travers-les-siecles/>

### **Made in Marseille : « Le journal 100 % web n°1 en Provence »**

LATIL, Lucas. « Entretien avec Nicole Ferroni – Quel avenir pour la MJC d'Aubagne ? ». *Made in Marseille*. Mis en ligne le 25 mai 2017, consulté le 4 juin 2017. URL : <http://madeinmarseille.net/25638-fermeture-mjc-aubagne-escale/>

PERRIER, Agathe. « Avec MP 2018, Marseille mise de nouveau sur la culture et poursuit MP 2013 ». *Made in Marseille*. Mis en ligne le 14 février 2017, consulté le 28 mai 2017. URL : <http://madeinmarseille.net/21857-mp2018-capitale-culture-provence/>

### **Marsactu**

CREZE, Elodie. « Poussé dehors par EuroMed, le Dock des suds ne sait toujours pas où il va ». *Marsactu*. Mis en ligne 10 février 2016, consulté le 15 juillet 2017. URL : <https://marsactu.fr/pousse-dehors-euromed-docks-suds-dans-le-flou/>

VAYSSE, Clémentine. « Capitale du sport : comment Red Bull s'est offert la carte postale de Marseille ». *Marsactu*. Mis en ligne le 11 janvier 2017, consulté le 21 juillet 2017. URL : <https://marsactu.fr/capitale-europeenne-du-sport-pour-louverture-red-bull-regale-marseille-et-vice-versa/>

VAYSSE, Clémentine. « La pétition 'Guetta' sur le bureau du maire ». *Marsactu*. Mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 12 mars 2017. URL : <https://marsactu.fr/la-petition-guetta-sur-le-bureau-du-maire/>

VINZENT, Julien. « Off de Marseille 2013 : l'appel est lancé ». *Marsactu*. Mis en ligne le 10 mars 2011, consulté le 20 juin 2017. URL : <https://marsactu.fr/off-de-marseille-2013-lappel-est-lance/>

### **Ministère de la Culture et de la Communication**

« Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture ». *Ministère de la Culture et de la Communication*. Mis en ligne le 3 janvier 2013, consulté en novembre 2015. URL: <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Marseille-Provence-2013-capitale-europeenne-de-la-culture>

### **Pensons le Matin : « Espace de réflexion et de débat citoyen »**

BUSLACCHI, Maria Elena, MAISETTI, Nicolas et KERSTE, Ben. « Deux ans après la Capitale Culturelle : qu'en reste-t-il ? ». *Pensons le matin*. Mis en ligne le 27 septembre 2015, consulté le 3 avril 2017. URL : <http://www.pensonslematin.fr/deux-ans-apres-mpcc2013-quen-reste-t-il/>

### **Télérama - Le blog de Marseille-Provence 2013**

PISCOPO – REGUIEG, Sandro. « Bernard Latarjet : ombre et lumière de Marseille-Provence 2013 ». *Le blog de Marseille-Provence 2013*. *Télérama*. Mis en ligne le 19 décembre 2012, consulté le 23 mars 2017. URL: <http://www.telerama.fr/scenes/bernard-latarjet-ombre-et-lumiere-de-marseille-provence-2013,91024.php>



PISCOPO – REGUIEG, Sandro. « Les grands chantiers culturels de l'après Marseille 2013 ». *Télérama*. Mis en ligne le 2 mai 2014, consulté le 30 mai 2017. URL : <http://www.telerama.fr/scenes/les-grands-chantiers-culturels-de-l-apres-marseille-2013,111854.php>

PISCOPO – REGUIEG, Sandro. « Une PERLE pour Marseille-Provence 2015 ». *Télérama*. Mis en ligne le 6 février 2014, consulté le 30 mai 2017. URL : <http://www.telerama.fr/scenes/une-perle-pour-marseille-provence-2015,108437.php>

ROF, Gilles. « Le Pavillon M, épicerie de Marseille 2013, est - presque - prêt ». *Le blog de Marseille-Provence 2013*. *Télérama*. Mis en ligne le 26 décembre 2012, consulté le 30 mai 2017. URL : <http://www.telerama.fr/scenes/le-pavillon-m-epicerie-de-marseille-2013-est-presque-pret,91271.php>

ROF, Gilles. « En 2018, la culture redevient capitale à Marseille ». *Télérama*. Mis en ligne le 15 février 2017, consulté le 30 mai 2017. URL : <http://www.telerama.fr/scenes/en-2018-la-culture-redevient-capitale-a-marseille,154232.php>

### Ressources Vidéo / Radio :

ALESSANDRINI, Louis. *Marseille 2013 réussite ou échec, avant, pendant et surtout l'après*. Alter Off [Captation audio]. Débat public du 18 décembre 2013, consulté le 20 juillet 2017. Durée : 1"20'37. URL : <https://soundcloud.com/alter-off-2013/le-d-bat-marseille-2013-avant>

ARKANA, Keny. *Marseille Capitale de la rupture*. [Documentaire vidéo]. Mis en ligne le 15 mars 2013, consulté en octobre 2015. Durée : 20'13. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=CEgljMeTljQ&t=130s>

FERRONI, Nicole. *De l'argent que pour les éléphant du BTP, et rien pour les fourmis*. France Inter [Vidéo]. Mise en ligne le 15 mars 2017, consultée le 17 avril 2017. Durée : 4'25. URL : [https://www.youtube.com/watch?v=y\\_-shO1yT5c](https://www.youtube.com/watch?v=y_-shO1yT5c)

FERRONI, Nicole. *Mme la Ministre de la Culture... la MJC d'Aubagne vous cherche ?* Facebook [Vidéo]. Mise en ligne le 1er avril 2017, consultée le 1er avril 2017. Durée : 1'25. URL : <https://www.facebook.com/nicoleferroniofficiel/videos/1470888072958144/>

GILLES, Benoît. *Le talk quartiers Marsactu : Zora Berriche, représentante des habitants de la Busserine*. Marsactu [Vidéo]. Mise en ligne en 2013, consultée le 5 mai 2017. Durée : 12'57. URL : <http://www.dailymotion.com/video/x16xeq0>

GILLES, Benoît. *Le talk culture Marsactu : Stéphane Sarpaux, directeur de Marseille 2013 OFF*. Marsactu [Vidéo]. Mise en ligne en 2013, consultée le 18 mai 2017. Durée : 10'48 URL : <http://www.dailymotion.com/video/x10scmg>

GILLET, Bernard. *Marseille 2013 réussite ou échec, avant, pendant et surtout l'après*. Radio Galère [Captation audio] Débat du 7 mars 2014, consulté le 18 juillet 2017. Durée : URL : <http://www.radiogalere.org/station/archives/5105?page=4>

VOIRY, Marc. *Marseille-Provence 2013 : après le IN, après le OFF, voici l'Alter Off (interview avec Louis Alessandrini)*. Radio Grenouille [Pièce radiophonique]. Mise en ligne en 2012, consultée le 22 juillet 2017. Durée : 12'. URL : <http://www.radiogrenouille.com/actualites-2/sujets/marseille-provence-2013-apres-le-in-apres-le-off-voici-lalter-off/>

CHAUVEROU, Eric, EL IDRISSE, Abdelhak et SAYS, Frédéric. *Marseille-Provence 2013 : la culture (vraiment) pour tous ?*. France Culture, Pixel [Émission radiophonique]. Mise en ligne le 20 décembre 2013, consultée le 9 mai 2017. Durée : 39'52. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/pixel-13-14/marseille-provence-2013-la-culture-vraiment-pour-tous>

### Articles de presse :

AFP. « Écoles marseillaises : l'État s'empare du dossier et promet des travaux 'au plus tôt' ». *L'Express* [En ligne]. Mis en ligne le 5 février 2016, consulté le 25 octobre 2016. URL : [http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/ecole-a-marseille-le-gouvernement-demande-au-prefet-d-evaluer-les-conditions-de-fonctionnement\\_1760764.html](http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/ecole-a-marseille-le-gouvernement-demande-au-prefet-d-evaluer-les-conditions-de-fonctionnement_1760764.html)

BARBIER, Marie-Eve. « Marseille: la Canebière se veut festive et piétonne un dimanche par mois ». *La Provence* [En ligne]. Mis en ligne le 18 janvier 2017, consulté le 28 mai 2017. URL : <http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4284131/la-canebriere-se-veut-festive-et-pietonne-un-dimanche-par-mois.html>

BERTRAND, Olivier. « David Guetta renonce à son concert subventionné à Marseille ». *Libération* [En ligne]. Mis en ligne le 14 mars 2013, consulté le 27 mars 2017. URL : [http://next.liberation.fr/musique/2013/03/14/david-guetta-renonce-a-son-concert-subventionne-a-marseille\\_888610](http://next.liberation.fr/musique/2013/03/14/david-guetta-renonce-a-son-concert-subventionne-a-marseille_888610)

COLIN, Nicolas. « Le logement, grand oublié de la présidentielle ». *L'Obs*. Publié en février 2017, consulté le 13 mai 2017.

DOUBRE, Olivier. « Albert Camus à Aix-en-Provence: une exposition au rabais ». *Politis* [En ligne]. Mis en ligne le 11 octobre 2013, consulté le 3 avril 2017. URL : <https://www.politis.fr/articles/2013/10/albert-camus-a-aix-en-provence-br-une-exposition-au-rabais-24032/>

FESSARD, Louise. « Marseille 2013 : quand la culture se heurte à la rénovation urbaine ». *Médiapart*. Mis en ligne le 11 janvier 2013, consulté le 15 mai 2017. URL : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/100113/marseille-2013-quand-la-culture-se-heurte-la-renovation-urbaine/>

HELIOT, Armelle. « Marseille 2013, la colère des artistes refusés ». *Le Figaro* [En ligne]. Mis en ligne le 14 février 2013, consulté le 28 juillet 2017. URL : <http://www.lefigaro.fr/culture/2013/01/11/03004-20130111ARTFIG00655-marseille-2013-la-colere-des-artistes-refuses.php>

IPERT, Fiona. « David Guetta et son concert à Marseille : le DJ calme le jeu. ». *Le Figaro* [En ligne]. Mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 27 mars 2017. URL : <http://www.lefigaro.fr/musique/2013/03/15/03006-20130315ARTFIG00472-david-guetta-et-son-concert-a-marseille-le-dj-calme-le-jeu.php>

JOURNAL CESAR. « Marseille-Provence 2013, l'opération marketing ». *Médiapart* [Blog du Journal César]. Mis en ligne le 14 février 2014, consulté le 15 mai 2017. URL : <https://blogs.mediapart.fr/journal-cesar/blog/140214/marseille-provence-2013-loperation-marketing>

ORAIN, Aileen. « Jusqu'au Poing final ». *Ventilo* [En ligne] n°311. Mis en ligne le 23 janvier 2013, consulté le 15 juillet 2017. URL : <http://www.journalventilo.fr/le-point-de-bascule/>

UFUNK. « Marseille aura très bientôt son propre musée subaquatique ». *Ufunk* [En ligne]. Mis en ligne le 24 juillet 2017, consulté le 30 juillet 2017. URL : <http://www.ufunk.net/artistes/musee-subaquatique-de-marseille/>

VAUDOIT, Hervé. « Marseille, capitale de la pauvreté ». *La Provence* [En ligne]. Mis en ligne le 3 juin 2015, consulté le 23 juillet 2017. URL : <http://www.laprovence.com/article/papier/3432984/marseille-capitale-de-la-pauvrete.html>

# Table des illustrations

## Illustration 1 :

Tableau p.46

Cour des Comptes PACA, à partir des comptes financiers de MP 2013 et de données relatives aux subventions fournies par l'association en février 2014

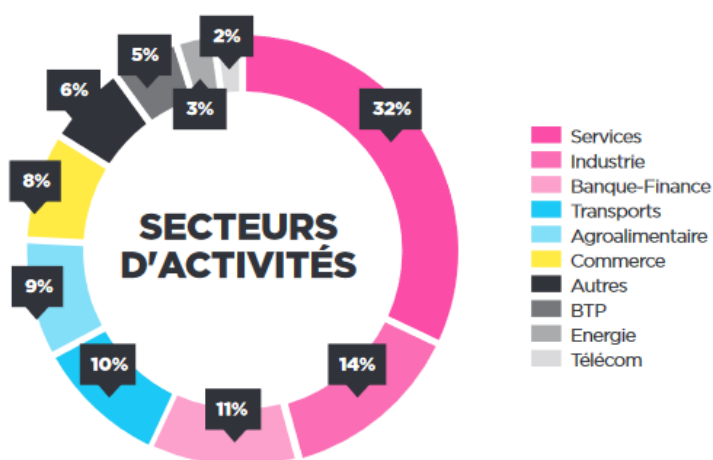
Origine	Montants (en M€)	%
Collectivités locales	62,6	64,8
Etat	12,8	13,3
Union européenne	2,9	3,0
Mécénat/partenariat	15	15,6
Billetterie	1,1	1,1
Ventes annexes	2,2	2,2
<b>Total</b>	<b>96,6</b>	<b>100</b>

## Illustration 2 :

Diagramme p.71

CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme, MP2013, *Impact MP2013 numéro 3*, février 2014, p.2

RÉPARTITION DES MÉCÈNES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



# Annexes

## Annexe 1 (p. 25)

Document préparatoire pour les ateliers effectués à l'école Eoures (11<sup>e</sup> arrondissement de Marseille). Source personnelle. 2016

### Ateliers à l'école Eoures

#### Objectif général :

Travail sur la voix → apprendre à échauffer sa voix et à la maîtriser.

Travail du corps → apprendre à échauffer son corps et à le transformer (posture, prise de possession) en fonction des besoins.

Compréhension des spécificités du théâtre : entre autres, la scène est un lieu bien défini que nous transposons dans notre espace de travail, l'écriture théâtrale est une écriture particulière et différente de celle du roman, par exemple.

Respect des consignes.

Travail en groupe → réussir à s'affirmer au sein d'un groupe, respecter les autres (écoute, respect des propositions des autres), travailler en groupe « travail chorale » sur le même rythme.

Développement personnel → gagner en autonomie et en confiance en soi, réussir à affirmer ses goûts et à les défendre (expliquer son projet, ses passions et convaincre les autres de participer).

### **Ateliers maternelle et CP**

#### Objectifs :

*Prendre conscience de son corps et de son appareil phonatoire, savoir le maîtriser .*

*Travailler en groupe et acquérir de l'autonomie.*

*Comprendre le conte et se l'approprier (pouvoir le restituer avec ses propres mots).*

*Réussir à rester concentré pendant la durée de l'atelier.*

#### Séances 1 et 2 :

Initiation : échauffement du corps et de la voix.

Introduction au conte par la lecture de l'album illustré par Anthony Browne, présentation et dégagement des moments favoris (définir ses goûts et les défendre).

Exercices de contextualisation (le but étant de **plonger les élèves dans l'univers du conte**) : exercice du bûcheron, travail de mime autour des animaux de la forêt.

Séance 3 :

Échauffement plus rapide. **Commencer à s'appropriier le conte**, le raconter avec ses mots.  
Défilé de personnages qui composent le conte : Hansel, Gretel, le père, la belle-mère, Mme Croque / la sorcière (travail sur le corps / la voix et travail d'improvisation dirigée sur le thème des émotions).

Séance 4 :

Échauffement.

Reprise et approfondissement des séances précédentes, pour **acquérir de l'autonomie et s'appropriier le conte**.

Séance 5 :

Échauffement.

Jouer les aventures d'Hansel et Gretel (sous forme d'un parcours où les élèves reprennent les gestes proposés par les intervenants).

Imaginer en dessin la maison de la sorcière. **Reprendre les idées originales du conte sans les dénaturer, et faire appel à l'imagination des enfants.**

Séance 6 :

Échauffement.

Présentation sous forme d'une improvisation dirigée.

## Ateliers Ce1/Ce2

### Objectifs :

Nous entamerons un travail sur le conte (en lien avec le spectacle *La Nuit, la Cabane et les Cookies* que les élèves auront déjà vu), amenant au fur et à mesure des séances un travail sur le mythe et ses principales caractéristiques (pour préparer les élèves au spectacle *Les Aventures du marin Ulysse* qu'ils verront à la fin de notre intervention).

Le travail de chaque séance s'axera sur différents pôles : le corps / l'espace / l'écoute / l'adresse (chaque pôle sera expliqué dans le corps de chaque atelier), accompagné à chaque fois d'une partie d'improvisation qui prendra de plus en plus d'ampleur et se complexifiera au fur et à mesure des séances de travail.

Les objectifs de ces séances sont variés et s'axent principalement sur une acquisition de l'autonomie (prendre conscience de son corps et de sa voix, prendre des initiatives et assumer son travail), ainsi que sur la capacité des élèves à travailler en groupe (faire confiance à son partenaire et porter un regard bienveillant sur ses camarades ainsi que sur leur travail).

### Séance 1 et 2 :

CORPS → gros échauffement du corps, qui se fera à deux à partir de la deuxième séance.

ESPACE → se répartir dans l'espace de façon équilibrée. Effectuer un travail chorale sur le rythme (s'arrêter tous ensemble).

ECOUTE → réussir à acquérir une bonne écoute générale (tout en se déplaçant dans l'espace, dire son prénom de façon spontanée, chacun son tour, sans que les paroles se chevauchent).

ADRESSE (dans le sens d'adresser son discours à quelqu'un) → projeter sa voix dans l'espace (synchroniser un lancer de ballon et un appel, dirigé vers une même personne)

IMPRO → mise en pratique des exercices, de façon dirigée, en reprenant certains thèmes du spectacle *La Nuit, la Cabane et les Cookies*.

Dans la deuxième séance, les exercices seront repris et complexifiés.

### Séance 3 :

Reprise des 4 pôles.

Travail dans l'espace : en duo, amener son binôme (qui a les yeux fermés, on travaille donc sur la confiance) à un emplacement choisi et lui montrer le lieu très rapidement. Ensuite réussir à convaincre ses camarades que le lieu choisi est le meilleur (travailler son argumentaire). Les élèves devront ensuite choisir d'après cet argumentaire. Le groupe qui aura remporté les suffrages dirigera un travail sur les goûts : imaginer un gâteau idéal et le présenter à ses camarades. Le détail de la recette (que l'on imagine fantaisiste) sera imagé et fera l'objet d'une improvisation de groupe.

IMPRO → l'improvisation reprendra certains éléments proposés par les élèves, qui seront développés (l'improvisation sera surtout mimée pour aider le travail amorcé sur le corps).

### Séance 4 et 5 :

Reprise des 4 pôles.

La parole prendra de plus en plus de place au fur et à mesure des séances. De la même façon, l'improvisation prendra de l'ampleur et les éléments développés mêleront de plus en plus les thèmes des deux spectacles afin de préparer les enfants pour *Les Aventures du marin Ulysse*.

### Séance 6 :

Mettre en pratique au sein d'une grande improvisation dirigée le parcours des séances précédentes.

## Ateliers CM1/CM2

### Objectifs :

Questionner les spécificités du mythe pour aboutir à un travail d'écriture personnelle.

Analyser des œuvres picturales de sources variées, savoir décrire une image. S'appropriier des projets et réussir à les défendre en construisant un argumentaire. Savoir prendre la parole face à une assemblée.

Être capable de constituer des groupes de travail et d'œuvrer à la réussite d'un projet commun.

Écrire un texte théâtral et le mémoriser, puis le jouer. Travailler la spontanéité et développer l'imaginaire des élèves grâce à des travaux d'improvisation.

Gagner en autonomie, et développer la prise d'initiative en donnant du travail à effectuer à la maison ou en classe pour la semaine suivante.

### Séance 1 :

Présentation des thèmes du spectacle (la figure du héros, la peur, la solitude, la famille etc.) et des supports de travail. Il s'agit d'images variées en terme de support (la bande dessinée, la peinture, la gravure, la sculpture etc.) qui serviront de base à un travail de prise de position : les élèves doivent choisir leur image préférée (pourquoi ce choix ? Quelle émotion cette image réveille t-elle en moi?) et exposer au reste de la classe les raisons de ce choix (construction d'un argumentaire).

Une improvisation en groupe sera menée à partir de ces choix.

### Séance 2 :

Improvisation → jeu de « statues » (les élèves reprennent les poses des images présentées en s1, et les narrent pour construire des sketches, un peu comme un roman photo).

Les bases de l'atelier d'écriture sont posées, on retranscrit ce qui a été dit en improvisation.

Formation des groupes de travail (3/4 élèves).

*Travail d'écriture à effectuer en classe / à la maison pour préparer la prochaine séance.*

### Séances 3 et 4 :

Écriture des textes avec l'aide des intervenants. Retravail au plateau.

*Mémorisation des textes produits.*

### Séance 5 :

Les textes des saynètes sont mis en scène avec l'aide de Boris et Lucile (les comédiens du spectacle *Les Aventures du marin Ulysse*).

### Séance 6 :

Présentation du travail effectué au cours de ces 5 séances.

### Conclusion générale des ateliers :

Les élèves auront pu, à l'issue de ces 6 semaines de travail, comprendre les spécificités du théâtre et découvrir l'univers du comédien (grâce aux échauffements), de l'auteur (grâce aux ateliers d'écriture) et du metteur en scène (grâce à la mise en scène des saynètes). Parallèlement, les contraintes théâtrales (l'espace bien défini, la nécessité d'une écoute, la capacité à travailler en groupe) sont des spécificités qui, lorsqu'elles sont comprises et suivies, peuvent servir la vie en communauté.

L'autonomie des enfants sera améliorée, ainsi que la conscience de leur corps et de leur voix. De plus, les ateliers doivent permettre aux enfants de prendre confiance en eux, d'assumer leurs choix et leurs goûts, et de pouvoir les défendre (prendre la parole en public et construire un argumentaire). De façon plus générale, les ateliers servent à développer l'imaginaire des élèves.



## Annexe 2 (p. 33)

Photographies du quartier du Cours Julien à Marseille. Source personnelle. 2016



## Annexe 3 (p. 49)

Photographie de la devanture du WAAW. Source What An Amazing World. 2013.



## **Annexe 4 (p. 72)**

Pétition anti 23 juin. Source <<https://www.change.org/p/jcgaudin-non-%C3%A0-la-subvention-de-400-000-euros-pour-le-concert-de-david-guetta-%C3%A0-marseille-mp2013>>. 2013.

**400 000 euros de subventions publiques vont servir à financer un concert payant de David Guetta à Marseille. En pleine période de crise, mobilisons-nous pour que l'argent public ne soit pas gaspillé ainsi !**

Le 10 décembre 2012, il a été décidé en conseil municipal de Marseille d'octroyer la somme de 400 000 euros à la société Adam Productions afin de produire un concert de David Guetta et Mika le 23 juin au Parc Borély (mis à disposition par la Ville de Marseille), dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la Culture.

**Malgré cette subvention publique, la billetterie mise en place annonce des tarifs compris entre 44 et 59 euros.**

Cette pétition ne conteste pas la programmation mais le financement public qui n'est pas justifié. Les contribuables devront donc financer un concert qui ne sera même pas accessible au plus grand nombre!

1. Cette subvention aurait pu bénéficier à des associations ou à des artistes contribuant réellement au rayonnement de Marseille et à Marseille 2013 et ayant réellement besoin de financements. David Guetta est l'un des artistes français les mieux payés...
2. Cette somme est d'autant plus inacceptable qu'elle ne permet même pas de proposer des places à un tarif abordable pour le grand public!
3. La ville s'est montrée souvent réticente face aux événements musicaux en plein air (Marsatac, Buvette Disco...). Là, aucun problème.

En plus des largesses de la mairie, **le lieu est mis à disposition gratuitement pour Adam production qui aura également l'entière recette des ventes de billets, des boissons et autres produits vendus sur place. Une recette estimée à 1,1 million d'euros.**

Il s'agit donc bien d'un cadeau de la Ville à une entreprise privée...

**Pour que l'argent public finance la culture et les artistes locaux plutôt que les producteurs internationaux, signez la pétition et diffusez-là autour de vous.**

## Annexe 5 (p. 86)

Chiffres-clés de la BIAC 2017. Source : Bilan. *Biennale internationale des Arts du Cirque*. 2017.



## Annexe 6 (p. 89)

Photographies du travail de Jason de Caires Taylor. Source : Jason deCaires Taylor. 2014.

